





329 /
Mayer, Emma
Mayer, Maria

1899
60

129



MP
L

MÉMOIRE

SUR LA NON CONTAGION

DE LA FIÈVRE JAUNE,

PAR PIERRE LEFORT,

11

CHEVALIER DE LA LÉGION-D'HONNEUR, PREMIER MÉDECIN EN
CHEF DE LA MARINE, MÉDECIN DU ROI, A LA MARTINIQUE,
PRÉSIDENT HONORAIRE DE LA SOCIÉTÉ MÉDICALE D'ÉMULATION
DE CETTE COLONIE, CORRESPONDANT SPÉCIAL DE LA SOCIÉTÉ
DE MÉDECINE DE PARIS, DE LA SOCIÉTÉ LINÉENNE DE LA
MÊME VILLE, DE LA SOCIÉTÉ DE MÉDECINE DE LA NOUVELLE-
ORLÉANS.

*Verumtamen eadem natura modum tenere nescia
est, sed timoribus salutaribus semper vanos et
inanes admiscet..... Undè pánico terrores, etc.*

Fr. BACON. De augment. scient.

350483
16. 5. 38.

A SAINT-PIERRE,

Chez FLEUROT et C^e, Imprimeurs des Gouvernemens
de la Martinique et de la Guadeloupe.

—
1823.

1911
J

A la cour Royale.

Travaux et autres -


EXTRAIT DE LA SÉANCE

DE LA

SOCIÉTÉ MÉDICALE D'ÉMULATION DE LA MARTINIQUE,

du 1^{er} février 1823.

« Après avoir entendu le rapport de
» M. le docteur Garnier sur le Mémoire
» de M. le docteur Lefort, concernant la
» non contagion de la fièvre jaune, la
» Société, partageant l'opinion de ce der-
» nier, adopte unanimement le rapport.
» Elle conclut à solliciter de MONSIEUR
» LE GOUVERNEUR l'impression de ce Mé-
» moire. »



Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

MÉMOIRE

SUR LA NON CONTAGION

DE LA FIÈVRE JAUNE.

JE n'eus pas plutôt reconnu que la fièvre jaune n'est point une maladie contagieuse, que j'adressai au gouvernement mon *Opinion* sur cette question, d'une si grande importance, et j'exposai dans un mémoire particulier, sous la date du 1^{er} août 1819, les motifs de mon opinion (1). Depuis la publication de ce mémoire, imprimé par décision de la Société de médecine de Paris, et inséré dans son *Journal général* du

(1) *Opinion motivée* de M. Lefort, médecin du Roi, à la Martinique, sur la non contagion de la maladie dite *fièvre jaune*.

mois de novembre 1820, de nouveaux et nombreux témoignages reçus des médecins les plus distingués de l'Amérique et des Antilles, avec lesquels je suis en correspondance, et ma propre observation, m'ont de plus en plus confirmé dans la rassurante doctrine que j'y établissais sur des argumens et des preuves que jusqu'ici les partisans de la doctrine contraire n'ont point essayé de combattre. Alors qu'il était question de former une commission sanitaire en France, je crus qu'il était bon de rassembler, sur une question regardée comme indécise encore, le plus de documens possibles; ainsi, non content d'offrir au ministère auquel j'ai l'honneur d'appartenir, le fruit de mes recherches et de mes propres observations, j'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir pour le mettre à même de connaître aussi l'opinion des médecins qui, fixés depuis long-temps à la Martinique, ont eu de fréquentes occasions d'étudier la fièvre jaune, et ont pu conséquemment se former une juste idée du caractère de cette maladie. Tous, médecins militaires et civils, se sont empressés de répondre à l'appel de S. Exc. Monsieur le comte DONZELOT, gouverneur de cette île, et leurs mémoires, au nombre de vingt, ont été transmis au ministère de la marine au commencement de 1820.

A mesure que des faits nouveaux et confirmatifs de la non contagion de la fièvre jaune se sont offerts à mon observation, j'ai eu le soin de les noter et de les faire connaître au gouvernement. Ces faits sont nombreux et variés, et leurs détails excéderaient de beaucoup les bornes d'un simple mémoire, que mes occupations me permettent à peine de composer dans ce moment. Je vais donc me contenter de consigner ici ceux de ces faits qui sont en même temps des expériences positives et décisives sur la question que nous discutons ; ils sont extraits de nos cahiers de 1821.

Cette année a été, pour cette partie du monde, une année vraiment calamiteuse. Nos tableaux comparatifs nous font voir que le nombre des malades traités à l'hôpital du Fort-Royal pendant cette année, égale à peu près le total des malades des deux années précédentes, et que le nombre proportionnel des morts a presque également été double cette année. Ce surcroît de maladies et de morts n'a pas été, en 1821, le lot exclusif de cette colonie et des Européens. D'après tous les rapports qui nous sont parvenus du dehors, il paraît qu'il y a eu dans toutes les îles de cet Archipel beaucoup de maladies et de mortalité, et de long-temps la population créole n'avait eu tant à souffrir. Un effet aussi général

suppose aussi une cause commune et générale. Or, cette cause, que je n'ai cessé de signaler dans mes rapports, n'est autre que les vents chauds et humides du sud, sud-est, sud-ouest, lesquels ont généralement régné depuis le mois de mars jusqu'à la fin de l'année. C'est cette cause générale qui donne tant de force et d'activité aux causes locales, favorise si éminemment les prédispositions personnelles et produit tant de maladies diverses, selon la nature et la constitution particulières des individus et des peuples soumis à leur influence; car nous ne reconnaissons point de cause *spécifique exclusive* de la fièvre jaune. En effet, nous voyons tous les jours que, soumis aux mêmes actions morbifiques, les uns sont atteints de cette maladie et les autres d'affections diverses. Ainsi, si les Créoles, sous l'influence malfaisante des vents du sud, n'éprouvent pas cette maladie dans laquelle les principaux viscères sont souvent frappés tous à la fois et promptement désorganisés, à moins que l'art éclairé n'y oppose de prompts et puissans secours, c'est que l'habitude qui modifie tout et paralyse même l'effet des agens les plus délétères, les a rendus moins *impressionnables* à l'action de ces vents. Mais si les indigènes et les vieux Européens acclimatés sont généralement exempts de la fièvre

jaune, ils sont sujets à des fièvres intermittentes, rémittentes, bilieuses, pernicieuses, etc. ; et ces maladies diverses ont été pour eux, en 1818 et 1821, sous le rapport de la fréquence et de la gravité, ce que la fièvre jaune a été pour les étrangers.

Le développement de la fièvre jaune aux Antilles, sur un grand nombre d'hommes à la fois, sur des points différens, éloignés les uns des autres, au niveau ou peu élevés au-dessus du niveau de la mer, à bord des bâtimens en rade ou en pleine mer, coïncide si exactement avec l'élévation de la chaleur et de l'humidité, et avec la direction des vents du sud, qu'il n'est pas permis de méconnaître, dans ces conditions météorologiques, la vraie cause des épidémies de fièvre jaune. L'effet ici est intimement et nécessairement lié à sa cause. La production et l'extension de la fièvre jaune, sous l'influence prolongée des vents du sud, est un fait observé par tout le monde, avéré et si inévitable, qu'on peut le prédire sans crainte de se jamais tromper. Cette action des vents du sud est sensible sur tout ce qui respire ici ; ils produisent des effets indéfinissables sur nos sens ; on les ressent dans son lit, ou assis à son bureau ; ils accablent, suffoquent et poussent à la mélancolie. Dire en quoi consistent ces altérations

atmosphériques, dont les effets sont si redoutables, et chercher à en déterminer la nature spécifique, est une tâche sans doute au-dessus des facultés de l'homme. Beddœs, Berthollet et Matti n'ont obtenu aucune différence appréciable dans l'air de la côte de Guinée, dans celui d'Égypte et dans celui d'Espagne, qu'ils ont analysé. Mais l'analyse des gaz est si difficile, on emploie tant d'agens différens dans cette opération, qu'il ne serait pas juste d'inférer de ces expériences, que l'air atmosphérique n'est jamais et nulle part altéré dans ses principes constitutifs. Or, comme d'un autre côté la chimie ne possède point d'instrumens propres à saisir et caractériser certaines émanations miasmatiques, certains gaz délétères produits dans des lieux particuliers, répandus dans l'atmosphère de ces lieux, il s'en suit que l'eudyométrie, ou l'art de mesurer la pureté de l'air, n'a véritablement été jusqu'ici que d'une bien faible ressource ou de bien peu d'utilité à la médecine. Mais les faits, s'ils sont d'ailleurs constans et authentiques, n'en ont pas moins de valeur, lors même qu'on ne saurait les expliquer. Or, il est de fait, je ne saurais trop le redire, que la fièvre jaune ne se développe jamais à la manière des autres épidémies, que par et sous l'influence des vents du sud. Quand cette cause générale manque, il n'y

a de fièvres jaunes que dans certains lieux bornés , ou bien on en voit çà et là quelques cas sporadiques , tels que nous en avons eus en 1819 et 1820. Il n'y eut en tout à l'hôpital du Fort-Royal , en 1820 , que quarante-deux hommes atteints de la fièvre jaune , et cependant le personnel , tant en soldats qu'en marins et en ouvriers militaires , était fort considérable. Mais , cette année , il n'y eut point de vents de sud constans : ces vents ne parurent jamais que quelques jours , et jamais plus de vingt-quatre heures de suite. Au surplus , cette influence meurtrière des vents de sud , ou des vents qui se rapprochent de ce *rumb* , est à peu près commune sous les mêmes parallèles , ou sur les points correspondans de notre hémisphère. Ainsi , c'est sous l'influence des vents *étésiens* , que les fièvres inflammatoires bilieuses , décrites par Hyppocrate , maladies si analogues à la fièvre jaune , si elles n'étaient la fièvre jaune même , se montraient toujours ; et c'est également toujours ainsi que cette maladie s'est manifestée épidémiquement à la Côte-Ferme et aux États-Unis de l'Amérique , de même qu'en Espagne et en Italie , dont le climat a tant de ressemblance avec celui de la Grèce. On serait donc généralement exempt d'épidémies de fièvre jaune aux Antilles , si les

vents n'y soufflaient jamais du sud pendant une certaine durée : sans cette influence, à laquelle il est impossible de se soustraire, la fièvre jaune n'atteindrait que des personnes exposées à des causes locales intenses, telles qu'il s'en rencontre à peu près dans toutes les villes situées au niveau de la mer, et souvent à bord des vaisseaux de guerre et du commerce. Avec une haute température humide, telle qu'elle est incessamment aux Antilles, quelle que soit la direction des vents, ces causes locales suffisent pour produire la fièvre jaune parmi les étrangers non encore acclimatés; et c'est pour cette raison qu'elle est vraiment endémique ici, au continent américain, etc. Enfin, des individus sont frappés de la fièvre jaune ici, indistinctement toute l'année, au milieu d'un grand nombre d'hommes qui en sont exempts, sans que l'on puisse assigner comme cause de cette maladie, ni la direction des vents, ni certaines localités. Mais ces exemples de fièvres jaunes sporadiques ont des causes particulières, toujours évidentes. On les trouve invariablement ces causes dans des écarts de régime, dans l'abus des liqueurs fortes, des plaisirs, des exercices de tout genre, dans la suppression subite d'une forte transpiration, etc. En remontant à l'origine de ces exemples isolés de fièvre jaune, on est bien sûr d'en trouver la cause dans un

ou plusieurs de ces actes qu'une aveugle présomption, ou que l'illusion encourage, et que la faible raison, subjuguée par les sens, ne saurait toujours réprimer. Ce simple aperçu des causes de la fièvre jaune qui, selon qu'elles agissent de concert ou séparément, en font une maladie épidémique, endémique ou purement sporadique, écarte déjà, comme on voit, toute idée de contagion pour cette maladie.

A l'autorité des plus nombreux et des plus imposans témoignages, et à celle des faits et des expériences déjà connus et produits en faveur de la non contagion de la fièvre jaune, nous allons joindre quelques faits récents, et quelques expériences directes et positives qui ajouteront, s'il est possible encore, à l'évidence de la vérité que nous cherchons à établir et à faire prévaloir dans tous les esprits.

Le premier fait que je vais reproduire concerne le brick *l'Euryale*, commandé par M. Villaret de Joyeuse. La fièvre jaune qui s'était manifestée à bord de ce bâtiment pendant une croisière, le força de relâcher au Fort-Royal dans les derniers jours du mois de mars 1821. Avant d'y arriver, *l'Euryale* avait déjà perdu six hommes de son équipage, au nombre desquels se trouvait le chirurgien-major, et il avait à bord un grand nombre de malades. A leur arrivée, ils furent

visités par M. Deverre , chirurgien-major *du Railleur*, qui les fit transporter sur-le-champ à l'hôpital. *L'Euryale* étant entré au carénage, pour y être momentanément désarmé, des hommes étrangers à son équipage et provenant de la frégate *la Gloire*, y furent envoyés en corvée, et y contractèrent la fièvre jaune, dont plusieurs moururent. Voilà, disais-je, en rendant compte de ce fait au gouvernement et à M. le docteur Valentin, pour les *contagionistes*, un nouvel argument en faveur de leur opinion, et tous leurs argumens sont de cette nature. Tel est, par exemple, celui du brick *le Palinure*, si souvent rappelé. Mais ici comme partout ailleurs, la fièvre jaune ne s'est pas étendue au-delà du foyer d'*infection* où elle a pris naissance, et où elle a atteint ceux qui sont venus s'exposer à son action. Les malades de *l'Euryale*, transportés à l'hôpital sur diverses embarcations, envoyés ensuite en convalescence au Fort-Bourbon (1) avec les hardes qu'ils avaient à bord,

(1) Le fort Bourbon est bâti sur un plateau éloigné de la ville de Fort-Royal de 800 toises, et élevé au-dessus de la surface de la mer d'environ 75. La chaleur n'y monte jamais au-delà du 24^e degré, et ne descend point au-dessous du 16^e (Réaumur); l'humidité au-delà de 90, et au-dessous de 50 (Hygr. de Richer). Au Fort-Royal, la chaleur ne dépasse point

redescendus en ville, et mêlés à toute la population, n'ont nulle part communiqué leur maladie : donc la fièvre jaune n'est pas une maladie contagieuse. Voilà notre argument, à nous qui ne cessons de nier la propriété contagieuse de cette maladie. Que nos adversaires en fassent voir le faux, et nous partagerons leur opinion!

Ce passage d'une longue lettre que j'écrivais à mon honorable confrère le docteur Valentin, a été inséré par lui dans le *Journal universel des Sciences médicales*, cahier d'octobre 1821, et a donné lieu à quelques réflexions que nous examinerons tout à l'heure.

le 27^e degré à l'ombre, et ne descend jamais au-dessous du 17^e degré; l'humidité va souvent jusqu'au 98^e degré et ne descend jamais au-dessous du 55^e. Des observations thermométriques et hygrométriques, faites comparativement au fort Bourbon et au Fort-Royal, avec deux instrumens de Richer, parfaitement d'accord, donnent pour résultat, terme moyen, deux degrés de chaleur, et douze degrés d'humidité en plus pour le Fort-Royal. C'est vers les deux heures de l'après-midi, pour la chaleur, et vers les six heures du matin, pour l'humidité, qu'on remarque la plus grande différence entre ces deux points. Ces données positives, acquises par quatre ans d'observations faites trois fois par jour, rendent assez raison de la différence de salubrité entre la ville du Fort-Royal et le fort Bourbon, et auront leur application lorsque nous nous occuperons plus spécialement de l'étiologie de la fièvre jaune.

Entr'autres bâtimens qui furent infectés de la fièvre jaune durant le cours de la désastreuse année 1821, nous citerons les corvettes de S. M., *l'Égérie* et *la Diligente*, commandées, la première, par M. le vicomte Dumanoir, et la seconde, par M. Le Normand Kergré. Ces deux bâtimens et le brick *le Silène*, commandé par M. le capitaine de vaisseau Morice, avaient passé la saison de l'hivernage aux Trois-Ilets, rade située au fond de la baie du Fort-Royal; et bien que mouillés l'un à côté de l'autre et en libre communication, *la Diligente* et *le Silène* ont été exempts de la fièvre jaune tout le temps qu'ils sont restés à ce mouillage, tandis que *l'Égérie* y a perdu plusieurs hommes de cette maladie. Cette dernière corvette eut ordre de prendre la mer à la fin d'octobre, et de se porter au vent de l'île, sans trop s'en éloigner. Au bout de huit jours de croisière, quelquefois salutaire en pareil cas, elle fut forcée de relâcher, et envoya à l'hôpital, le jour de sa rentrée (9 novembre), onze hommes atteints de la fièvre jaune. La maladie prenant chaque jour plus de développement, il fut décidé que *l'Égérie* serait momentanément désarmée, soumise aux procédés de désinfection qui avaient eu un succès complet

pour *l'Euryale* et *l'Hirondelle* (1), et que le restant des hommes de l'équipage serait envoyé en casernement au fort Bourbon. Sur soixante-dix hommes auxquels se trouvait réduit l'équipage de *l'Égérie*, évacués au fort Bourbon, onze emportant en eux le principe de la maladie, en sont frappés dans l'espace d'une semaine; et enfin sur trente-six hommes envoyés du fort Bourbon pour désarmer la corvette, dix y ont été atteints de la fièvre jaune.

En somme, *l'Égérie* a perdu, dans l'espace de deux mois à peu près, la moitié de son équipage, y compris le commandant, deux officiers, deux chirurgiens et l'agent comptable. C'est un des exemples les plus malheureux que l'on puisse citer des ravages de la fièvre jaune; et quand on songe qu'avec de telles causes de destruction à bord, *l'Égérie* aurait pu être surprise, à cent lieues de toute terre, de calmes ou bonaces, on est comme saisi d'horreur; le dernier homme de cet équipage infortuné y aurait infailliblement trouvé son tombeau.

La Diligente, revenue des Trois-Ilets au mouillage du Fort-Royal, le 19 octobre, y ressentit à son tour les atteintes de la fièvre jaune, et avait perdu le chirurgien-major et plusieurs

(1) Voyez les procès-verbaux à la fin de ce Mémoire.

autres hommes de son équipage, lorsqu'elle prit la mer le 30 octobre, de conserve avec *le Silène*. Dans le trajet de la Martinique à Porto-Cabello, le commandant et quatre hommes tombèrent malades; mais ce ne fut qu'au bout d'une semaine de séjour sur cette rade, que la fièvre jaune se développa avec fureur parmi tout l'équipage. Le seul chirurgien de cette corvette étant lui-même tombé malade, M. Cornuel, chirurgien-major du *Silène*, reçut l'ordre, le 18 novembre, de se rendre à bord de *la Diligente*, et de s'y charger du service de santé. C'était une belle et noble tâche dont ce jeune médecin s'est acquitté de la manière la plus distinguée. Dans l'excellent rapport qu'il m'adressa à son retour de la Côte-Ferme ici, M. Cornuel, après avoir sommairement indiqué les causes de la fièvre jaune à bord de *la Diligente*, et en avoir formellement exclu la contagion, dit : « Sans doute le séjour » de *la Diligente* à Porto-Cabello a augmenté » les progrès et la rapidité de la maladie sur » ce bâtiment; car, bien qu'il ait eu des malades » avant son arrivée en ce port, ce n'est que là » que la maladie a pris un caractère d'activité » pour atteindre treize individus en un jour. » Cependant, il ne régnait aucune maladie épi- » démique, ni dans la ville, ni sur les bâtimens » amarrés dans le port; et ce n'est que lors du

» départ de la corvette, que l'on apprit que
 » cinquante hommes de l'armée de Valencia
 » étaient dirigés sur l'hôpital de Porto-Cabello,
 » et qu'ils éprouvaient des symptômes sem-
 » blables à ceux de la maladie qui régnait à
 » bord de *la Diligente*. Les matelots de *la Di-*
 » *ligente*, avant le désarmement, allaient tous
 » les jours à bord *du Silène*, et l'on n'a point
 » vu, dans ces circonstances, un seul exemple
 » de fièvre jaune sur le brick. Si les matelots
 » *du Silène*, ou de tout autre navire, avaient
 » été à bord de *la Diligente*, s'ils étaient des-
 » cendus dans l'entre-pont, ils auraient contracté
 » la maladie régnante, parce qu'ils se seraient
 » exposés aux causes de cette maladie qui exis-
 » taient dans la corvette. »

Ainsi, quoique les hommes de *la Diligente* aient eu, au fort même de la maladie, des rapports avec ceux *du Silène*, jamais ils n'ont communiqué la fièvre jaune à ceux-ci; et de fait, ce brick a effectué son retour en France sans avoir eu un seul malade de la fièvre jaune.

La Diligente, comme *l'Égérie*, a perdu en moins de deux mois son commandant, deux chirurgiens, un élève et presque la moitié de son équipage. Elle a été momentanément désarmée à son arrivée, le 13 décembre, et ce qui restait

de son équipage, en santé, a été aussi envoyé au fort Bourbon. Il est arrivé aux matelots de *la Diligente*, ce qui était arrivé à ceux de *l'Égérie* : plusieurs qui étaient montés avec l'apparence de la santé, y sont tombés malades de la fièvre jaune dans l'intervalle de deux à huit jours, et d'autres, envoyés en corvée pour désarmer la corvette, y ont aussi été atteints de la fièvre jaune. Ainsi, depuis le mois d'avril jusqu'au mois de décembre 1821, les équipages de trois bâtimens infectés au dernier point de la fièvre jaune, ont été envoyés au fort Bourbon avec leurs effets de corps et de lits, sans avoir été soumis à aucune espèce de désinfection préalable, et ont habité là successivement, et, pour ainsi dire, sans interruption pendant huit mois. Une trentaine de ces hommes montés en apparence de parfaite santé, mais réellement déjà sous l'empire de la maladie puisée à bord, y tombent malades, et plusieurs en meurent. Il y a trois compagnies de soldats casernées au fort Bourbon, et une de ces compagnies, celle de gendarmes, est nouvellement arrivée de France. Aucune précaution n'est prise, aucune réserve n'est imposée : soldats et marins vivent ensemble absolument. Or, malgré cette intime communication des marins et des soldats, pas un seul de ceux-ci n'a été atteint de la fièvre

jaune. Voilà des faits authentiques , notoires ; ils ont pour témoins tout ce qui doit faire autorité partout , des hommes dont les lumières et la probité ne permettent pas même le doute. C'est sous leurs yeux que j'écris ces faits , et c'est sur leur témoignage que je les appuie. Au reste , ce que je raconte dans ce mémoire , est extrait , à peu près , mot à mot de mes rapports mensuels à S. Exc. M. le gouverneur de la Martinique , et ces rapports sont régulièrement transmis au ministre de la marine.

Cette immunité constante et absolue pour une garnison vivant pendant huit mois au milieu d'hommes infectés de la fièvre jaune , est un argument péremptoire auquel la chicane même n'a rien à opposer. Demandons , en effet , à ceux qui soutiennent encore si opiniâtrement le système de la contagion , pourquoi la fièvre jaune ne s'est communiquée à aucun des individus du fort Bourbon ? Je les défie de répondre à cette question , et d'expliquer les faits que je viens de citer d'une manière plausible , et qui se concilie avec l'idée qu'il faut avoir d'une maladie contagieuse , parce que là , d'ailleurs , se trouvent réunies , d'après leurs principes mêmes , toutes les conditions propres et favorables à la contagion. Pour moi , je dis avec tous les médecins des Antilles et ceux du

continent américain, et avec la généralité des médecins anglais et français qui ont été à même d'étudier la fièvre jaune sur les lieux : les marins de *l'Euryale*, de *l'Hirondelle*, de *l'Égérie* et de *la Diligente* n'ont communiqué la fièvre jaune, ni aux soldats du fort Bourbon, ni aux habitans de la campagne et de la ville, parce que cette maladie n'est point transmissible d'un individu à un individu, propriété qui distingue une maladie contagieuse de toutes les autres.

Le compte que j'ai rendu de la maladie qui a régné à bord de *l'Euryale* a suggéré à un médecin, membre de la commission sanitaire centrale, au ministère de l'intérieur, une observation dont je lui sais gré, et dont je veux profiter pour, à l'exemple de M. le docteur Nacquart et de M. le docteur Deveze, essayer encore de faire sentir la différence essentielle qu'il y a entre une maladie produite par contagion et une maladie produite par infection, différence que les partisans de la contagion affectent de méconnaître ou dont il leur semble tout à fait inutile de tenir compte. Ainsi, à l'occasion de la fièvre jaune contractée à bord de *l'Euryale* par des hommes qui y étaient venus en corvée, on fait cette question : « Dira-t-on que, dans ce cas, la fièvre jaune ne s'est

» transmise que par infection et non par con-
 » tagion? Peu importe, puisque les résultats n'en
 » sont pas moins fâcheux. » Oui, certes, c'est
 par infection et non par contagion que la fièvre
 jaune s'est communiquée dans ce cas, et *l'Égérie*,
la Diligente et *l'Euryale* en fournissent une
 épreuve et une contre-épreuve bien sensibles.
 Indiquons en peu de mots la différence qu'il y
 a entre la contagion et l'infection, et rendons-la
 si claire et si palpable, que tout homme, même
 étranger à l'art, en saisisse facilement la justesse
 et la vérité.

Il y a contagion là et seulement là où un
 individu malade communique sa maladie à un
 individu sain, soit par contact immédiat, soit
 par contact indirect, c'est-à-dire, au moyen des
 hardes, marchandises, ou même de l'air, im-
 imprégnés de germes ou miasmes sortis de ce
 malade. Ces germes transmissibles par divers
 milieux produiront la maladie partout où ils se-
 ront transportés, et la maladie ainsi produite,
 susceptible de voyager et de changer de climats,
 est une maladie *contagieuse*.

Il y a infection, seulement infection, là où
 des hommes bien portans tombent tout à coup,
 en plus ou moins grand nombre, atteints d'une
 maladie qui ne peut être transportée au-delà
 du lieu infecté par aucun moyen, ni par les

malades, ni par aucun effet à leur usage : pour être atteint d'une telle maladie, il faut aller s'exposer aux causes locales qui la produisent ; et pour en être à l'abri, il suffit de se tenir éloigné du lieu *infecté*.

C'est ainsi que le gaz qui s'exhale de la terre et qui remplit les couches inférieures de l'air dans la grotte du chien, tue promptement ceux qui le respirent, tandis que son action délétère ne s'étend point au-delà de l'entrée de la grotte.

Nous ne dirons pas que se refuser à admettre cette distinction entre une maladie due à un principe contagieux et une maladie due simplement à un principe d'infection, *c'est nier Dieu* ; mais nous dirons *que c'est nier la lumière, c'est nier une évidence aussi frappante que le jour*. « Mais peu importe, ajoute-t-on, » puisque les résultats n'en sont pas moins » fâcheux. »

Sans doute, si par *résultats fâcheux* vous entendez un même nombre de morts sur un nombre donné de malades, vous avez raison ; si, par exemple, sur trois cents hommes atteints de la fièvre jaune, cent succombent à cette maladie, peu importe que la maladie dont ils sont morts ait été produite par infection ou par contagion, le résultat pour eux n'en est pas

moins fâcheux ; mais il y aurait moins que de la générosité à supposer que telle a été la pensée de l'auteur de cette réflexion.

Or, considérée sous tout autre point de vue, la distinction entre une maladie qui doit son origine à l'infection ou qui la doit à la contagion, est d'une telle importance, qu'elle seule doit nécessairement servir de base à toute mesure prophylactique, et que, sans *elle*, il est impossible d'assigner judicieusement aucunes mesures sanitaires. En effet, ces mesures doivent, selon le sens dans lequel une maladie aura été jugée, non-seulement différer, mais même, à certains égards, être opposées entr'elles. Ainsi, quant à nous, pour qui la fièvre jaune est une maladie généralement produite *par infection* et *jamais par contagion*, notre premier soin, lorsqu'elle sévit avec force dans un lieu circonscrit et déterminé, comme, par exemple, à bord d'un vaisseau, est de faire sur-le-champ désarmer le vaisseau *infecté*, et d'en transférer l'équipage dans des lieux élevés et sains. Nous trouvons dans cette mesure, invariablement exempte de tout risque, du plus léger inconvénient, deux avantages immenses : le premier, en les éloignant du foyer d'infection, de soustraire les hommes qui n'en sont pas encore atteints, à la presque certitude de l'être s'ils restaient confinés

à bord; le second, de fournir à ceux qui sont déjà malades bien plus de chances de guérison que s'ils restaient exposés à l'action continuelle des causes locales de la maladie. Que feraient, au contraire, ceux qui croient que la fièvre jaune est contagieuse, à l'approche d'un ou plusieurs vaisseaux où cette maladie exercerait ses ravages? Ce que, par le plus déplorable aveuglement, ils font et conseillent de faire partout : ils obligeraient ces vaisseaux à se tenir éloignés de toute terre, les feraient entourer de gardes, surveiller scrupuleusement, et malades et bien portans, tous attendraient, dans cette horrible situation, la fin de leurs maux. Ainsi, lorsque la fièvre jaune vient à se manifester à bord d'un bâtiment en rade ou qui navigue de conserve avec plusieurs autres, faut-il interrompre toute espèce de rapport entre les bâtimens sains et le bâtiment infecté? Non assurément : il suffira, comme le prouve l'exemple *du Silène*, d'interdire l'entrée du bâtiment infecté aux hommes des autres bâtimens; et non-seulement les hommes bien portans du bâtiment où est la fièvre jaune, pourront communiquer avec les autres équipages, mais il faudra, s'il y a beaucoup de malades, les répartir sur les bâtimens sains où ils trouveront, sans aucun préjudice pour les autres, plus de chances de guérison pour eux.

Cette mesure rationnelle est également salutaire et applicable partout où règne la fièvre jaune, soit à terre, soit à la mer; elle est générale aux États-Unis, à la Côte-Ferme, aux Antilles. Ainsi, lorsque cette maladie commence à sévir dans les grandes villes maritimes qui y sont sujettes, telles que New - Yorck, Philadelphie, Baltimore, Norfolk, Charlestown, la Nouvelle-Orléans, Porto-Cabello, la Vera-Cruz, etc., il est loisible à tous les habitans, même à ceux qui sont déjà malades, de sortir de la ville et de se retirer dans l'intérieur, et jamais la maladie ne s'y est propagée. Nous lisons que, dans l'épidémie de 1819, les habitans de la Nouvelle-Orléans fuyaient de toutes parts sur les *steamboats* qui naviguent sur le Mississipi; que plusieurs même, déjà atteints de la fièvre jaune, sont morts à bord de ces bâtimens : or, on ne cite pas un seul exemple de fièvre jaune communiquée par les malheureux fugitifs, sur le long trajet de ces belles diligences.

Que l'on compare maintenant nos mesures et les mesures prises sur le continent américain contre la fièvre jaune, aux mesures adoptées en France; que l'on compare le sort d'une ville dont tous les citoyens ne pourraient sortir tant que la fièvre jaune y régnerait, au sort d'une ville d'où ils auraient la faculté de sortir tous;

et que l'on dise encore , « si les résultats *sont*
 » également *fâcheux* là où l'on croit que la
 » fièvre jaune n'est qu'une maladie *d'infection* ,
 » et là où on la croit *contagieuse*. » L'exemple
 de Barcelonne résout , pour l'Europe même , la
 question d'une manière non équivoque. La
 moitié de la population qui a abandonné la
 ville a été sauvée, hors ceux qui avaient déjà
 en eux-mêmes le principe de la maladie, tandis
 que plus d'un quart de l'autre moitié qui y est
 restée enfermée en a été victime. « Mais, dit-on, si
 » la fièvre jaune n'est pas contagieuse, pourquoi
 » y a-t-il proportionnellement plus de médecins
 » qui en sont atteints et en meurent, que de
 » soldats et de marins? A quoi tient cette diffé-
 » rence, si ce n'est à la contagion que les méde-
 » cins, par leurs rapports plus fréquens et plus
 » intimes avec les malades, sont plus exposés à
 » contracter? » Cette objection, faite ailleurs pour
 d'autres maladies que la fièvre jaune, nous a été
 adressée ici à l'occasion de la mort de neuf chi-
 rurgiens de la marine, sur douze qui étaient atta-
 chés à la station des Antilles en 1821. Elle est
 spécieuse et mérite une réponse particulière.

Pour avoir la raison de cette triste différence
 en notre faveur, il faut s'élever au-dessus de
 l'idée d'un être fantastique que l'imagination, la
 peur, l'ignorance et la paresse, seules ou réunies,

se plaisent à créer. Il faut, dans l'appréciation des causes communes à tous, tenir un compte rigoureux des prédispositions physiques et morales individuelles, pénétrer dans la nature de l'homme, connaître les lois de son organisation, les phénomènes de sa sensibilité, en un mot, la physiologie de ses sensations. C'est en cela, et en cela seul, que gît toute prééminence pour les maux comme pour les biens, pour le bonheur comme pour le malheur de l'homme.

Plus il est civilisé et perfectionné au moral, et plus les causes qui agissent sur lui par l'entremise de ses nerfs produisent d'effet en plaisir ou en peine. Nous savons jusqu'où la réflexion ou une attention inquiète peut modifier l'état de nos organes. Ainsi, nous voyons des hommes pleins d'honneur et de délicatesse d'ailleurs, mais timides, peu aguerris, peu propres conséquemment au métier de la guerre, tomber dans une mêlée, se croire grièvement blessés, lorsqu'à peine ils ont l'épiderme effleurée, tandis que d'autres perdent un membre sans, pour ainsi dire, s'en apercevoir. Aussi quelle différence aux Antilles dans la disposition des esprits parmi les étrangers qui ont le moral perfectionné et le commun des soldats et des matelots ! Ceux-ci connaissent à peine de nom la maladie qui les menace; quand ils en sont atteints, ils n'éprouvent

guères que la douleur physique; sa cessation, qui n'est souvent que l'avant-coureur d'une mort prochaine, les laisse sur leur état dans une sécurité et une illusion complètes, et ils meurent généralement de la fièvre jaune comme l'on s'endort ailleurs; c'est-à-dire, sans angoisses et sans agonie. Les autres, au contraire, savent que le privilège, pour les étrangers, de vivre sous ces climats, s'achète communément au prix d'une maladie très-grave, dont ils connaissent tous les symptômes. Or, l'effet inévitable pour eux, dès qu'ils s'imaginent éprouver quelques-uns de ces symptômes, est au moins l'inquiétude. Aussi le plus léger mal de tête, la moindre douleur de reins, qu'ils ne remarqueraient seulement pas dans leur pays natal, les trouble déjà; et, chose remarquable, le courage le plus intrépide, la vie la plus éprouvée ne met pas toujours à l'abri de l'espèce de terreur qu'inspire l'idée de la fièvre jaune. Les conséquences de ces invincibles dispositions morales sont que, dès que des médecins éprouvent ou croient reconnaître en eux les signes de la fièvre jaune, ils se déclarent *perdus*. D'où l'on voit qu'outre les causes physiques générales et locales de cette maladie, lesquelles sont supposées égales pour les médecins comme pour le commun des hommes, il y en a de puissantes, prises dans l'ordre moral, qui sont particulières

aux médecins et à ceux dont l'éducation et les connaissances sont analogues. A moins de nier la chose la mieux avérée du monde, l'influence du moral sur le physique de l'homme, on ne peut donc nier la grande part que les causes morales ont dans la production et les résultats d'une maladie dont le nom seul fait peur ; et ainsi on explique, sans le secours d'un germe aussi facile à imaginer qu'impossible à prouver, pourquoi les médecins sont plus généralement sujets à la fièvre jaune, et y succombent plus souvent que le commun des hommes.

Des médecins américains, français et anglais ont, depuis une vingtaine d'années, tenté publiquement sur eux-mêmes nombre d'expériences diverses pour s'inoculer la fièvre jaune, et la maladie ne s'est développée sur aucun.

M. Guyon, chirurgien-major du premier bataillon de la Martinique, âgé de vingt-neuf ans, vient, à l'exemple de ces médecins, de réitérer ces expériences et ces épreuves magnanimes ; mais il a été beaucoup plus loin qu'aucun d'eux, et il a atteint, si l'on peut le dire, la dernière borne de l'audace et du dévouement (1).

Dans l'intervalle de cinq jours consécutifs, ce jeune médecin a, en présence de nombreux

(1) Voyez les procès-verbaux à la fin de ce Mémoire.

témoins, essayé sur sa personne toutes les voies de contagion, tous les modes de contacts et d'inoculation possibles, et avec tout aussi *peu de succès* que les Potter, les Firth, les Parker, les Cabanellas, les Lavallée, les Chervin (1), etc. Une demi-heure après la seconde expérience, c'est-à-dire, après avoir avalé une assez grande quantité de matière noire, qu'il trouva d'une excessive amertume, M. Guyon ressentit quelques coliques qui ne l'empêchèrent pas de déjeûner après chez M. l'ordonnateur avec plusieurs témoins de cette expérience. La dernière inocula-

(1) M. Chervin, médecin français, après avoir étudié la fièvre jaune pendant plus de deux ans à la Guadeloupe, et s'être livré à toutes sortes de recherches et d'expériences, entreprit, pour connaître à fond la vérité à ce sujet, un voyage qu'il vient de terminer. Il a parcouru, en cinq ans, toutes les Antilles et les grandes villes des États-Unis, depuis la Trinité espagnole jusqu'à Boston. Il s'est mis en rapport avec tous les médecins répandus sur cette surface immense du Nouveau-Monde, il a recueilli les opinions *motivées* de tous, et il résulte de cette prodigieuse collection de témoignages authentiques dont M. le docteur Chervin m'a permis de prendre connaissance dernièrement, à son passage au Fort-Royal, que le nombre des médecins qui soutiennent encore la contagion, est à celui des médecins qui la rejettent comme environ *quatre* sont à *cent*. Cette *dissidence* est une nouvelle preuve qu'il n'y a, en rien, évidence pour tous : Newton a encore aujourd'hui des contradicteurs.

tion produisit une légère inflammation assez douloureuse au bras, et l'engorgement des glandes axillaires; mais ces accidens se dissipèrent au troisième jour, et la santé de M. Guyon n'en a pas été autrement affectée. La troisième de ces expériences a été accompagnée d'une circonstance que quelques témoins voulaient faire relater au procès-verbal, et que nous ne croyons pas hors de propos de consigner ici. M. Guyon venait de recevoir la première partie du rapport présenté à S. Exc. le ministre secrétaire d'état au département de l'intérieur, par la commission médicale envoyée à Barcelonne. Lorsqu'il eut revêtu la chemise du jeune homme qui venait d'expirer, et se fut couché dans son lit, il proposa de nous lire ce rapport si impatientement attendu ici. Il le lut en effet, et n'en eut pas plutôt achevé la lecture qu'il s'endormit. Ceux qui connaissent cette pièce si lugubre et si bien calculée pour émouvoir et épouvanter les imaginations, trouveront dans cette circonstance un motif de plus d'admiration pour M. Guyon.

Ne pouvant nier l'authenticité de tant d'expériences diverses et y trouvant, au fond, la preuve écrite de la fausseté de leur opinion, des partisans de la contagion de la fièvre jaune affectent un certain mépris pour quelques-unes de ces expériences. Selon eux, le principe contagieux de

la fièvre jaune ne réside point dans les matières excrémentitielles de l'individu qui en est atteint, et ainsi les dégustations qu'on a faites de ces substances sont *inutiles, dégoûtantes et absurdes*. Nous croyons très-fermement aussi avec les contagionistes, qu'il ne réside aucun principe contagieux dans les excrétiions ou sécrétions des hommes atteints de la fièvre jaune; mais s'ils veulent être conséquens, qu'ils cessent donc de nous parler de ces matières et surtout de cette affreuse matière noire qui semble effrayer si fort quelques-uns d'entr'eux. La dégustation et surtout la déglutition de cette matière est incontestablement fort désagréable, et on peut naturellement les trouver dégoûtantes; mais les expressions *inutiles, absurdes* sont, il faut en convenir, bien dures et bien séantes.

Pour se soumettre à de telles épreuves, il faut, si convaincu que l'on soit de son opinion, une force de caractère et de résolution qui, certes, n'est donnée qu'à un bien petit nombre d'hommes; il est même de toute évidence, qu'une abnégation complète de soi-même peut seule, en pareille matière, rendre l'homme supérieur à toutes les répugnances et aux dégoûts les plus naturels. Pour nous, nous ne voyons dans la ligne des gens de notre profession, rien qui soit au-dessus de ces épreuves et de ces expériences;

elles sont, dans les hommes qui s'y soumettent, le *maximum* d'un héroïsme qui surpasse celui qui fait affronter la mort au sein des batailles, et dignes, par elles-mêmes et par le but d'utilité qui les inspire, de toute l'attention et des récompenses du gouvernement.

Qu'ajouter à ces faits, à ces expériences? Dirai-je d'autres faits tout aussi inexplicables dans le système des contagionistes? Ces faits abondent, et nous pourrions citer cent exemples de fièvre jaune qui n'ont eu *ni antécédens ni suites*. Là, dans vingt navires, soit en rade, soit en mer, on voit un homme ou deux atteints de la fièvre jaune, sans avoir eu aucune communication avec des personnes *infectées*, et sans qu'aucun autre individu de ces équipages ait *pris* la maladie; ici, ce sont des soldats, des ouvriers habitant les mêmes casernes, soumis aux mêmes influences extérieures, mais dont les uns, soit par prédisposition plus prononcée, soit par inconduite, se trouvent frappés de la fièvre jaune, tandis que les autres en sont exempts; plus loin, un Européen, traité dans une maison particulière, entouré d'autres Européens nouvellement arrivés comme lui, y meurt de la fièvre jaune, sans qu'aucun des assistans en ressente la moindre atteinte. Des hommes venus à l'hôpital, couchés par inadvertance ou placés *sciemment* dans des lits encore

chauds où des hommes atteints de la fièvre jaune venaient d'expirer, et ne contractant jamais la maladie. Enfin, depuis le 1^{er} juillet 1818, jusqu'au 31 décembre 1822, mille neuf cent quatre-vingt-deux malades, atteints de la fièvre jaune, ont été traités à l'hôpital du Fort-Royal, et près de trois cents ouvertures de cadavres y ont été pratiquées, sans que nous ayons pu reconnaître un seul exemple de communication de cette maladie aux officiers de santé, aux servans ou à tous autres employés. Aussi l'opinion qui refuse à la fièvre jaune toute propriété contagieuse est-elle générale et traditionnelle aux Antilles. Dans l'immense collection des lois et ordonnances qui régissent les colonies depuis près de deux siècles (et ceci est une chose bien remarquable), il ne s'en trouve pas une qui prescrive la plus simple mesure contre la propagation de cette maladie : jamais et nulle part les communications n'ont été interrompues entre les individus qui en sont atteints et ceux qui ne l'ont pas, entre les villes où cette maladie régnait et celles où elle n'était pas. En serait-il donc ainsi si jamais la fièvre jaune avait été le résultat évident et même probable d'une semblable liberté de communication? Les gouverneurs, les intendants, les premiers magistrats qui se succèdent depuis cent cinquante ans, auraient-ils tous été

assez aveugles pour ne jamais voir de contagion , si, en effet, il y eût eu contagion , ou assez coupables pour laisser envahir les peuples confiés à leurs soins par cette contagion reconnue? L'une et l'autre supposition est également absurde. Concluons donc avec assurance que la sécurité des magistrats et du peuple des Antilles contre les dangers de la contagion de la fièvre jaune , a pour fondement même l'évidence que cette maladie n'est pas contagieuse. A cet égard la croyance des médecins et celle des magistrats est à toute épreuve ici, et tel livre, où l'on énumère avec la plus ridicule emphase les prétendues *irruptions* de fièvre jaune ici, là et partout, et que l'on croyait à Paris pouvoir être un sujet d'alarmes aux Antilles, n'y a été qu'un sujet de *pure risée*.

Quelques jeunes médecins de la marine, dont l'imagination a été ébranlée par la lecture de ces sortes de romans, arrivent ici au moins avec des doutes sur la nature de la fièvre jaune; mais ils n'ont pas plutôt vu et étudié cette maladie au lit des malades et à l'amphithéâtre, qu'ils sont pleinement rassurés. Je n'en cite aucun; mais je pourrais nommer dix de ces estimables confrères de toutes les classes qui ont changé d'opinion, et remporté avec eux en France la pleine conviction que la fièvre jaune n'est pas contagieuse. Ainsi, des faits innombrables et

authentiques, des expériences positives souvent répétées, le témoignage de l'universalité des médecins des colonies et de la marine, la croyance commune aux Antilles et au continent américain, tout prouve invinciblement que la fièvre jaune, qui règne aux Antilles et en Amérique, n'est pas une maladie contagieuse. Mais la question n'est plus là, et, si on excepte quelques médecins français qui ne sont déjà plus d'accord entr'eux, ni avec eux-mêmes, et qui n'ont point vu du tout ou n'ont point vu assez long-temps la fièvre jaune pour la bien juger, et tel auteur qui a beaucoup moins vu cette maladie qu'il ne le dit, et qui n'a jamais eu, en aucune manière, qualité pour la juger, les partisans de la contagion *transatlantique* passent condamnation sur ce point, et M. le docteur Pariset lui-même l'établit de la manière la plus positive. Écoutons-le :

« Mais, je l'avoue sans difficulté, il n'est pas
 » possible de proposer, contre la réalité de la
 » contagion, des argumens plus forts et plus
 » décisifs que ne l'a fait le docteur Miller, mé-
 » decin de New-Yorck, dans le petit écrit qu'il a
 » publié en 1806, touchant l'épidémie de l'année
 » précédente. Ses argumens sont tirés des faits
 » les plus authentiques, ou plutôt ce sont ces
 » faits eux-mêmes qui parlent dans son ouvrage,

» et ces faits établissent la *non contagion de la*
 » *fièvre jaune d'une manière si solide, qu'ils*
 » *ôtent tout moyen de contester.* C'est surtout
 » par ce dernier trait que la fièvre jaune de l'A-
 » mérique diffère de celle d'Europe. Aux États-
 » Unis, en effet, dès que la saison favorable est
 » arrivée, la fièvre jaune éclate dans tous les
 » ports de mer, ou du moins dans la plupart
 » de ceux du midi : elle ne part point, comme
 » en Andalousie, d'un foyer unique et primitif,
 » elle se manifeste même dans l'intérieur des
 » terres et dans des lieux tellement reculés,
 » tellement séparés du reste du monde, que le
 » mal n'y saurait venir d'une source étrangère.
 » La fièvre jaune n'y est donc pas importée,
 » *pas plus qu'elle ne peut l'être dans les vais-*
 » *seaux où elle se montre tout à coup et dans*
 » *le cours d'une longue navigation,* ainsi que
 » l'ont avancé des écrivains respectables. Enfin,
 » dans les hôpitaux, on ne la voit point, comme
 » elle fait en Europe, passer d'un premier ma-
 » lade à un homme sain ou un autre malade,
 » gagner ainsi de lit en lit et atteindre jusqu'aux
 » infirmiers, aux médecins, aux aumôniers, aux
 » magistrats chargés de surveiller le service, etc. :
 » sorte de transmission qui n'a point de bornes
 » et distingue éminemment toute maladie conta-
 » gieuse. Un lit que vient de quitter un mort

» ne la donne point à celui qui succède ; le
 » linge qui a servi pendant la maladie , ce linge
 » trempé de la sueur , ou teint du sang , ou impré-
 » gné des émanations du malade , l'odeur de ses
 » excréments , celle des matières qu'il a vomies ,
 » rien de tout cela ne propage une fièvre si
 » redoutable d'ailleurs , puisqu'en général elle
 » tue plus du dixième de ceux qu'elle attaque.
 » Or , de telles circonstances , constatées des
 » milliers de fois , sont d'autant plus péremp-
 » toires contre la contagion , qu'on les observe
 » dans un pays où rien n'est plus commun que
 » de voir le même individu éprouver plusieurs
 » fois la fièvre jaune. Aussi M. Hyde de Neu-
 » ville m'a-t-il fait l'honneur de m'assurer
 » qu'aujourd'hui le sentiment des partisans de
 » la contagion est universellement abandonné
 » aux États-Unis , et que *le gouvernement , mieux*
 » *éclairé par les médecins , s'applique à faire*
 » *prévaloir partout le sentiment contraire , si*
 » *conforme aux intérêts du commerce , et par*
 » *conséquent à la prospérité publique* (1). »

On éprouve , en lisant ce passage si clair , si
 persuasif , et qui décèle bien toute la conviction
 de l'auteur , un plaisir semblable à celui que

(1) Observations sur la fièvre jaune , faites à Cadix , en
 1819 , par M. Pariset. Pages 119 et 120.

donne une bonne nouvelle. Au moins , se dit-on, les marins et le commerce auront un fléau de moins contr'eux ; ils ne seront point assujettis à ces quarantaines plus redoutables que les voyages mêmes. Ce jugement, chacun des lecteurs de M. le docteur Pariset l'aura porté, parce qu'il est implicitement renfermé dans le principe avoué par lui-même. Cependant, perdant aussitôt de vue la proposition qu'il vient d'établir, ou n'y apercevant pas les conséquences qui en dérivent nécessairement, M. le docteur Pariset écrit sur la même page ces étranges lignes : « Si l'on me faisait *à priori* » cette question : la fièvre jaune d'Amérique » est-elle susceptible d'être importée en Europe? » je répondrais sans hésiter par l'affirmative. »

Ce nouveau point de question mérite toute notre attention. Forcé par l'évidence même des faits de convenir que la fièvre jaune des Antilles et du continent américain n'est point une maladie contagieuse, M. le docteur Pariset a dû recourir à une supposition sans laquelle le système d'importation croule avec ses conséquences. Mais cette supposition, qu'une maladie qui n'est pas contagieuse dans un individu puisse pourtant produire une maladie contagieuse chez un autre individu, n'est, en aucun sens, soutenable. Essayons de le démontrer *à priori* ; et, pour ôter

tout subterfuge à la chicane, définissons les termes ; redisons brièvement ce qu'il faut entendre par *contagion*, *miasmes contagieux*, *maladie contagieuse*.

Contagion.

Contagion est un mot complexe qui renferme nécessairement l'idée de deux choses bien distinctes entr'elles ; savoir, celle de *miasme* comme cause, et celle de *maladie* comme effet. Prise dans un sens général, la contagion peut donc être définie un désordre physique, communiqué à un corps organisé au moyen d'une matière subtile, et qui a la faculté de se reproduire dans d'autres corps sains sous la même forme et avec les mêmes caractères. Voilà ce qui est commun à toutes les sortes de contagions, abstraction faite de leurs principes ou élémens, de leurs espèces, variétés, voies, moyens et mode de communication. Cette reproduction de certaines maladies qui portent en elles-mêmes le principe d'une durée indéfinie, est un de ces prodigieux phénomènes comme il y en a tant dans la nature, et dont il ne nous est point donné de pouvoir rendre raison, ni d'assigner toujours la vraie origine. Mais que l'origine des maladies contagieuses date de celle de *tout ce qui est*, ou qu'elles aient été, dans *le cours du monde*, accidentellement et spontanément déterminées par des causes qu'aucune loi physique

ou chimique ne saurait expliquer, peu importe à la question présente : il s'agit de maladies contagieuses *actuellement* existantes, produites et propagées par le secours d'un miasme.

Mais que faut-il entendre par miasmes ou germes contagieux qui ont, comme les êtres organisés, la faculté de se reproduire, et qui semblent, dit Guyton de Morveau, prendre vie pour donner la mort? Comprendra-t-on sous cette dénomination les différens gaz qui se dégagent des matières animales et végétales en putréfaction? les diverses exhalaisons des marais, des étangs, des hâvres, des cales, des bâtimens, etc.? Non, sans doute, ce serait évidemment confondre des substances qui diffèrent essentiellement entr'elles. En effet, ne voyons-nous pas ces gaz, ces exhalaisons déterminer des affections différentes sur les individus ou les peuples soumis à leur influence, selon la nature et l'idiosincrasie de ces individus et de ces peuples, produire chez les uns des fièvres intermittentes, tierces, quartes, et chez les autres des fièvres continues, inflammatoires, bilieuses, etc.? De tels agens ne peuvent donc être considérés que comme des puissances nuisibles ou malades ordinaires; et produisissent-ils la même maladie sur une foule d'hommes exposés à leur influence et doués, à peu près, de la

Miasmes
contagieux.

même susceptibilité, ils ne seraient pas pour cela des miasmes contagieux, mais seulement *infectieux*, s'ils ne laissaient pas dans ceux qui sont atteints de cette maladie, la propriété de la reproduire sur d'autres. D'où l'on voit que par germes ou miasmes contagieux, il faut entendre seulement ceux qui, étant extraits d'un individu malade et appliqués à un individu sain, déterminent dans celui-ci le même genre de maladie dont celui-là est atteint; c'est-à-dire, que les miasmes contagieux, proprement dits, ont pour premier caractère d'être le produit d'une maladie, et pour second, d'imprimer à la maladie qu'ils déterminent la singulière propriété de se reproduire.

Ainsi, une maladie susceptible d'être transmise au moyen d'un germe ou miasme d'un sujet qui en est affecté à un sujet sain, est une maladie contagieuse. Le propre du *contagié* est donc de renfermer en soi les élémens de la contagion, et de transmettre sa maladie à ceux qui s'approchent et vivent avec lui dans une communication plus ou moins intime.

Ce n'est incontestablement que par son application immédiate sur un ou plusieurs points de la surface du corps humain que le miasme contagieux peut agir et produire une maladie analogue à sa nature; et, ainsi, il y a toujours et

nécessairement dans toute contagion contact *immédiat* du principe morbifique. Cependant, la distinction généralement établie n'en demeure pas moins exacte, et il y a bien véritablement trois moyens très-distincts de communication pour toute maladie contagieuse. Nous avons établi ailleurs ce point de doctrine, *par une longue série d'observations et de faits incontestables, et nous avons prouvé jusqu'à l'évidence, que le contact médiat, le contact immédiat et la propagation par l'air atmosphérique, sont les trois moyens à l'aide desquels toutes les maladies contagieuses sont transmises d'un individu à un autre individu* (1).

Voies ou
moyens
de communication.

C'est sur cette différence dans les moyens par lesquels les maladies contagieuses se propagent, que sont basées les mesures qu'il convient d'opposer à chacune d'elles. Ainsi, on peut impunément vivre avec une personne atteinte, même au plus haut degré, d'une maladie contagieuse, user du même linge, avoir le même lit, toucher les parties de son corps affectées, le virus que produit cette maladie n'a de prise que sur une peau très-fine et dépourvue d'épiderme; telle est la *siphilis*. Il suffit, au contraire, pour contracter une autre maladie contagieuse, de toucher

(1) *Journal général de Médecine*, mois de février 1815.

le corps de celui qui en est atteint, ou même son linge et autres objets à son usage; telle est la gale. Enfin, il y a des maladies contagieuses qui semblent également se jouer de toutes les précautions; ce sont celles dont les germes subtils et légers, échappés des corps malades, ou des effets à leur usage, sont reçus dans l'air et transportés par l'air à des distances plus ou moins grandes, sans rien perdre de leur propriété contagieuse, et telle est, entr'autres, la petite vérole.

Enfin, semblables entr'elles puisqu'elles sont toutes communicables et reproductives, les maladies contagieuses diffèrent et par leurs principes, et par leurs voies de transmission, et par leurs effets sur l'économie animale; et ce sont là les circonstances d'après lesquelles le mode de contagion propre à chacune d'elles doit se déduire.

Mode de
contagion.

Ces notions élémentaires sur les attributs et les conditions de la contagion m'ont paru indispensables et tout à la fois suffisantes pour faire apprécier la supposition de M. le docteur Pariset. Comment, d'après ces notions, expliquer ou même concevoir qu'une maladie qui n'est point contagieuse, puisse jamais communiquer une maladie contagieuse? Un style admirable et vraiment séducteur a pu donner le change

sur ce point aux personnes étrangères à la connaissance des maladies, ou qui n'ont que des idées confuses ou erronées sur les termes par lesquels elles sont désignées; mais pour les médecins qui connaissent bien la valeur des uns et la nature des autres, il y a, il nous en coûte à le dire, absurdité dans la supposition de M. le docteur Pariset. En effet, une maladie qui n'est pas de sa nature contagieuse, n'engendre et n'exhale point de germes contagieux; ces germes seraient évidemment un effet sans cause : *Proles sine matre concepta*. Conséquemment, une fièvre jaune contractée en Amérique ou aux Antilles, ou à bord d'un bâtiment à la mer, quelle qu'ait été son issue, ou fatale ou heureuse, ne laisse et ne peut rien laisser derrière elle capable de donner lieu à une maladie qui lui ressemble.

» Mais, dit-on, l'esprit se perd, quand il veut
 » expliquer les inconcevables effets de la conta-
 » gion. » L'esprit se perd, sans doute, quand il
 veut concilier les inconciliables, quand il veut
 allier ensemble deux propositions qui s'excluent
 mutuellement. Or, dire « la fièvre jaune n'est pas
 » contagieuse, la fièvre jaune peut se communi-
 » quer par contagion, » c'est évidemment énoncer
 deux propositions dont l'une exclut l'autre; c'est
 une espèce de mystère que l'esprit le plus fin

et le plus délié prétendrait vainement pouvoir expliquer.

Dire encore « qu'une maladie peut être tantôt » contagieuse et tantôt ne l'être pas, » est une fiction tout à fait heureuse et commode. Il y a là de quoi mettre tous les amours-propres à couvert, de quoi répondre à toutes les objections; mais, au fond, cette assertion est tout à fait gratuite et répugne à ce principe avoué en médecine, qu'une maladie donnée jouit toujours des mêmes propriétés : or, la propriété essentielle d'une maladie contagieuse est de se reproduire sous la forme qui lui est propre. Otez-lui cette propriété que quelques circonstances particulières en dedans ou en dehors des individus peuvent suspendre ou détruire, et ce n'est plus une maladie contagieuse.

Examen de
quelques
passages
du livre de
M. le doc-
teur Pari-
set.

Voyons maintenant de quelle manière M. le docteur Pariset conçoit et comment il explique qu'une maladie qu'il reconnaît n'être pas contagieuse en Amérique, est pourtant susceptible d'être importée en Europe.

En effet, dit-il (pages 120, 121 et 122),
« le poison qui donne la fièvre jaune à la Vera-
» Cruz est accumulé dans l'air avec une telle
» abondance, qu'il suffit à un homme arrivant
» d'Europe de traverser la ville pour contracter
» la maladie. Il en reçoit le germe, ou par la

» pean , ou par la salive , ou , plus sûrement en-
 » core , par la respiration , et quelque hâte qu'il
 » mette à gagner Xalapa , bâtie sur la côte voi-
 » sine , au-dessus de l'atmosphère empoisonnée ,
 » *ce germe le suit* , et ne tarde pas à produire
 » ses effets accoutumés . Pour les sujets propres
 » à en recevoir la funeste impression , qu'importe
 » *qu'un venin si dangereux soit respiré en*
 » *Amérique ou en Europe ? Et il le sera certai-*
 » *nement en Europe* , si , comme *il arrive pour la*
 » *peste d'Orient* , des marchandises imprégnées de
 » ces miasmes invisibles , si du coton , des matières
 » animales ou de simples vêtemens emballés ,
 » pressés dans des coffres et cachés dans les flancs
 » d'un vaisseau mal aéré , sont transportés sur
 » une plage européenne et tout à coup déployés
 » à l'air , au milieu d'une population nombreuse
 » et toute neuve pour ce genre de poison , qui le
 » reçoit , le touche , le manie et s'en pénètre avec
 » d'autant plus de sécurité , qu'elle est plus igno-
 » rante . Ne sait-on pas que des voiles tirées
 » d'un navire que *le typhus avait ravagé* , donnè-
 » rent , long-temps après , cette affreuse maladie
 » à des ouvriers qui les réparaient ? *et n'est-il*
 » *pas visible qu'entre ce fait et la possibilité*
 » *que je viens d'établir , la parité est exacte ?*
 » Car , enfin , de quelque santé que jouissent
 » les habitans de la Vera-Cruz , si l'atmosphère

» où ils sont plongés nuit aux étrangers sans
 » leur nuire à eux-mêmes, ce ne peut être que
 » parce qu'elle renferme des *molécules qui, non*
 » *délétères pour ceux-ci, le sont singulièrement*
 » pour ceux-là. Or, pourquoi *ces molécules,*
 » *comme celles de la peste ou de la petite vé-*
 » *role* ou du typhus ordinaire, n'auraient-elles
 » pas de l'affinité pour les matières qui sont les
 » objets les plus familiers des échanges et du
 » commerce? Pourquoi ne s'attacheraient-elles
 » pas à ces objets et ne voyageraient-elles pas
 » avec eux? Ce serait une chose *incompréhensible*
 » qu'il en fût autrement. Veut-on que je fortifie
 » tout cela par un exemple? je le prendrai dans
 » les assises noires d'Oxford. Les criminels, que
 » l'on tira de prison pour les amener devant le
 » tribunal, firent périr par leur seule approche
 » presque tous les juges et tous les assistans. Ce-
 » pendant ils n'étaient point malades; mais dans
 » le cachot humide, étroit et obscur où ces pri-
 » sonniers croupissaient, ils s'étaient fait, avec
 » le temps, une sorte de santé bonne pour le
 » lieu, mais telle, qu'ils étaient comme des pes-
 » tiférés pour le reste des hommes. Pareils au
 » soldat parisien dont j'ai rapporté l'histoire,
 » *leurs vêtements mêmes portaient la mort, et*
 » communiquer avec eux, c'était s'exposer à un

» danger semblable à celui qui attend les étran-
 » gers à la Vera-Cruz. De même que cette ville,
 » leur cachot était un séjour empoisonné, sinon
 » pour eux, du moins pour tout nouveau venu,
 » et, pour en ressentir la première influence, il
 » revenait au même que les juges descendissent
 » dans ce cachot ou qu'ils le fissent, pour ainsi
 » dire, *monter devant eux dans la personne de*
 » *ceux qui l'habitaient.* C'est ainsi que je con-
 » çois comment la Vera-Cruz, transportée en
 » Europe, y frapperait des mêmes traits qu'en
 » Amérique; et ce que je dis de la Vera-Cruz
 » doit s'entendre des Antilles et même des
 » États-Unis, avec cette différence que la fièvre
 » jaune étant moins permanente aux États-Unis,
 » les relations que l'Europe entretiendrait avec
 » eux, auraient moins de chances de danger.
 » Du reste, *le mal qui partirait de cette double*
 » *source pour se répandre en Europe, y devien-*
 » *drait facilement épidémique,* puisqu'il rencon-
 » trerait, dans les organisations, les mêmes apti-
 » tudes qui, en Amérique, les disposent et les
 » ouvrent, pour ainsi dire, à toute son activité.
 » *Mais, serait-il contagieux, le germe s'en repro-*
 » *duirait-il par les maladies mêmes qu'il aurait*
 » *développées?* L'expérience seule doit répondre
 » à cette question. »

Que de suppositions gratuites admises en

principe ! Que d'ingénieuses et vaines subtilités dans ces trois pages ! Perdant de vue le principe de la contagion qui suppose une suite de phénomènes ordonnés les uns par rapport aux autres, et tous ensemble par rapport à un premier, M. le docteur Pariset se jette dans les disparates, compare et confond les miasmes qui sont le produit de la décomposition des substances animales et végétales en putréfaction et qui sont quelquefois la cause de la fièvre jaune reconnue par lui non contagieuse ici, avec les miasmes *humains*, *varioliques pestilentiels* qui sont le produit et la cause matérielle *du typhus*, *de la petite vérole et de la peste*, maladies reconnues contagieuses par lui et que je considérerai comme telles dans cette partie de la discussion. Le choix affecté de preuves par similitude décèle bien l'embarras où se trouve M. le docteur Pariset, de pouvoir en tirer du fond même du sujet. Les faits qu'il s'efforce inutilement d'amener à l'appui de sa conjecture, dans le passage que je viens de citer, sont également étrangers à la question et ne servent qu'à rendre plus sensible l'impossibilité de justifier, d'une manière tant soit peu plausible, son étrange supposition. Reprenons ses propres paroles : « Pour les sujets » propres à recevoir sa funeste impression, » qu'importe qu'un venin si dangereux (celui

» qui produit la fièvre jaune sur les étrangers à
 » la Vera-Cruz) soit respiré en Amérique ou en
 » Europe? » Peu importe assurément, l'effet en
 sera le même là comme ici, et c'est pour cela
 que les habitans du plateau du Mexique, de
 Xalapa même, qui sont à peu près également
 aussi propres que les Européens à recevoir la
 funeste impression de l'atmosphère de la Vera-
 Cruz, y sont comme les Européens frappés de la
 fièvre jaune, s'ils y descendent dans certaine
 saison de l'année.

» Et il le sera ce venin respiré en Europe, si,
 » comme il arrive pour la peste d'Orient, des
 » marchandises imprégnées de ces miasmes nui-
 » sibles, etc. »

Et ce venin ne sera très-certainement pas
 respiré en Europe, parce que n'étant pas le
 produit d'une maladie contagieuse, comme le
 sont ou sont supposés l'être les miasmes d'un
 pestiféré, il ne s'attache à rien, et perd son in-
 fluence meurtrière du moment qu'il est répandu
 dans l'air à une certaine distance; et voilà pour-
 quoi les malades, atteints de la fièvre jaune à la
 Vera-Cruz, n'ont jamais transporté avec eux les
 moyens de communiquer leur maladie, ni aux
 habitans, ni à ceux des montagnes de Xalapa;
 pourquoi les nombreuses émigrations des villes
 infectées de la fièvre jaune aux États-Unis, aux

Antilles, etc., n'ont jamais propagé la fièvre jaune aux villes voisines et dans l'intérieur.

« Ne sait-on pas que des voiles tirées d'un » navire que le typhus avait ravagé, donnèrent, » long-temps après, cette affreuse maladie à des » ouvriers qui les réparaient ? Et n'est-il pas » visible qu'entre ce fait et la possibilité que je » viens d'établir, la parité est exacte ? »

En admettant le fait, n'est-il pas, au contraire, de toute évidence qu'il n'y a nulle parité entre ce fait et la supposition de M. le docteur Pariset ? Il n'y aurait, en effet, de parité qu'autant qu'il y aurait identité de caractère entre ces deux maladies comparées. Ainsi, de ce qu'une maladie reconnue contagieuse a été propagée par l'intermédiaire de telle ou telle substance, il est permis d'inférer, par analogie, que telle autre maladie aussi contagieuse est susceptible de se propager par les mêmes moyens, parce qu'en effet les miasmes produits par deux maladies différentes, mais l'une et l'autre contagieuses, peuvent avoir une égale affinité pour tel ou tel corps et peuvent également s'y conserver avec toute leur vertu reproductive; mais ici tel n'est pas du tout le cas, puisque de l'aveu de M. Pariset, la fièvre jaune n'est pas contagieuse en Amérique. Donc il n'y a nulle parité entre le *fait* de la propagation du *typhus*, maladie supposée contagieuse,

par des miasmes contagieux conservés avec toute leur virulence dans des voiles et la *possibilité* de la propagation de la fièvre jaune non contagieuse, par des miasmes qui ne sont pas contagieux. Il faut subir cette conséquence ou renoncer aux premières règles du raisonnement.

L'exemple des assises d'Oxford, en 1577, celui de Taunton, en 1730, renouvelé dans les mêmes circonstances, celui du soldat parisien dont les *vêtemens portaient la mort*, et tant d'autres enfin où les fièvres typhoïdes, la petite vérole, la rougeole, etc., sont propagées médiatement, c'est-à-dire, au moyen d'effets qui ont été à l'usage des personnes atteintes de ces maladies ou même par l'atmosphère dans un espace resserré, tous ces exemples ressemblent de tout point à celui du navire dont les voiles sont supposées avoir propagé le typhus; et je leur oppose la même réponse.

« C'est ainsi que je conçois comment la Vera-Cruz, transportée en Europe, y *frapperait des mêmes traits* qu'en Amérique; et ce que je dis de la Vera-Cruz, doit s'entendre des Antilles et des États-Unis. »

Quelle astucieuse subtilité de langage et de dialectique! La Vera-Cruz, la Nouvelle-Orléans, etc., transportées en Europe et partout ailleurs avec leurs plages, leurs bassins, leur climat, leur

atmosphère y *frapperaient sans doute des mêmes traits qu'en Amérique* ; mais il n'y a possibilité de le concevoir qu'à ces conditions, et alors que signifie cette fiction, et qu'en veut-on conclure ? Le voici. Qu'il faut prendre des mesures (tel est toujours le point de mire) pour prévenir un grand danger ; car, poursuit M. le docteur Pariset, *un mal qui partirait de cette double source, deviendrait facilement épidémique en Europe*. Mais *un mal épidémique*, M. le docteur Pariset en conviendra avec tout le monde, reconnaît pour cause commune, un air altéré, vicié d'une manière quelconque, et c'est cette cause même qui rend la fièvre jaune épidémique au continent américain et aux Antilles. La fièvre jaune ne pourrait donc devenir épidémique en Europe, *par le fait de l'Amérique*, qu'autant que l'on transporterait là la cause qui la produit ici.

« Mais serait-il contagieux, le germe s'en » reproduirait-il par les maladies qu'il aurait » développées ? »

Singulière et bizarre puissance que celle de l'imagination ! Elle fait naître, à son gré, d'une maladie non contagieuse, un germe qu'elle envoie au loin produire une maladie contagieuse, et elle s'arrête incertaine devant cette maladie de sa création ! et elle demande si le germe qui l'a développée, se reproduira par elle ! comme s'il

fallait moins de hardiesse pour établir, comme point de fait, une chose impossible, que de se laisser conduire aux conséquences qui suivraient naturellement de ce fait, s'il était réel ! Or, autant il répugne d'admettre qu'une maladie, qui n'est pas contagieuse sur un individu, produira pourtant une maladie contagieuse sur un autre individu, autant il est naturel de supposer qu'une maladie réellement contagieuse donnera naissance à un germe capable de la propager, puisqu'elle renferme en elle-même la faculté de reproduire ce germe. Si donc la fièvre jaune était contagieuse, une fois son existence en Europe bien constatée, nul doute que le germe qui *l'aurait développée* ne se reproduisît *par elle* pour la propager indéfiniment. Voyez la grosse et la petite vérole, la rougeole, etc., et toutes les maladies évidemment contagieuses.

« L'expérience seule doit répondre à cette » question. »

Il y a en médecine, plus qu'en tout autre science peut-être, beaucoup de choses *vraies* qui ne peuvent effectivement être constatées et rendues certaines que par l'expérience : ainsi il s'est écoulé près d'un demi-siècle avant que *l'innocuité* et l'utilité de l'inoculation de la petite vérole fussent généralement reconnues en France,

et la vaccine, qui compte vingt-cinq ans de pratique universelle et de succès, trouve encore des hommes qui doutent de son efficacité. Ici, M. le docteur Pariset se montre plus *exigeant* ; pour lui un siècle et demi d'expérience ne suffit pas.

« Sans avoir eu la prétention de lire dans l'avenir, » dit-il (1), et de proposer ses décisions comme » infaillibles, il ose soutenir que la fièvre jaune » nous touche d'assez près pour que le gouvernement ne *persiste plus* dans la sécurité où il » s'est tenu jusqu'à ce jour. »

Eh quoi ! est-ce que la fièvre jaune contre laquelle on provoque des mesures sévères et toutes *nouvelles*, serait aussi une maladie nouvelle ? ou bien aurait-elle acquis de nos jours des caractères qu'elle n'avait pas autrefois et qui, sous le rapport de sa propagation, la rend plus redoutable ? Nullement ; et non-seulement la fièvre jaune qui régnait il y a *cent trente ans* aux Antilles, est bien notre fièvre jaune d'aujourd'hui, mais elle avait *alors un caractère contagieux* qu'elle a perdu depuis. « Le père Labat, » dit M. le docteur Pariset, donne de cette maladie une description si *fidèle*, qu'il n'est pas » *permis de douter* qu'elle ne fût la véritable » fièvre jaune telle *qu'elle est de nos jours* (2).

(1) Page 127.

(2) Page 61.

» Du reste, le père Labat affirme que le mal était
 » contagieux (1); j'ai dit sur quels fondemens il
 » est permis de croire que, dans l'origine, *la*
 » *fièvre jaune* ou le mal de Siam, avait été con-
 » tagieux en Amérique (2), et comment il a perdu
 » ce caractère (3). »

Il n'est pas permis d'en douter, selon M. le docteur Pariset, la fièvre jaune d'autrefois était bien la fièvre jaune *telle qu'elle est de nos jours*, avec cette différence qu'elle *n'a plus aujourd'hui ce caractère contagieux que, selon lui, elle avait alors*. Quoi! le gouvernement, depuis plus d'un siècle et demi que la France commerce avec les Antilles, n'a pris aucune mesure contre la fièvre jaune qui *était contagieuse* dans le principe, il a vécu dans la plus grande sécurité, il s'en est bien trouvé, et aujourd'hui que de son propre aveu la fièvre jaune des Antilles n'est plus *contagieuse*, M. le docteur Pariset ose soutenir que cette maladie nous touche d'assez près pour que le gouvernement ne persiste plus dans la sécurité où il s'est tenu jusqu'à présent! Un tel langage est pour nous tout à fait inexplicable. Il est évident que si jamais la France a pu être exposée aux atteintes de la fièvre jaune par la voie du

(1) Page 112.

(2) Page 118.

(3) Page 119.

commerce, c'est lorsqu'*au dire* de M. le docteur Pariset, cette maladie était contagieuse et qu'on ne prenait aucun moyen pour s'en garantir.

L'expérience *du passé* a donc surabondamment décidé ce que M. le docteur Pariset cherche, sans motif même plausible, *dans l'avenir*.

Quoi qu'il en soit, les Anglais, nos voisins, qu'il ne faut jamais se lasser de citer, et qu'il faudrait toujours imiter dans les sacrifices éclairés qu'ils font pour tout ce qui tend au bien-être et à la conservation des hommes (des leurs s'entend); les Anglais, d'ailleurs, non moins soigneux de repousser tout ce qui peut porter atteinte à la prospérité publique, ne voient point aujourd'hui la fièvre jaune d'un autre œil qu'autrefois, et ne prennent pas plus de précautions pour s'en garantir. Et quelle différence pourtant entr'eux et nous sous le rapport des relations commerciales aux Antilles et au continent américain! Tous les jours de l'année il entre en Angleterre des centaines de bâtimens partis de cet Archipel et de l'Amérique; les paquebots parcourent toute cette chaîne d'îles dans toutes les saisons, et abordent régulièrement deux fois par mois dans le port le plus sud de l'Angleterre, et leur police quarantenaire est restée la même; elle assujettit, dans certaine saison, à une simple visite sanitaire, et les bâtimens qui sont tenus, dans la

plus rigoureuse saison de l'année, à faire quinze jours de quarantaine au Hâvre, sont admis sur la côte opposée à une libre communication.

Si autrefois comme aujourd'hui, sur la foi de sinistres oracles, les gouvernemens eussent établi des cordons, des lazarets, des quarantaines, etc., on ne manquerait pas de faire à ces établissemens, les honneurs de la sécurité et de l'immunité dont ils jouissent depuis deux siècles qu'ils commercent aux Antilles. Nous attribuons trop souvent aux vaines précautions de l'humaine prudence, l'éloignement et la cessation de fléaux que la nature *seule* prévient ou arrête. Ainsi, on voit disparaître la fièvre jaune partout où la température tombe tout à coup de plusieurs degrés, de telle façon qu'il n'y a pas d'exemple que cette maladie se soit jamais *montrée* ou *soutenue* dans une chaleur au-dessous de 14 degrés. (Réaumur.)

Au contraire, tous les fléaux véritablement contagieux, sans exception, sévissent indistinctement sous toutes les températures. Voyez le *typhus*, la *petite vérole*, la *rougeole*, la *peste*, etc. Il y a plus, c'est que les maladies contagieuses auxquelles on a prétendu assimiler la fièvre jaune, savoir, le *typhus* et la *peste*, sévissent avec plus de violence lorsqu'il fait absolument froid, *au cœur même de l'hiver*, dit M. le doc-

teur Pariset. D'où vient cela? d'où vient que le *typhus*, la *petite vérole*, la *peste*, etc., se montrent également au Caire, à Constantinople, à Londres, à Moscow, etc.? C'est que les maladies vraiment contagieuses, sont de tous les pays et de tous les peuples; je veux dire, qu'elles attaquent tous les hommes sans distinction de couleur ni d'origine, sur tous les points de la terre qu'il leur est possible d'habiter. C'est une vérité dont je suis convaincu, et j'aime à penser que le temps n'est pas éloigné où elle sera mise dans tout son jour, et généralement reconnue, et, alors, que de contestations sans objet!

La non importation de la fièvre jaune en Europe, est une conséquence naturelle et nécessaire de sa non contagion aux Antilles et au continent de l'Amérique (1).

Nous avons démontré la vérité de cette propo-

(1) Nous ne nions pas que la fièvre jaune, qui se serait déclarée à bord d'un navire, dans une rade des Antilles ou de l'Amérique, ou en pleine mer, ne puisse, en frappant successivement les hommes de son équipage, être portée jusqu'en France. Nous croyons, au contraire, que cela est possible et a eu lieu plus d'une fois; mais, cela n'a eu et ne peut avoir lieu que sous l'influence d'une chaleur qui ne soit point au-dessous du 14^e degré (Réaumur). Nous ne nions pas non plus qu'il n'y ait, dans cette circonstance, danger pour les étrangers d'aller à bord de ce navire, vrai foyer d'infection;

sition, que ne sauraient nier, sans absurdité, ceux qui, comme nous, sont bien convaincus que la fièvre jaune n'a aucun caractère contagieux en Amérique ou aux Indes.

Permis sans doute à ceux qui, contre l'évidence même, s'obstinent encore à regarder la fièvre jaune américaine comme contagieuse, de recourir à l'autorité des témoignages et à celle des faits pour prouver l'importation.

Qu'il nous soit permis de faire remarquer encore en passant, que les témoignages et les faits sont deux autorités bien différentes et que l'on ne peut pas indistinctement invoquer, quand il s'agit de constater certaines vérités. Les témoignages peuvent être *vrais*, *sincères*, et les faits *douteux* et mêmes *faux* : la probité la plus sévère n'a pas le privilège de mettre à l'abri de l'illusion et de l'erreur. Or, comme tout n'est pas toujours *positif* dans les faits, il s'en suit qu'outre la probité qu'on suppose dans les témoins qui les racontent, il faut certaines autres conditions

mais ce que nous nions, c'est que les matelots de ce bâtiment ou les étrangers qui auraient gagné la fièvre jaune à bord, aient, par eux ou leurs effets, la faculté de la communiquer à qui que ce soit à terre : il n'y en a pas un exemple avéré jusqu'ici. C'est dans ce sens que nous nions l'importation de la fièvre jaune en Europe, et on voit à quoi, d'après nous, devraient se borner les précautions sanitaires.

sans lesquelles leur témoignage est de peu ou de nulle valeur. Ceci est de rigueur, surtout lorsque les faits racontés portent sur des sujets difficiles et obscurs. Ces sortes de faits ne peuvent être alors admis comme preuves que lorsqu'ils ont été soumis à une critique éclairée. Or, les faits que l'on allègue en faveur de l'importation de la fièvre jaune en Europe, et surtout à Cadix, ont-ils été soumis à cette épreuve? Je dis que non, et qu'il n'y en a pas un, *un seul authentique*, qui prouve l'importation, au sentiment même de M. le docteur Pariset. En effet, trois bâtimens ont été, l'un après l'autre, accusés d'avoir introduit la fièvre jaune en Andalousie, en 1819; savoir, une felouque venant de Tarifa, avec un chargement d'oranges; *le San-Julian*, venant de l'Inde, et le vaisseau *l'Asia*, venant de la Havane et de la Vera-Cruz. Après avoir analysé et discuté les différens témoignages à charge contre chacun de ces bâtimens, témoignages recueillis sur les lieux mêmes, M. le docteur Pariset reprend, et dit (1): « De ce qui » vient d'être dit, il résulte que la fièvre jaune » de 1819, *en la supposant importée en Espagne*, » ne l'a point été du moins par le vaisseau *l'Asia*, » ainsi que le démontre la seule comparaison

(1) Page 58.

» des dates : mais l'a-t-elle été par la *barque*
 » dont me parlait M. Cabanellas ? ou l'a-t-elle
 » été par *le San-Julian* ? Conséquemment vient-
 » elle de l'Amérique ou des Indes-Orientales ?
 » Problème difficile à résoudre : d'abord , parce
 » que rien n'est moins prouvé qu'une barque
 » américaine à Tarifa, et que les *communica-*
 » *tions illicites avec un patron de San-Fernando* ;
 » parce qu'en admettant la réalité de tout cela,
 » comment cette barque eût-elle livré du coton
 » à ce patron de barque espagnole, sans en
 » livrer à quelque contrebandier de Tarifa, et
 » sans infecter ce dernier port, à moins de sup-
 » poser, contre toute vraisemblance, que ce peu
 » de coton fût tout le chargement de l'améri-
 » cain, ou que les miasmes dont il était pénétré
 » ne fussent contagieux et transmissibles qu'à
 » San-Fernando, sans l'être à Tarifa ? Il est donc
 » très-probable que, ne venant point de l'Amé-
 » rique par *l'Asia*, la fièvre jaune n'en vient
 » pas non plus par la barque de Tarifa. Vien-
 » drait-elle finalement de Calcutta par *le San-*
 » *Julian* ? Autre difficulté : *plus heureux que*
 » *l'Asia*, ce *vaisseau*, dans sa traversée, n'avait
 » *eu ni malades ni morts..... Il est donc possible*
 » *qu'elle* (la fièvre jaune) *se soit développée spon-*
 » *tanément en Andalousie*, sans germe et sans
 » *contagion préliminaires* ; car, enfin, la première

» fois qu'elle s'est montrée, où que ce soit dans
 » le monde, elle y est nécessairement née d'elle-
 » même, ainsi qu'elle naît d'elle-même à Curaçao,
 » à la Jamaïque, etc.; ainsi qu'elle *est deux fois*
 » *née d'elle-même* et avec un caractère conta-
 » gieux, il y a près de soixante à quatre-vingts
 » ans, où? *dans un canton de la Suisse. . . .* »

Ainsi, rien n'est moins prouvé, selon M. le docteur Pariset lui-même, que la fièvre jaune, qui a régné en Andalousie en 1819, soit venue du dehors; et puisque, selon ce médecin, *la fièvre jaune naît d'elle-même en Espagne et en Suisse*, qu'est-il besoin d'en faire venir le germe des Indes-Orientales ou Occidentales! En bonne philosophie, il n'est pas permis de *multiplier les êtres sans nécessité*; M. le docteur Pariset le sait bien.

Les faits allégués en faveur de l'introduction de la fièvre jaune, à Cadix, en 1800 et 1804, sont également obscurs et contradictoires, et ne supportent pas mieux la critique que ceux de la barque américaine, *du San-Julian* et de *l'Asia*, dont M. le docteur Pariset fait rigoureuse justice.

Enfin, après avoir rappelé les principales époques où la fièvre jaune a paru à Cadix et autres lieux d'Espagne depuis deux siècles; après avoir reproduit les bruits populaires, les témoignages de quelques médecins, et les faits qui tendent à établir que cette maladie y a été apportée

par des bâtimens venant de la Vera-Cruz, de la Havane, des États-Unis, etc., M. le docteur » Pariset ajoute (1) : « Il faut l'avouer, de tels rap- » prochemens sur l'importation de la fièvre jaune » d'Amérique en Europe, manquent toujours » d'une certaine authenticité... ; faute de vérifi- » cations suffisantes, ils ne sauraient donner à » l'importation dont il s'agit, ce *degré d'évi-* » *dence qui subjugué l'esprit et tranche toute* » *objection.....* »

Ceux qui nient l'importation de la fièvre jaune en Europe, *faute d'un degré suffisant d'évidence*, et *croient*, avec M. le docteur Pariset, *au développement spontané de cette maladie*, partout, même en Suisse, ne sauraient rien ajouter à ces commentaires. Quiconque comparera ce passage critique du livre de M. le docteur Pariset, avec celui où il exprime son opinion sur le caractère de la fièvre jaune des Antilles et de l'Amérique, verra bien clairement que ce médecin est aussi convaincu de la non contagion de cette maladie dans le Nouveau-Monde, qu'il l'est peu de son importation dans l'ancien.

Une question nous reste à examiner.

La fièvre jaune d'Espagne est-elle contagieuse ? M. le docteur Pariset l'affirme dans tout le cours

(1) Page 125.

de l'ouvrage dont nous avons analysé quelques passages ; mais , sur quels fondemens repose son sentiment ? Plus un sujet est obscur par sa nature et important par ses conséquences , et plus il faut montrer de sévérité dans le choix des preuves par lesquelles on cherche à en établir la vérité. M. le docteur Pariset est loin de s'être conformé à ce principe ; on peut même dire que sa crédulité , en adoptant tous les faits pour prouver la communication , est excessive ; elle s'étend , en effet , jusqu'au témoignage de gens qui ne savent nullement ce que c'est que contagion , tels que des femmes , des garde-malades , des porte-faix et autres personnes du peuple , dont les esprits , prévenus par la crainte , l'ignorance et la passion , ne sont que trop disposés à juger les faits d'après leurs premières impressions , et à les interpréter de la manière qui s'accorde le mieux avec leurs idées. Il faut peu s'en étonner. A peine a-t-il quitté Paris , pour se rendre à Cadix , que tout plein de son opinion *déjà faite* , M. le docteur Pariset ne s'occupe plus que de lazarets : on le voit , chemin faisant , marquer çà et là l'emplacement de ces nouveaux asiles , et cette idée qui le domine , l'accompagne partout. Une telle disposition de l'esprit laisse peu d'indépendance au jugement , et celui de M. le docteur Pariset , lorsqu'il s'agit de contagion ,

porte trop souvent l'empreinte de cette fâcheuse disposition : les dissertations épisodiques, les réflexions politiques, morales ou philanthropiques, dont M. le docteur Pariset a très-ingénieusement parsemé *ses observations sur la fièvre jaune*, un brillant, un inimitable talent de diction donnent à son ouvrage un attrait irrésistible, et en rendent la lecture amusante, agréable et tout à la fois instructive. Il en faudrait moins, sans doute, pour séduire, et il est permis de soupçonner toute l'influence d'un tel ouvrage sur la détermination du pouvoir ; mais tant d'art et de talens ne sauraient cacher à tous les yeux les erreurs, les sophismes et les contradictions, ni donner à des faits ramassés sans choix et sans examen critique, *ce degré d'évidence qui subjugué l'esprit et tranche toute objection.*

La commission médicale envoyée à Barcelonne par S. Exc. le ministre secrétaire d'état au département de l'intérieur, et dont M. le docteur Pariset était membre, pense et dit naturellement comme M. le docteur Pariset. MM. les commissaires font, dans leur rapport, des efforts incroyables pour établir le fait de l'importation et de la contagion de la maladie qu'ils ont vue à Barcelonne ; mais ces efforts mêmes trahissent la faiblesse des preuves. Ces descriptions lugubres et pathétiques où l'on se complait à entasser les

Coup d'œil
sur le rap-
port de la
commission
de Barce-
lonne.

mourans sur les morts, et qui attristent l'âme, peuvent bien fasciner les yeux et surprendre la crédulité du commun des lecteurs, mais elles ne sauraient en imposer à des médecins éclairés qui n'y voient, eux, que l'art déplorable de masquer la question; comme si la gravité et le développement subit d'une maladie emportaient nécessairement la contagion! comme si cette circonstance de sa rapide extension n'était pas même déjà une forte présomption contre sa propriété contagieuse! Toutes les fois qu'une maladie frappe une nombreuse population, les apparences sont à peu près les mêmes, soit que la maladie ait réellement un caractère contagieux, soit qu'elle manque de ce caractère, et qu'elle n'ait que celui de l'épidémie. En effet, dans l'un et l'autre cas, les individus qui habitent les mêmes endroits, ceux surtout qui vivent ensemble, en famille, doivent généralement tomber malades à peu près en même temps. Il ne serait donc pas étonnant que la fièvre jaune, si elle n'eût été observée qu'en Europe, eût été prise au début pour une maladie contagieuse; mais, quand on a étudié cette maladie aux Antilles, où elle n'attaque généralement que les Européens nouvellement arrivés, on ne peut plus lui attribuer la propriété contagieuse, à

moins de renoncer à l'exercice du sens qui n'est refusé à personne.

Mais la fièvre jaune observée à Barcelonne et autres lieux d'Espagne; est-elle la même que la fièvre jaune des Antilles et du continent américain? MM. Bally, Pariset et François n'en forment pas le plus petit doute.

« Tel fut l'ensemble des phénomènes qui nous » servirent à caractériser la maladie, et à recon- » naître en *elle la fièvre jaune que l'on voit dans » les États-Unis d'Amérique, et qui, depuis » 1800, s'est si souvent montrée à Cadix, à Sé- » ville, à Xérès, à Malaga et dans les autres » villes du sud et de l'orient de l'Espagne (1). »*

Rien n'est plus positif que ce passage du rapport de la commission. Il y a, selon MM. les commissaires, identité parfaite entre la fièvre jaune des Antilles et de l'Amérique et celle qui règne en Espagne. Or, il est d'une évidence irrécusable que la fièvre jaune des Antilles et de l'Amérique n'est pas contagieuse, et M. le docteur Pariset *en convient sans difficulté*; donc la fièvre jaune d'Espagne, qui est identique, n'est pas non plus contagieuse: le même principe, en effet, entraîne nécessairement la même conséquence. En vain, pour éluder cette conséquence, ceux qui avouent ne pas croire à la

(1) Page 9.

contagion de la fièvre jaune américaine, diront qu'une même maladie peut être contagieuse dans un pays et ne pas l'être dans un autre, contagieuse pour certains peuples et non pour d'autres : c'est une assertion gratuite, dénuée de bon sens, et qu'on chercherait vainement à justifier par le raisonnement ou par l'expérience. En effet, voyons-nous la petite et la grosse vérole, la rougeole, la vaccine, etc., contagieuses là et non ici ? Assurément non ; elles le sont partout, ou ne le seraient nulle part. Ces maladies se développent sur les hommes qui habitent l'extrême nord ou l'extrême sud, comme sur ceux qui vivent sous l'équateur.

Si MM. Bally et François croient bonnement encore à la propriété contagieuse de la fièvre jaune américaine, ils ne se trouvent point également sous le poids de l'argument que nous faisons à M. le docteur Pariset, et auquel une réplique fondée nous paraît impossible ; mais si, après avoir positivement reconnu l'identité de la fièvre jaune d'Amérique et d'Espagne, ils persistent à dire celle-ci contagieuse, ils se trouvent dans l'obligation positive de rejeter le témoignage de leur collègue, celui de tous les médecins des Antilles et de l'Amérique, et de démontrer contradictoirement, à lui et à eux, que la fièvre jaune américaine est bien véritablement contagieuse.

Pour donner à leur témoignage toute la valeur qu'ils pouvaient s'en promettre, MM. les membres de la commission auraient dû prudemment s'abstenir de préjuger la question, de rien dire ou faire qui pût donner à croire que leur opinion sur la contagion était une opinion arrêtée d'avance, et leur voyage à Barcelonne, un voyage de pure forme. Or, ils n'ont point eu cette réserve ; car, arrivés aux confins de la France, ils proposent à M. le préfet des Hautes-Pyrénées « leurs vues sur les emplacements d'un » lazaret provisoire et d'un lazaret définitif (1). » Du reste, ils ne s'en cachent pas, ils croyaient la fièvre jaune contagieuse. « MM. Bally et Fran- » çois, qui l'avaient traitée, disent-ils, aux An- » tilles, lorsqu'elle moissonnait des armées en- » tières, avaient de fortes raisons pour la croire » contagieuse (2). »

Cette circonstance, lorsqu'elle moissonnait des armées entières..., est évidemment mise là pour faire opposition avec ce qui est dit plus bas de M. Rochoux (non contagioniste), qui est représenté comme n'ayant vu, à la Guadeloupe, qu'un petit nombre de cas de fièvre ; mais, pour qui connaît cette colonie, il est certain qu'il y a tout assez

(1) Page 2.

(2) Page 3.

de cas de fièvre jaune, à la Pointe-à-Pitre particulièrement, pour étudier cette maladie, et en reconnaître, s'il y avait lieu, la propriété contagieuse. D'un autre côté, est-ce un avantage, pour bien juger de l'existence réelle ou supposée de cette propriété, que d'avoir observé la maladie *lorsqu'elle moissonnait des armées entières*? Au milieu de semblables calamités, la tristesse et la crainte ébranlent l'âme la plus forte et peuvent altérer le jugement. Et comment, en outre, distinguer le caractère purement épidémique du caractère contagieux, lorsque tout le monde est frappé et meurt? Les choses ne se passent-elles pas de la même manière, quant aux apparences extérieures et à la mortalité, lorsqu'une maladie très-meurtrière attaque une masse d'hommes rassemblés, que cette maladie soit épidémique ou bien qu'elle soit contagieuse? Mais, en voulant insinuer comme quoi l'opinion de M. Rochoux n'est pas d'un si grand poids que celle de ses confrères contagionistes, MM. de la commission admettent un fait plus fort que toutes les opinions en faveur de la non contagion; savoir : « qu'à la Guadeloupe comme dans les autres » îles, la fièvre jaune épargne les organisa- » tions acclimatées ou indigènes, et n'attaque » guères que les nouveaux venus d'Europe, qui » se dispersent dans la colonie et subissent la

» fièvre, sans la communiquer réellement (1). »

Il est donc reconnu qu'aux Antilles les nouveaux venus d'Europe, quoique dispersés dans le pays, *subissent* la fièvre jaune sans qu'elle leur ait été communiquée, et par le fait seul de leur organisation non acclimatée. Mais, puisqu'il en est ainsi, n'aurons-nous pas droit d'être très-difficiles lorsqu'on attribuera à la contagion dans les Antilles, la fièvre jaune que le climat seul explique? et, quand même, dans le dessein d'agir sur notre jugement en parlant à notre imagination, on nous mettrait sous les yeux le noir tableau d'armées entières moissonnées par la fièvre jaune, ne pourrions-nous pas dire que des individus dispersés et isolés, étant susceptibles de recevoir cette maladie de la seule influence du climat sur leur constitution européenne, il n'est nullement étonnant, s'ils forment une armée, qu'ils en soient tous, ou presque tous, atteints à peu près dans le même temps, sans qu'il y ait contagion, puisqu'ils vivent au milieu des mêmes circonstances, qu'ils habitent les mêmes lieux, respirent le même air, suivent le même régime alimentaire, supportent les mêmes fatigues, et ont, enfin, à quelques années, à quelques exceptions près, le même âge.

(1) Page 3.

« Nous étions renfermés sur l'origine de la
 » maladie entre deux suppositions : la première,
 » qu'elle avait pour cause des vices de localités;
 » la seconde, qu'elle avait une cause extérieure.
 » A notre arrivée, ces deux suppositions parta-
 » geaient et aujourd'hui partagent encore les mé-
 » decins de Barcelonne : la première avait pour
 » défenseurs des hommes respectables, que per-
 » sonne n'est en droit de traiter légèrement (1). »

Ne restons point en arrière de politesse avec nos adversaires, et convenons qu'il y a en faveur de leur opinion des témoignages dont il n'est permis de soupçonner ni la moralité, ni la sincérité, et que c'est de très-bonne foi que tel auteur, qui n'a pas vu ou qui n'a fait qu'entrevoir la fièvre jaune, soutient qu'elle est contagieuse : le point de vue où il s'est trouvé et se trouve encore, l'influence de ses lectures et de ses relations, toutes ces circonstances qui ont commencé à former son opinion peuvent contribuer à l'entretenir et à perpétuer l'illusion et l'erreur ; erreur donc par préoccupation de jugement, et non, certes, par détermination de la volonté.

Mais ne glissons pas légèrement sur ce passage très-remarquable du rapport, le seul où

(1) Page 10.

il soit question des médecins espagnols. La commission ne dit pas que quelques médecins seulement de Barcelonne croyaient à la fièvre jaune une cause locale, mais qu'ils étaient partagés sur la question. Tenant compte de l'opinion *exotique* de la commission, on ne pourra, d'après même ses propres termes, s'empêcher de penser que le plus grand nombre des médecins de Barcelonne ne croyaient pas à l'importation de la maladie, et nous verrons tout à l'heure que tel était bien le cas; mais comment la commission, qui énonce *avoir pesé les raisons et vérifié les faits*, réfute-t-elle ces médecins indigènes? en assurant qu'ils n'ont point assigné positivement et incontestablement les causes locales de la maladie. Ils l'ont fait, selon nous, d'une manière plausible; mais, ne l'eussent-ils pas fait, que résulterait-il des objections faites par la commission? purement et simplement, que les causes réelles de la fièvre jaune ne sont pas, jusqu'ici, bien connues. Si un médecin des Antilles affirmait que la fièvre jaune, qui moissonne les Européens nouvellement arrivés, n'a point une cause extérieure, qu'elle n'a point été importée par les bâtimens sur lesquels ces Européens sont venus, il énoncerait une proposition incontestable et *incontestée*, et la certitude de cette première proposition ne serait nullement diminuée,

par les plus fortes objections, opposées aux explications plus ou moins faibles qu'il pourrait donner du fait.

MM. les membres de la commission ont vainement cherché les causes locales auxquelles les médecins du pays attribuent la maladie de Barcelonne : « L'air, disent-ils, que nous respirons » dans les rues, ne nous parut pas plus manifestement altéré; jamais nous n'y avons senti » de mauvaises odeurs, et nous n'avons jamais » soupçonné là la plus légère infection (1). »

On affecte de confondre sans cesse *l'infection* avec les mauvaises odeurs, la puanteur, etc., et c'est sur cette confusion d'idées que reposent les objections des contagionistes. Cette méprise fondamentale appelle de notre part quelques remarques. N'y a-t-il de gaz, de miasmes malfaisants, nous le demandons, que ceux qui affectent les nerfs olfactifs de l'homme? Est-il permis à des médecins parlant médecine, de nier l'infection parce que leur nez ne sent rien? Il y a cinq ans que je respire l'air des rues et de l'hôpital du Fort-Royal, et j'avoue qu'il ne m'a jamais paru, à l'odorat, altéré dans les momens mêmes où la fièvre jaune sévissait le plus. Mais l'air paraît-il, à la respiration, altéré dans les pays

(1) Page 14.

où règnent la petite vérole, *le cholera morbus* et une épidémie quelconque? L'air ne peut-il donc éprouver d'altération nuisible à la santé, sans que le sens, si obtus de l'odorat dans l'homme, en soit affecté? C'est ici le lieu de rappeler encore les expériences connues, d'où il résulte que l'air pris dans les plaines fiévreuses de la Lombardie, et celui pris sur le sommet des Alpes, contiennent identiquement les mêmes principes (coërcibles) et en même proportion. Je dis coërcibles, car il n'est pas invraisemblable que plusieurs substances incoërcibles et que nous ignorons par conséquent, jouent un grand rôle dans les divers phénomènes de la vie, de la santé et de la maladie.

« Enfin, cette année même où les vaisseaux » stationnés dans le port ont été si maltraités, » avant d'y déployer toute sa fureur, l'infection » aurait dû à la faveur des brises parler aux » sens et révolter l'odorat. Or, il n'est ni capi- » taine, ni matelot, ni douanier, ni porte-faix, » qui se soit seulement avisé de songer à aucune » mauvaise odeur, et qu'il était dans un foyer » d'infection (1). »

Mais un Européen, arrivant à la Martinique ou à la Guadeloupe, a-t-il jamais senti au nez

(1) Page 15.

qu'il était dans un foyer d'infection? Ces émanations « eussent frappés nos sens, et je vous » déclare que je n'ai jamais pu saisir une odeur » qui me déplût. Le port de Barcelonne est très- » sain, et je n'entends rien à ce qu'on dit de » l'infection qui y règne (1). » Toujours même confusion de l'infection et de la *puanteur*. Du reste, ce n'est plus un médecin qui parle ici, mais M. Simiane, capitaine de navire; et d'ailleurs il finit par un aveu qui demande grâce pour lui, en déclarant *qu'il n'y entend rien*.

« Quelle qu'ait été la fréquence des épidémies » qui ont affligé Barcelonne depuis la dernière » moitié du quatorzième siècle, cette ville, mal- » gré l'étendue de son commerce et la faiblesse » de sa police, est considérée, depuis plus de » cent ans, comme une des villes les plus saines » de l'Europe. Nous concluons de là que la cause » de l'horrible fièvre jaune ne réside ni dans des » vices de localités, ni dans les vices de constitu- » tions personnelles...; que la cause en est étran- » gère au sol, exotique et par conséquent im- » portée (2). »

Belle conclusion et digne de l'exorde! Quoi! parce que les médecins de Barcelonne qui ont

(1) Page 15.

(2) Page 18.

vu que la fièvre jaune n'était ni importée, ni contagieuse, n'en ont point assigné les causes au gré ou à la satisfaction de MM. Bally, Pariset et François, et parce que ces causes, telles que la chaleur et l'humidité portées à un haut degré, la direction des vents, certains vices locaux, etc., ne produisent pas toujours la fièvre jaune, lorsqu'elles sont censées agir, il s'ensuit, selon eux, que cette maladie est contagieuse ! et ils posent en fait qu'elle a été importée par des navires venant de la Havane, de la Vera-Cruz, etc. Que répondront cependant ces Messieurs, s'ils ne veulent pas changer de logique, lorsqu'on leur demandera d'expliquer comment depuis si longtemps qu'il vient à Barcelonne tant de navires des pays du Nouveau-Monde, où la fièvre jaune règne toute l'année, il y avait pourtant plus d'un siècle, selon eux, que cette ville était une des plus saines de l'Europe, malgré la *faiblesse de sa police*, et pourquoi la fièvre jaune n'y a été importée qu'en 1821 ? Nous serions curieux d'avoir une réponse à cette question, mais une réponse que personne n'aurait le droit de taxer *d'in vraisemblable, de gratuite, d'extravagante*.

« Et les effets sur lesquels ils avaient expiré » avec le vomissement noir avaient été conservés : » on en fit séréner sous les yeux du capitaine

» Simiane, qui portaient encore les traces de cet
 » affreux vomissement (1). »

Affreux si vous voulez, mais aux Antilles, à l'Amérique et même en Espagne, on se frotte toutes les parties du corps impunément avec cette matière noire, et les nombreux individus qui en ont goûté et avalé, n'en ont jamais ressenti aucun mauvais effet.

« Quoi qu'il en soit, cette polacre avait pris à
 » Alicante un pauvre passager pour l'amener
 » *gratis* à Barcelonne... ; le soir même de l'entrée
 » dans le port, on le débarqua à terre, et le len-
 » demain, il expira... Eut-il le vomissement noir?
 » (*et redit ad vomitum.*) C'est un fait qu'affirment
 » beaucoup de personnes; mais on ne peut nier
 » qu'une maladie si rapidement mortelle n'ait
 » une grande affinité avec la fièvre jaune.... Il
 » n'est pas *déraisonnable* de supposer que la
 » maladie pût se propager dans la maison qui
 » l'accueillit. Avec quoi payer, en effet, l'hospi-
 » talité qu'il recevait? Avec ses vêtemens.....; et
 » l'on ne manqua pas, sans doute, de s'en empa-
 » rer et de les faire servir (2). »

Comme on tord les faits pour les faire cadrer avec un système! et qu'y a-t-il de positif dans

(1) Page 19.

(2) Page 22.

celui que l'on vient de lire? Un pauvre passager, pris à Alicante sur la polacre *Nostra Signora del Carmen*, et malade déjà depuis deux jours, meurt le lendemain de celui où il a été mis à terre à Barcelonne. Il est mort promptement : donc il est *présumable* que ce fut la fièvre jaune; donc il n'est pas *déraisonnable* de supposer que la maladie *a pu* se propager dans la maison..... Il était pauvre: donc *il est à croire* qu'il n'aura pu payer son gîte (d'un jour) qu'avec ses vêtemens dont on se sera emparé.....; donc *il est probable* que la maladie se sera propagée.... Quelles inductions! quelles preuves, bon Dieu! Et le précieux fait dont on les tire n'est pas douteux, car *il a été certifié à MM. les membres de la commission, par Gabriel Rivet*, lequel faisait partie de l'équipage de la polacre.

« Les uns soutenaient que la maladie actuelle » était la fièvre jaune des Antilles, *fièvre exo-*
» *tique et souverainement contagieuse* (1). »

La fièvre jaune des Antilles *souverainement contagieuse!* et M. le docteur Pariset a écrit ou signé un rapport où cette assertion se trouve plusieurs fois répétée! Comment la concilier avec ce que l'on a lu plus haut, avec ce passage, par exemple? « Des faits les plus authentiques

(1) Page 27.

» établissent la non contagion de la fièvre jaune
 » d'une manière si solide qu'ils ôtent tout moyen
 » de contester. »

On sent ici tout l'embarras de M. le docteur Pariset; sa position est telle que, sans contradiction avec lui-même, il ne peut plus marcher de concert avec ses collègues vers le même but.

En effet, après avoir positivement avoué la non contagion de la fièvre jaune des Antilles et de l'Amérique, du moment qu'il reconnaît avec ses collègues l'identité de la fièvre jaune d'Espagne avec elle, il reconnaît par-là même la non contagion de cette fièvre jaune d'Espagne. Ses collègues, au contraire, en supposant un caractère souverainement contagieux à la fièvre jaune américaine; et en avouant qu'il y a identité entre elle et la fièvre jaune d'Espagne, arrivent à cette conclusion, que la fièvre jaune d'Espagne est contagieuse. Mais, pour que cette conclusion fût vraie, il faudrait nécessairement, comme nous l'avons dit plus haut, non supposer, mais prouver que la fièvre jaune des Antilles et de l'Amérique est bien véritablement contagieuse. C'est une tâche désormais difficile et que n'entreprendront vraisemblablement pas les collègues de M. le docteur Pariset.

« Une fois déchaînée dans cette ville malheureuse, la fièvre jaune y porta des coups si

» prompts, si imprévus, si multipliés, si sen-
 » sibles, que l'effroi devint général.... L'émigra-
 » tion devint si grande qu'elle s'élevait à notre
 » arrivée à plus de quatre-vingt mille, ce qui
 » excédait la moitié de la population totale....
 » C'est donc une masse d'environ soixante-dix
 » mille personnes qui a servi d'aliment à la
 » fièvre jaune. Ainsi donc sur soixante-dix mille
 » personnes vingt à vingt-cinq mille auraient
 » été malades, et dix-huit mille au moins au-
 » raient péri (1). »

Ainsi plus de la moitié de la population de Barcelonne, qui a abandonné cette malheureuse ville lorsque la fièvre jaune *y était déchainée au plus haut degré*, n'a eu besoin pour y échapper que d'aller respirer dans ses environs? Certes, si le but de MM. les commissaires eût été de démontrer que la maladie de Barcelonne n'était point une maladie contagieuse, ils n'auraient pu nous donner une preuve plus satisfaisante, plus évidente que celle qui résulte du fait cité par eux-mêmes. Au moins, ils conviendront que, quand on a un remède si naturel, si simple, si facile à se procurer et si près du mal, il y a plus que de l'imprudence à inspirer

(1) Pages 29 et 30.

aux peuples et au gouvernement de si grandes frayeurs sur sa nature, et qu'il y a bien un peu de ridicule à opposer à ce mal des barrières à cent lieues, lorsqu'à cent toises il a perdu toute son activité.

Ce fait, dont MM. les commissaires n'ont pu se dispenser de rendre compte, est attérand; il ressemble en tout à celui de *l'Euryale*, de *l'Égypte* et de *la Diligente*. Ces Messieurs ne nous disent pas, dans leur rapport, combien sur les quatre-vingt mille personnes qui sont sorties de la ville au milieu de la conflagration générale, il y en a qui ont été atteintes de la maladie à la campagne. On peut raisonnablement supposer que sur ce nombre de quatre-vingt mille, plusieurs milliers étaient déjà sous l'empire de la maladie en quittant la ville, qu'un grand nombre conséquemment a dû aussi y succomber. MM. les commissaires se taisent encore sur le nombre des morts à la campagne. Ce silence de leur part sur deux circonstances si importantes, si essentielles dans la question, n'a pas besoin de commentaire: il leur est commandé par la force de la vérité. On trouve dans un court écrit dont nous allons tout à l'heure dire deux mots (le manifeste), *que trois cents personnes à peu près sont mortes aux environs de Barcelonne, de Tortose et de Palma, qu'aucune d'elles n'a communiqué*

la maladie..... Opposez maintenant à ces trois cents morts, sur un total de quatre-vingt mille personnes qui ont quitté la ville, *les dix-huit mille au moins qui ont péri sur une population de soixante-dix mille restée à Barcelonne*, et vous aurez une idée exacte de la nature de la maladie, de la localité de ses causes et des moyens prophylactiques qu'il convient de lui opposer.

Enfin, à ce rapport de trois médecins, on oppose un mémoire de treize autres médecins qui nient formellement l'importation et la contagion de la maladie de Barcelonne⁽¹⁾. Libres de toute influence et mus par le seul amour de la science et de l'humanité, plusieurs de ces médecins sont partis de France et d'Angleterre, et se sont rendus à Barcelonne dans l'unique dessein de comparer la fièvre jaune qui y sévissait, avec la même maladie qu'ils avaient déjà vue en Europe, en Afrique et dans les Indes-Orientales et Occidentales. Là, ils ont, de leur propre mouvement, formé avec les médecins du pays une réunion tout à fait remarquable, unique peut-être dans

(1) Manifeste touchant l'origine et la propagation de la maladie qui a régné à Barcelonne en l'année 1821, présenté à l'auguste congrès national, par une réunion libre de médecins étrangers et nationaux.

l'histoire de la science et qui offre à la confiance générale des titres, et à la vérité des garanties qu'on rencontrerait difficilement ailleurs au même degré.

Presque tous, en effet, témoins oculaires de l'horrible scène, depuis son commencement jusqu'à la fin, ils ont eu occasion d'observer l'épidémie sous toutes les formes variées qu'elle a revêtues dans les lazarets, les hôpitaux, à Barcelonnette, dans les maisons particulières et sur des sujets de toutes les conditions. Dans des réunions qui ont duré *plus de deux mois*, ces treize médecins se sont communiqué, avec les plus grands détails, tout ce que chacun d'eux avait observé plus particulièrement dans sa pratique journalière, et ce n'est qu'après avoir rassemblé un grand nombre de faits, les avoir analysés et comparés entre eux, qu'ils ont écrit. Un assez grand nombre des assertions inexactes, échappées à MM. les membres de la commission sanitaire, se trouvent, par une sorte de prévision, réfutées dans ce mémoire, et plusieurs faits dont ils se sont étayés pour établir l'importation et la contagion de la maladie, sont positivement contredits dans des notes ajoutées à la traduction, par M. le docteur Rochoux. Ce mémoire, qu'ils ont tous signé en se séparant, est bien véritablement, comme le

disent ses auteurs, le résultat d'un nombre infini d'observations exactement recueillies et scrupuleusement discutées en commun; il est écrit d'une manière claire et franche. Cette forme, disent-ils encore, leur a paru préférable à un discours scientifique présenté avec art et susceptible par-là de séduire le gouvernement. Ce manifeste est terminé par les propositions suivantes, qui sont autant de corollaires appuyés sur des faits, et que l'on sera autorisé à regarder comme d'une vérité incontestable tant que MM. les commissaires français n'en auront pas autrement démontré la fausseté.

1° La maladie qui a régné à Barcelonne, en 1821, était indigène ;

2° Elle était épidémique ;

3° Elle n'était pas contagieuse ;

4° Les mesures sanitaires prises par le gouvernement ont été précaires, entièrement inutiles et même nuisibles, si l'on en excepte l'émigration.

Nous bornons là nos remarques sur le rapport de la commission médicale envoyée à Barcelonne. Non-seulement cet écrit ne contient aucun fait, aucun argument qui constatent la contagion de la maladie qui a affligé cette ville; mais on y trouve des observations et des preuves qui concourent directement à renverser le système de

la contagion même que l'on veut y établir. Les auteurs de ce système nouveau auront inutilement frappé de leurs pompeux discours les oreilles des médecins et des Français instruits : les autorités, mieux éclairées, ne prendront plus des hypothèses pour des démonstrations ; au lieu de céder à ce ton décisif, qui a pu leur en imposer, elles auront un peu de cette défiance qui ne permet d'ajouter foi qu'aux assertions établies sur des faits indubitables ; elles écouteront aussi la voix de l'expérience, toujours plus persuasive que les sophismes les plus ingénieux. Oui, nous osons l'espérer, le gouvernement et les chambres se refuseront à l'établissement définitif des mesures proposées contre la prétendue contagion de la fièvre jaune, mesures dispendieuses, inutiles, nuisibles à la France, et dangereuses pour les autres nations par l'influence qu'elles pourraient avoir sur l'établissement chez elles d'un système sanitaire faux.

perçu de la
marche et
des progrès
de l'esprit
dans l'in-
vestigation
des causes
et du caract-
ère de la
fièvre jaune
aux États-
Unis.

Jusqu'en 1793, que la fièvre jaune éclata d'une manière effrayante dans plusieurs grandes villes maritimes des États-Unis de l'Amérique, on s'était peu sérieusement occupé de cette maladie ; mais alors elle devint le sujet de discussions publiques et générales. A cette époque, elle était généralement regardée comme d'origine étrangère et de nature contagieuse, et

malgré l'opposition d'un grand nombre de médecins marquans aux États-Unis, qui ne voyaient dans la fièvre jaune qu'une maladie d'origine domestique, due aux localités et non contagieuse, le gouverneur de la Pensylvanie d'abord, et ceux des autres états ensuite, d'accord avec les législateurs de ces états, assujettirent les bâtimens qui venaient des ports voisins du tropique à une quarantaine de plus ou moins longue durée (1).

Cependant l'occasion d'observer la fièvre jaune s'étant offerte assez fréquemment de 1793 à 1800, sur tout le littoral est des États-Unis, et même jusques dans quelques villes de l'intérieur qui n'avaient aucune communication avec les villes maritimes, l'opinion qu'elle était d'origine étrangère et contagieuse s'affaiblit et perdit bientôt ses premiers soutiens, au nombre desquels il faut mettre le vénérable docteur Benjamin Rush.

Dès l'année 1800, la question de la non importation de la fièvre jaune fut décidée affirmativement par l'académie de Philadelphie, par les sociétés médicales de Charlestown et de New-Yorck, ainsi que par la société humaine de Boston. C'est alors que le docteur B. Rush déclara que rien désormais ne pourrait ébranler

(1) New-Yorck, *Medical repository*, année 1816.

une opinion fondée *sur les faits et la raison*, et cette opinion fondée sur les faits et la raison, le docteur Rush ne s'en est jamais départi, bien qu'on ait cherché fort mal à propos à le faire accroire. Là aussi, pourtant, quelques médecins célèbres parmi leurs confrères ont persisté dans leur première opinion. Le nombre en est à la vérité fort petit, et il ne faut même plus guères compter que le docteur David Hosack, de New-York : seul contre tous, il soutient encore la contestation. Mais cette voix qui accusait naguères la doctrine de la non importation et la non contagion de la fièvre jaune d'être *la honte du pays, la cause de la perte d'un grand nombre d'hommes, qui prêchait le maintien d'une rigoureuse quarantaine, sous peine des plus grands malheurs* (1); cette voix, disons-nous, prêche aujourd'hui dans le désert; personne ne l'entend plus. « Au- » jourd'hui, dit M. le docteur Pariset, le senti- » ment des partisans de la contagion est uni- » versellement abandonné dans les États-Unis, » et le gouvernement, mieux éclairé par les mé- » decins, s'applique à faire prévaloir partout le » sentiment contraire si conforme aux intérêts » du commerce, et par conséquent à la pros- » périté publique (2). »

(1) *American medical and philosophical register.*

(2) Page 120.

L'énergique et très-honorable protestation de M. le docteur Devèze, contre le travail de la commission sanitaire centrale dont il était membre, a valu à la cause que nous défendons un témoignage d'une haute autorité, celui de M. Hyde de Neuville, ministre du Roi aux États-Unis. Mais pour apprécier justement les motifs, et connaître toute la valeur de l'opinion de M. de Neuville, il faut le lire lui-même et n'oublier, en le lisant, ni son caractère, ni les circonstances dans lesquelles il a noblement consenti à la livrer au public.

COPIE *textuelle de la note de M. HYDE DE NEUVILLE, inscrite en original sur un mémoire présenté à S. Exc. le ministre de l'intérieur, à l'effet d'obtenir des expériences publiques; par M. Devèze.*

« M. le docteur Devèze a rendu, pendant son » séjour aux États-Unis, de très-grands services » à l'humanité; il a combattu avec autant de » courage que d'habileté le fléau dit *la fièvre » jaune*, et il lui appartenait plus qu'à tout autre, » après s'être livré avec autant de soin que de » sagacité à l'étude de cette redoutable maladie, » d'entreprendre de la bien caractériser, afin de » détruire, en la faisant connaître, le préjugé fu- » neste qui s'y rattache, préjugé qui devient de

» plus en plus nuisible à la marine et au com-
 » merce. L'opinion si bien développée de M. le
 » docteur Devèze, fait que la mienne est de peu
 » d'importance; cependant j'oserai dire, j'oserai
 » répéter avec lui que *la fièvre jaune n'est pas*
 » *contagieuse*, et que les mesures sanitaires
 » qu'on oppose à cette épidémie dans les deux
 » mondes ne sont que gênantes pour le com-
 » merce, sans utilité réelle pour la santé pu-
 » blique. Je demeure persuadé que tous les gou-
 » vernemens sentiront bientôt la nécessité d'en
 » modifier du moins les rigueurs.

» Il est certain, ainsi que le fait observer
 » M. le docteur Devèze, que les médecins con-
 » tagionistes sont aujourd'hui en bien petit
 » nombre dans les états de l'Union. L'opinion
 » contraire y est généralement très-prononcée,
 » et elle ne compte plus pour détracteurs un
 » peu notables que deux ou trois praticiens qui,
 » d'une longue erreur, trop souvent reproduite,
 » se sont fait une sorte de conviction. Beaucoup
 » de gens très-éclairés ont eu la bonne foi de
 » confesser, dans plusieurs occasions, leur mé-
 » prise, et tout récemment MM. les médecins
 » du Maryland viennent de faire une déclaration
 » des plus solennelles, quant à la non importation
 » et à la non contagion de la maladie. Déjà en 1804,
 » le célèbre Jefferson, alors président de l'Union,

» avait osé, dans son message au congrès, heur-
 » ter de front le préjugé alors presque général ;
 » et l'on a vu depuis *tous les hommes d'état*,
 » *qui ont bien voulu se donner la peine d'ob-*
 » *server avec soin*, adopter sans balancer une
 » opinion que l'expérience consacre de plus en
 » plus aux États-Unis.

» On peut consulter, à l'égard de la fièvre
 » jaune, le rapport intéressant de feu M. le doc-
 » teur Miller, de New-Yorck, homme qui fut aussi
 » modeste et vrai qu'il était instruit ; on peut
 » lire également l'ouvrage récemment publié par
 » M. le docteur Potter, membre de la société
 » médicale de Maryland.

» Mais de toutes les opinions écrites sur cette
 » importante question d'hygiène publique, au-
 » cune ne peut donner plus de lumière que celle
 » de l'estimable médecin qui, dès l'année 1794,
 » s'efforça de faire triompher une doctrine con-
 » solante *que le préjugé seul a pu jusqu'à ce*
 » *jour rendre douteuse.*

» On trouvera peut-être que je m'exprime
 » avec un peu d'assurance sur un sujet d'une
 » nature très-grave ; mais je donne ici ma con-
 » viction, et afin de me faire excuser une opi-
 » nion un peu tranchante, je dirai, sans que je
 » puisse être autorisé, que je me suis livré pen-
 » dant mes sept années d'exil aux États-Unis à

» l'étude de la médecine, et ce avec d'autant
 » plus de soin, que j'espérais trouver dans cette
 » circonstance honorable un moyen de vaincre,
 » pour ma famille et pour moi, la mauvaise
 » fortune. J'ai suivi exactement les hôpitaux de
 » New-Yorck; or, d'après tout ce que j'ai vu,
 » lu, entendu sur les lieux, je demeure con-
 » vaincu que la doctrine de M. le docteur De-
 » vèze est la seule véritable, quant à la fièvre
 » jaune. Je fais donc des vœux ardens pour
 » que des expériences authentiques soient faites,
 » ainsi qu'il le propose, et qu'elles aient lieu par
 » ordre de Sa Majesté, non-seulement en Europe,
 » mais aux États-Unis. Je me ferai un devoir
 » scrupuleux de concourir avec les hommes de
 » la science à diriger celles qui pourraient être
 » faites dans les deux Amériques. Heureux si je
 » puis, par mon zèle, m'associer aux travaux
 » d'un ami éclairé de l'humanité! »

*Le ministre du Roi aux États-Unis ,
 en France par congé ,*

E. HYDE DE NEUVILLE.

Paris, 13 octobre 1820.

» *A Monsieur Devèze, etc.*

» Rochefort, le 11 novembre 1826.

» Monsieur,

» J'ai reçu, au moment de mon départ de
» Paris, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de
» m'écrire. Je vous avoue que ma note n'était que
» pour M. le ministre de l'intérieur, et que je ré-
» pugne beaucoup à livrer au public une opinion
» qui sera trouvée peut-être un peu tranchante.
» Néanmoins, comme cette opinion est ma con-
» viction, comme je fais depuis long-temps des
» vœux pour que les gouvernemens s'occupent
» enfin de l'amélioration du système quarante-
» naire, que je vois très-vicieux et très-pré-
» judiciable (tel qu'il est aujourd'hui) au com-
» merce de tous les peuples, je vous laisse
» parfaitement libre, Monsieur, d'user de ma
» note comme bon vous semblera.

» Si les contagionistes me prouvent que j'ai
» tort, quant à la fièvre jaune des États-Unis,
» car je n'ai entendu parler que de la maladie
» que j'ai été à même d'observer, je confesserai
» avec empressement mon erreur; mais si je
» suis de ceux qui ont raison et complètement
» raison, ah! qu'ils consentent au moins à faire
» cesser un nouveau motif de crainte et d'afflic-
» tion pour l'humanité : assez de fléaux véri-
» tables la désolent; il ne faut point laisser à

» l'imagination le triste soin de lui en créer à
 » loisir.

» *L'ambassadeur du Roi au Brésil,*

» E. HYDE DE NEUVILLE. »

Il vient donc un temps où la vérité se fait jour à travers tous les obstacles, et triomphe de toutes les oppositions ! Ce temps est arrivé pour l'immense Amérique, et ne peut pas être éloigné pour la France et l'Espagne. A quoi, en effet, cela tient-il encore ? à une seule chose, à ce que la cause de la contagion, jugée pour ainsi dire à huis clos, soit évoquée à un tribunal public, solennel et surtout compétent (1); c'est-à-dire, composé de médecins dont la plupart, au moins,

(1) La commission centrale, appelée à prononcer sur la nature de la fièvre jaune, et dont le projet de loi, objet de la censure de M. le docteur Devèze, est émané, était composée,

De trois conseillers d'état,
 D'un maître des requêtes,
 D'un jurisconsulte,
 De deux banquiers,
 De deux administrateurs de lazarets,
 D'un officier supérieur,
 D'un chef de bureau du ministère,
 Et de six médecins.

Parmi ces six médecins, trois n'avaient point vu la maladie et n'avaient rien écrit à ce sujet : M. le docteur Pariset l'avait à peine aperçue. *Voyez* le Mémoire de M. le docteur Devèze, adressé aux chambres, page 10.

auront vu la fièvre jaune. Que cette commission en appelle aux lumières des médecins nationaux et étrangers qui, par leur situation, ont été à même de démêler le caractère propre et distinctif de la fièvre jaune; qu'elle se procure enfin tous les documens possibles sur cette question. Ce débat de tous les systèmes, de toutes les opinions, où *nul défenseur et nul argument ne manqueront ni aux préjugés ni à la vérité*, aura pour résultat infaillible le sentiment d'une évidence générale. Mais si au lieu de prouver la réalité de la contagion, vous la supposez et l'établissez en principe; si vous en faites une espèce de dogme de police médicale et administrative, il n'y a plus rien à dire; la vérité, dans ce cas, aura beau s'offrir avec toute son évidence, elle ne sera point aperçue, ou du moins elle ne sera point écoutée. N'est-ce pas précisément ce qui est arrivé à M. le docteur Devèze, vis-à-vis de la commission centrale? Il a eu beau faire, ses preuves et ses argumens invincibles ont été écartés; la commission a passé outre, et s'est bornée à proposer des lazarets et des quarantaines, à déterminer le nombre, la forme et l'emplacement de ceux-là et la durée de celles-ci.

Cette manière de procéder de la commission centrale, si contraire à la marche qui lui était tracée par la nature des choses, et par la volonté

exprimée du ministre, n'en a pas moins eu ses apologistes.

Le XCIII^e cahier du *Journal universel des Sciences médicales* (janvier 1822) contient des réflexions sur la contagion de la fièvre jaune, par M. le docteur Peysson, médecin en chef de l'hôpital militaire de Cambrai. Je m'arrêterai un instant sur quelques-unes de ces réflexions.

En voici d'abord une qui a son prix.

Examen des
réflexions de
M. le docteur
Peysson.

« Au lieu de demander, la fièvre jaune est-elle contagieuse? je voudrais qu'on demandât, est-il utile de prendre des précautions contre la fièvre jaune? »

A première vue, et en s'arrêtant à la surface, *ce vouloir* de M. Peysson paraît puéril; on se demande : A quoi bon changer *la forme* de la question? Pourquoi interroger d'abord sur le corrolaire au lieu de commencer par le théorème qui y est renfermé? Mais écoutons M. Peysson, et nous verrons que, s'il veut mettre ainsi la charrue avant les bœufs, il a ses raisons pour cela.

« La question ainsi posée, je doute qu'il y eût beaucoup de médecins qui répondissent par la négative. Quel est, en effet, celui qui aurait la témérité de blâmer les grandes mesures que notre gouvernement a prises pour nous garantir du fléau dévastateur de l'Espagne? »

» Non , je ne puis croire que *M. Lefort* lui-
 » même osât donner le pernicieux conseil de
 » laisser nos frontières sans défenses , contre un
 » si dangereux ennemi. »

Maintenant on aperçoit le fond de la pensée de *M. Peysson* ; il l'a montrée tout entière ; on ne saurait plus s'y méprendre. Mais n'a-t-il pas à craindre qu'on ne voie plus de naïveté que de bienveillance , plus de malice que de finesse , dans ce vœu émis par un médecin , de voir ses adversaires sortir de l'arène de la science où ils s'efforcent à faire triompher un *principe médical* , dont il est l'ennemi , pour aller défendre la *conséquence administrative* sur un autre terrain où il se croit sûr d'avoir de puissans auxiliaires ? On pourrait citer mille exemples du succès de cette tactique insidieuse , qui consiste à proposer au défenseur d'une vérité qui gêne ou qu'on veut nier , une conséquence ou une application qu'il ne puisse énoncer sans danger. Tout le monde sait l'usage qu'en fit la célèbre Catherine à l'égard d'un philosophe maladroit qui se prononçait avec feu , en sa présence , contre les coups d'état , et qu'elle interrompit par cette foudroyante apostrophe : *M. Diderot , que pensez-vous , à Paris , de la mort de Pierre ?*

Mais , le vœu de *M. Peysson* fût-il rempli , fussions-nous obligés à exprimer explicitement

notre pensée sur *les grandes mesures* dont il parle, notre position n'aurait ni l'embaras, ni surtout le danger de celle du philosophe français à la cour de Catherine. Réduit à qualifier d'inutiles des mesures prises par le gouvernement, nous aurions la consolation de n'avoir point à les dire coupables, puisqu'elles n'ont été adoptées que dans de très-bonnes intentions; nous avons même la persuasion intime qu'il n'est aucun des ministres du Roi, qui n'excusât notre *témérité*, si, interrogé par lui, nous lui faisons l'aveu que, dans notre opinion de la non contagion de la fièvre jaune, nous croyons devoir, par respect pour la logique, déclarer que les quarantaines, les lazarets, etc., pour les bâtimens venant des Antilles, sont à nos yeux (qui ont vu de près, long-temps et souvent la fièvre jaune) des créations sans un but d'utilité plus réel, que ne serait celui d'une digue construite sur la butte Montmartre pour la garantir des débordemens de la Seine.

J'avais indiqué, dans ma lettre à M. le docteur Valentin, l'argument déjà reproduit et développé en ce mémoire, qui repose sur le fait de la sécurité miraculeuse, si elle était mal fondée, des peuples des Antilles où la fièvre jaune règne habituellement, à l'égard de la chimérique contagion de cette maladie. M. Peysson ne nie pas

le fait, et, en cela, il faut louer sa réserve; mais il ne paraît nullement frappé d'un phénomène aussi merveilleux dans son opinion, et il ne voit « dans cette grande sécurité et dans le défaut » de précaution qui doit en être la suite, qu'une » cause suffisante pour rendre compte de ce » fléau parmi ces insulaires. »

Ne serait-on pas tenté de croire que M. le médecin de Cambrai a, sur la population des Antilles, les mêmes idées que ces bonnes gens qui ne parlent pas des îles sans dire, les sauvages de Sainte-Lucie, de la Dominique, etc.? Du moins, j'aime à penser que, s'il avait des idées plus justes sur cette matière, il ne se bornerait pas à combattre un argument de la force de celui dont il s'agit, par une réflexion qui suppose les insulaires des Antilles doués d'une telle stupidité, qu'elle les empêcherait de se précautionner contre un danger se reproduisant continuellement autour d'eux : cet argument me paraît n'avoir rien souffert d'une aussi faible atteinte.

Toujours, et de plus en plus étonné de ma *témérité*, M. le docteur Peysson fait observer que je vais plus loin et que je cherche à prouver mon opinion par des faits (je suis forcé d'en convenir), et il rappelle ce que j'ai écrit dans le temps, au sujet des malades du brick *l'Eu-ryale*, envoyés en convalescence au fort Bourbon.

« Cet argument, dit-il, paraît d'abord sans
» réplique, puisqu'il est fondé sur des faits
» observés par un homme digne de foi. »

Eu égard à la circonstance, la concession est grande et ressemble assez à l'aveu du *mat* du joueur, à *regret convaincu*. Qu'on ne s'y trompe pas pourtant, c'est une nouvelle ruse de guerre; il y a une batterie masquée...; et qui résisterait à son feu!..... il sera dirigé par le brave amiral Duperré, au signal de M. Peysson.

« Pourquoi faut-il que ce que contient l'ex-
» trait de la lettre du contre-amiral, s'oppose
» jusqu'à un certain point aux conséquences
» qu'on pourrait *en* tirer. » *En* se rapporte au fait des malades de *l'Euryale*.

J'en réfère très-volontiers à cette lettre de mon très-honorable ami, l'amiral, que l'on m'oppose dans le *Journal universel des Sciences médicales*, numéro de novembre 1821. On n'y trouvera, certes, rien qui infirme le fait relatif à *l'Euryale*, que j'ai rapporté; mais on verra, dans les réflexions auxquelles il a donné lieu, la preuve bien sensible que la question de la contagion n'a pas été jusqu'ici également sentie et comprise par ceux qui la débattent.

Cependant M. Peysson me presse et semble vouloir me donner lui-même le coup de grâce.

« Je vais rapporter des faits qui paraissent

» entièrement contraires à ceux du *médecin de*
 » *la Martinique.* »

Reprenons donc courage, tout n'est peut-être pas encore perdu. Si les faits dont nous menace M. Peysson *paraissent* seulement contraires aux nôtres, qui empêche que nous ne nous retranchions dans notre argument qui *paraît* sans réplique, malgré les faits auxiliaires qui ne s'opposent à nous que *jusqu'à un certain point*? Voyons-les donc ces faits de M. Peysson.

« Toute l'armée (d'Espagne) traversa égale-
 » ment le royaume de Murcie, où régnait cette
 » maladie (la fièvre jaune); il n'y eût cependant
 » que la seule 4^e division qui en fut attaquée.,
 » laquelle seule campa non loin de Ziésar, après
 » l'avoir traversée et établi son état-major pen-
 » dant quarante-huit heures dans cette malheu-
 » reuse ville en proie à la fièvre jaune. »

En quoi ce fait est-il contraire à celui que nous avons cité et que l'on a reconnu *être* observé par un homme digne de foi? Il nous semble que, tout en affirmant la réalité de celui-ci, tout en défiant même qui que ce soit de le nier, dans le pays où il s'est passé et où le mémoire que nous écrivons, deviendra public, nous ne sommes nullement, pour cela, dans l'obligation de donner un démenti à M. Peysson, lorsqu'il rapporte que l'armée d'Espagne ayant traversé la Murcie,

la seule 4^e division fut attaquée de la fièvre jaune. Poursuivons.

« Il n'y eut d'infecté dans cette division même
» que les hommes qui avaient eu quelque con-
» tact avec des personnes ou des objets de cette
» ville. »

Etes-vous bien sûr de celui-ci, M. Peysson? A-t-on pris la peine de constater positivement que ce contact avait eu lieu de la part de tous les hommes de la 4^e division, atteints, en Espagne, de la fièvre jaune? Mais j'admets le fait et même les suivans (toutefois sous la réserve du mien comme d'un droit acquis).

« Les boulangers qui avaient passé deux jours
» et deux nuits dans les fours et qui avaient
» couché sur des fournitures prises dans les
» maisons où il y avait eu des malades (on vou-
» lait, il semble, ménager un fait pour les con-
» tagionistes), perdirent beaucoup de monde.

» Le 55^e régiment n'eut de malades et ne per-
» dit qu'un adjudant et deux soldats (quelle
» contagion!) qui avaient été de service dans les
» fours de Ziésar.

» Deux aides-de-camp, qui avaient logé en
» ville, moururent également victimes de leur
» imprudence (n'est-ce pas le pluriel qu'il fau-
» drait?), tandis qu'aucun des officiers isolés qui
» avaient mieux aimé bivouaquer, ne ressentit

» les moindres symptômes de cette cruelle ma-
 » ladie.

» Une compagnie du 32^e régiment, qui fut
 » constamment de garde sur la place de Ziésar,
 » n'eut aucun malade....; son colonel avait donné
 » des ordres sévères pour que nul ne quittât son
 » poste et n'entrât dans les maisons. »

Si M. Peysson avait pu mettre de côté, pour un moment, son opinion contagioniste, il aurait vu que ces faits n'ont rien de surprenant dans notre théorie.

Et d'abord, pour ce qui concerne les boulangers, l'adjudant et les deux soldats morts à la gueule du four, tout médecin non contagioniste concevra sans difficulté, que des militaires traversant un pays où règne la fièvre jaune, dont on peut dire au moins que le développement n'a pas lieu sans l'action d'une haute température, soient atteints de cette maladie après avoir passé (sur des fournitures quelconques) deux jours et deux nuits dans des fours, tandis que leurs camarades, restés à un camp, sont épargnés.

Le même médecin non contagioniste ne sera pas plus embarrassé des deux aides-de-camp; il observera qu'indépendamment de la fatigue plus grande qu'ils ont vraisemblablement essuyée, de la qualité différente de l'air qu'ils ont respiré

dans des lieux fermés, etc., il y a mille imprudences possibles pour des aides-de-camp logés en ville, et interdites à des officiers bivouaqués, lesquelles ont pu déterminer, chez les premiers, l'invasion de la fièvre jaune à laquelle les autres ont échappé.

Quant au dernier fait, il n'est pas plus concluant que celui que je vais rapporter, au risque de fournir, à mon adversaire, des armes contre moi.

Deux hommes sur vingt-un, appartenant à l'équipage d'un bâtiment, s'esquivent et vont dans une maison; le surlendemain ils tombent malades de la fièvre jaune, et bientôt succombent. A quelques jours de là, deux autres hommes de ce même équipage commettent la même imprudence et subissent le même sort; les dix-sept autres, plus sages ou mieux gardés, n'éprouvent aucune atteinte de la maladie. Voilà qui paraît fort; mais ne nous pressons pas de conclure avant de savoir tout: les vingt-un hommes étaient des matelots scorbutiques de la frégate *la Néréide*, envoyés, dans le courant du mois de mai dernier, en même temps à l'hôpital du Fort-Royal, où il y avait des fièvres jaunes, et où ils furent placés dans une salle séparée. C'est de cet hôpital que s'échappèrent les quatre malheureux qui moururent, et la maison qui leur fut si funeste était

un cabaret où ils s'enivrèrent complètement. Ma conclusion, à moi, est que les dix-sept hommes qui furent exempts de la maladie, durent leur salut à ce qu'ils n'entrèrent pas en contact....., avec le tafia dont les quatre camarades se gorgèrent dans le cabaret *infecté* par cette pernicieuse liqueur.

Je soumetts l'explication à M. Peysson, et, au cas qu'elle lui paraisse raisonnable, je demanderai à ce docteur s'il pense qu'il fût plus difficile à un médecin non contagioniste de rendre raison de la préservation de la compagnie du 32^e, qui resta de garde sur la place de Ziésar, en gardant une sévère discipline et sans que personne s'écartât de son poste; pourvu que ce médecin *téméraire* fut bien informé de tout ce que firent ou ne firent pas, d'une part, les soldats de cette compagnie, et d'autre part, les soldats qui, étant entrés dans les maisons de Ziésar, eurent la fièvre jaune.

M. Peysson exprime ensuite l'espoir que,

« Nos héroïques confrères qui reviennent de
 » Barcelonne, chargés d'une gloire immortelle,
 » en rapporteront en même temps une masse
 » d'observations capables de ne plus laisser
 » aucun doute sur le véritable caractère de la
 » fièvre jaune. »

Passé pour la gloire immortelle; mais quant

à la *masse de leurs observations*, nous avons dit plus haut ce qu'il faut, à peu près, en penser; elles ne sont rien moins que capables de fixer sur le vrai caractère de la fièvre jaune qu'ils ont eu à peine le temps d'apercevoir.

Le petit écrit de M. Peysson est terminé par deux questions adressées aux médecins non contagionistes, et qu'il nous gardait pour le bouquet; elles sont faites dans l'hypothèse que la fièvre jaune ne soit pas contagieuse, et on y voit clairement l'intention de nous réduire à *quia*.

« 1^o Pourquoi commence-t-elle toujours par
» des ports de mer, tels que Cadix, Malaga,
» Alicante, etc. ? »

Cela veut dire que la fièvre jaune est importée en Espagne par les navires qui abordent à Cadix, Malaga, etc. Je n'ai qu'une petite difficulté à faire là-dessus : la fièvre jaune, aux Antilles, commence aussi dans les ports, et même elle ne s'éloigne pas sensiblement du bord de mer; et pourtant ne serait-ce pas une dérision cruelle, lorsque cette maladie vient à se montrer après l'arrivée de quelques bâtimens français dont elle moissonne les équipages, d'accuser les malheureux matelots de Brest ou du Hâvre, de l'avoir importée ici de la Bretagne ou de la Normandie ?

« Pourquoi ne la voit-on pas dans l'intérieur » de la péninsule? »

Ici, et pour en finir, je renverrai la balle à M. Peysson, et le prierai de nous dire lui-même le *pourquoi* de ce phénomène si remarquable, dans l'hypothèse que la fièvre jaune soit contagieuse, et de vouloir bien nous l'expliquer non-seulement pour la péninsule, mais encore pour les îles, et même, s'il est assez bon, pour le continent d'Amérique.

Nous trouvons dans plus d'un livre écrit dernièrement en faveur de la contagion de la fièvre jaune, et jusques dans les discours de certains orateurs de la chambre des députés, ces étranges paroles que l'on applique aux médecins qui nient cette contagion : *prévention, aveuglement, orgueil, intérêt, etc.* De vagues et injurieuses allégations ne sont point des argumens, et ceux qui se les permettent, décèlent par-là même la faiblesse ou plutôt la fausseté de la cause qu'ils défendent. Lesquels, de bonne foi, dans la question présente, peut-on accuser de *prévention* et d'*aveuglement*, ou ceux qui passent leur vie au milieu de la fièvre jaune, ou ceux qui n'ont vu cette maladie qu'en passant et en tremblant, ou ne l'ont jamais vue du tout? Pour tout esprit impartial, la réponse est facile. Or, ce sont les médecins des Antilles et de l'Amérique, où

Imputations
de *prévention*, d'*aveuglement*, d'*orgueil* et d'*intérêt* repoussées.

la fièvre jaune règne habituellement, qui nient la qualité contagieuse de cette maladie. Une expérience éprouvée par le temps a appris à ces médecins à distinguer les illusions de la vérité, et à ne pas confondre avec les écarts d'une imagination effrayée ou peu aguerrie, les faits d'une observation constante et invariable. On ne peut pas nier, en effet, qu'un ou plusieurs médecins puissent être frappés pour un temps et même pour toujours de cette maladie appelée *prévention*, *aveuglement*, et dont la propriété est de dénaturer les objets, et de jeter l'esprit dans les recherches fantastiques; plus d'un livre sur la fièvre jaune des Antilles et même sur celle d'Espagne, dépose de cette triste vérité! Mais dire que c'est par prévention et par aveuglement que les médecins des Antilles et de l'Amérique nient la contagion d'une maladie que personne ne peut ni aussi-bien étudier, ni conséquemment mieux connaître, c'est, il faut le répéter, un excès d'injustice et de déraison où peut seul jeter l'aveuglement produit par la prévention même.

Il est possible aussi que l'orgueil et l'intérêt aient eu quelque influence sur l'opinion professée dans ces derniers temps, pour ou contre la contagion de la fièvre jaune; mais dans lequel des deux partis ces deux grandes passions ont-elles

dû vraisemblablement s'établir ? lequel des deux partis leur présentait le plus d'appât ? L'intérêt, dans celui qui soutient la contagion et demande des lazarets , n'aurait-il pas soufflé qu'il n'y a point de contagion *reconnue*, sans gardiens suprêmes de la santé publique ; de lazarets, sans médecins, sans inspecteurs, sans administration ? De son côté, l'orgueil n'aurait-il pas suggéré qu'on ne parlerait pas plus de huit jours d'une commission sanitaire qui aurait dit purement et simplement : la fièvre jaune n'est pas contagieuse, elle ne s'importe pas ; en conséquence, les cordons sanitaires, les lazarets, les quarantaines sont des créations inutiles, nuisibles, absurdes. N'aurait-il pas encore suggéré, cet orgueil subtil, qu'on regarderait comme ayant bien mérité de l'humanité, les hommes qui auraient signalé les dangers d'un *horrible fléau* et indiqué ces grandes mesures pour s'en garantir ? Enfin, se jettant par anticipation dans l'avenir, ne se serait-il pas dit encore, cet orgueil, que le souvenir des hommes qui proposent de grandes mesures, se lierait naturellement à celui de ces mesures, et que les générations des générations les béniraient pour tout le mal que ne leur aurait pas fait la fièvre jaune ?

Maintenant, nous osons le demander, qu'ont

l'orgueil et l'intérêt à faire pour ceux qui nient la contagion de cette maladie? Quelle gloire, quelle récompense, quel profit imagine-t-on qu'ils puissent jamais en retirer? Aucun, bien évidemment aucun, qui ait sa source ailleurs que dans leur conscience et la conviction qu'ils défendent la vérité. Les non contagionistes pourraient donc rétorquer, et comme on le sentira sans doute, avec avantage, les injures qui leur sont adressées, et renvoyer à ceux de leurs adversaires qui les ont lancés leurs propres traits. Mais nous n'avons nul besoin de récriminations pour faire triompher notre cause. Oui, nous combattons pour des intérêts, de vastes intérêts; mais ces intérêts sont nobles et légitimes, ce sont ceux de toute la France, compromise dans une des principales sources de sa prospérité, son commerce maritime.

Combien ne lui en a-t-il pas déjà coûté depuis que ces quarantaines ont été établies dans nos ports de l'Océan et de la Manche? Qu'on interpelle sur ce point les négocians de Bordeaux, de Nantes, du Havre, etc., et il diront ce que vaut au commerce cette mesure qui repousse les Antilles françaises à quinze cents lieues plus loin de leur métropole. On se plaint que l'état de son commerce avec les

colonies et l'Amérique devient chaque jour plus déplorable. Cet état de dépérissement du commerce extérieur peut bien, à certains égards, être imputé à des causes qui ont, dans ces derniers temps, influé d'une manière funeste sur le commerce en général ; mais il est également incontestable que plusieurs causes particulières, qu'il n'est pas de notre compétence d'examiner, sont venues se joindre aux causes générales pour la ruine du commerce colonial, et la quarantaine imposée en France aux navires qui viennent des colonies et de l'Amérique, doit évidemment y être comprise pour sa bonne part. Incessamment sans doute on reviendra comme d'abus de ces mesures si sévères, si peu en harmonie avec les faits, si préjudiciables à la France et à l'humanité. Mais il en aura coûté cher à l'une et à l'autre ; car c'est toujours en portant la peine de leurs erreurs et de leur obstination que les hommes et les gouvernemens s'éclairent.

Nous n'ignorons point ici le dédain affecté avec lequel on a, dans ces derniers temps, traité les ouvrages écrits dans le sens de celui-ci, ni l'espèce de défaveur qui en a rejailli sur leurs auteurs ; mais nous ne saurions nous arrêter devant ces considérations : il nous appartient

à nous tous qui vivons au milieu de la fièvre jaune et qui en faisons notre étude spéciale, d'essayer, par tous les moyens en notre pouvoir, d'éclairer le gouvernement, induit en erreur, dans une cause qui intéresse à la fois sa gloire et sa prospérité. C'est le but que nous nous sommes proposé dans ce mémoire, où l'on n'aura du moins à se prémunir ni contre l'intérêt qui déguise, ni contre les préjugés et les passions qui dénaturent. A l'abri de toute influence, hormis celle du devoir, nous avons dit les vérités telles que nous les savons, appliqué autant que possible le mot propre à chaque chose, et discuté avec toute la liberté que réclame le sujet, les points principaux sur lesquels les partisans de la contagion appuient leur système. En combattant leurs argumens, nous nous sommes tenus dans le cercle d'une sévère logique, persuadés que nous sommes, qu'il n'y a, dans une question si confuse, de moyen sûr de parvenir à la vérité, que le raisonnement. C'est un terrain où il est loisible et également honorable de combattre des deux côtés, et sur lequel nous appelons volontiers nos adversaires : ce ne serait qu'en raisonnant mieux que nous qu'ils pourraient se venger dignement de nous, s'ils croyaient avoir à s'en plaindre. Celui qui

traite sérieusement un sujet grave et important mérite, s'il se trompe, qu'on l'éclaire en le réfutant. Nous désirons être jugés d'après ce principe dont, en quelque sorte, je me suis fait à moi-même l'application. Une mauvaise honte, une fausse délicatesse ne m'ont point empêché de revenir complètement sur les idées que je m'étais formées de la fièvre jaune avant de l'avoir vue. Eh bien ! chose étrange ! on a voulu voir de l'inconséquence dans cette conduite, et en tirer parti pour infirmer mon témoignage ! comme si chaque jour n'amenait pas son instruction ! comme si la vérité, quand surtout il y aurait avantage personnel à la taire ou à la déguiser, pouvait acquérir plus de recommandation que dans la bouche de ceux qui reconnaissent, prouvent et abjurent leurs erreurs ! Que de médecins européens, qui partagent encore mon erreur passée sur le caractère de la fièvre jaune, précisément aussi parce qu'ils ne la connaissent pas, seraient de mon avis après trois mois de séjour ici ! et tous, nous n'en doutons pas, imiteraient mon exemple, comme j'ai imité celui de tant d'autres qui s'étaient trompés comme moi. La vérité que l'on cherche avec ardeur et bonne foi, a des attrait irrésistibles : quand on est persuadé de l'avoir trouvée, c'est toujours un besoin, c'est quelquefois un devoir

de le proclamer hautement ; tout comme il y a folie, quand il n'y a pas crime , à persister dans son erreur.

Cujusvis hominis est errare , nullius autem , nisi insipientis , in errore perseverare. CIC.

Martinique , 31 décembre 1822.

COPIE

*De la lettre de SON EXCELLENCE MONSIEUR LE
GOUVERNEUR DE LA MARTINIQUE, à Monsieur
DE RICARD, ordonnateur de la colonie.*

Fort-Royal, 12 avril 1822.

Monsieur l'ordonnateur, je vous communique ci-joint une lettre de M. le contre-amiral Duperré, qui a pour but de réclamer l'emploi du moyen hygiénique propre à extirper du brick de S. M. *l'Euryale*, la cause de la maladie dont l'équipage de ce bâtiment vient d'être atteint.

En conséquence, vous avez à réunir, au jour que vous indiquerez, mais le plus promptement possible, une commission composée de

MM. Lefort, médecin en chef,

Luzeau, chirurgien en chef,

Achard, pharmacien, chargé en chef de ce service, à l'hôpital;

A laquelle devront être appelés MM. le capitaine de frégate Villaret de Joyeuse et le chirurgien en chef de la frégate *la Gloire*.

Après un mûr examen, la commission a à

prononcer sur les questions posées par M. l'amiral, de la manière suivante :

1° Si le brick *l'Euryale* peut continuer sans danger à rester armé ?

2° Quels sont les moyens de l'assainir ?

3° Dans le cas où son désarmement momentané serait jugé convenable, à quelle époque le réarmement pourrait-il avoir lieu, après avoir désigné et employé les moyens d'assainissement ?

En m'adressant le procès-verbal qui sera rédigé par la commission, je vous serai obligé de me renvoyer la lettre de M. le contre-amiral Duperré.

Recevez, etc.

Le lieutenant-général, gouverneur,

Signé DONZELOT.

PROCÈS-VERBAL.

AUJOURD'HUI 14 avril 1821, nous, soussignés, membres de la commission formée à la demande de M. le contre-amiral Duperré, par l'ordre de Son Exc. M. le gouverneur, à l'effet de statuer sur quelques questions posées par M. l'amiral, relativement aux moyens à employer pour assainir le brick *l'Euryale*, commandé par M. Villaret de Joyeuse, nous sommes transportés à dix heures du matin à bord dudit brick. Nous l'avons visité dans le plus grand détail, et nulle part, pas même dans la cale, aucune mauvaise odeur ne s'est fait sentir; tout y est propre : le bordage intérieur est encore blanc de chaux, et n'offre pas de traces sensibles d'humidité. Les hommes qui composent l'équipage sont bien tenus, et semblent contents de leur situation; cependant la maladie la plus grave vient de se développer spontanément à bord de *l'Euryale* pendant sa dernière croisière : des hommes étrangers à son équipage, mis à bord à son retour, y sont tombés malades. Il y a donc indépendamment des influences extérieures, une cause cachée, mais réelle, de maladie à bord de *l'Euryale* : cette cause ne peut être qu'un air vicié,

un gaz délétère moins appréciable par les sens que par ses effets funestes sur l'économie animale. Ce n'est point ici le lieu de dire les choses qui tendent sans cesse à corrompre l'air intérieur des vaisseaux : elles sont très-nombreuses sous toutes les latitudes, et ont été bien détaillées dans le mémoire de M. le docteur Kéraudren, *sur les causes des maladies des marins*. Mais nous ne pouvons nous dispenser d'en indiquer une puissante, particulière aux bâtimens qui séjournent aux colonies : c'est l'immense quantité de ravets ou cancrelats qui se nichent dans tous les recoins et se retranchent dans un lieu inaccessible (le maille), y périment, tombent en putréfaction et contribuent, ainsi pour leur part, à dénaturer l'air qui ne peut y être renouvelé. Ceci n'est point une supposition gratuite, quel que bien joint que soit le vaigrage, il joue plus ou moins à la mer dans les grands mouvemens du bâtiment ; or, il s'échappe par les ouvertures de ce bordage intérieur, un air gazeux, chaud, fétide, suffoquant, ainsi que M. de Villaret et ses officiers l'ont éprouvé. C'est à ce gaz délétère, dont l'action se trouve encore augmentée ici par une haute température humide et par une prédisposition plus prononcée chez les hommes qui le respirent, qu'il faut certainement attribuer la production de la maladie à bord.

C'est d'après ces principes et ces considérations que nous allons répondre aux questions de M. l'amiral.

1° « Le brick *l'Euryale* peut-il continuer sans danger à rester armé ? »

Oui, si l'air corrompu, les gaz délétères, que nous regardons ici comme la cause matérielle principale de la maladie, peuvent être délogés et anéantis. Or, nous croyons que cette cause locale de la fièvre jaune développée à bord de *l'Euryale*, peut, en effet, être détruite, et nous répondons à la seconde question de M. l'amiral, en indiquant les moyens suivans, comme propres à produire cet effet :

1° Délester entièrement le navire et laver légèrement sa cale à l'eau douce ;

2° Enlever un bordage extérieur ou préceinte, de chaque côté, à la partie supérieure de la coque ;

3° Enlever un bordage intérieur ou vaigrage, de chaque côté, à la partie la plus déclive de la coque ;

4° Alors, faire des fumigations dans la cale, d'abord légères, et les augmenter successivement pendant deux ou trois jours, en ayant soin de tenir les écoutilles fermées ;

5° Après les fumigations, placer des feux sur la carlingue, les entretenir aussi pendant deux ou

trois jours, avec les mêmes précautions que pour les fumigations ;

6° Enfin, après ces trois opérations, établir des manches à vent dont l'ouverture viendra aboutir à un pied ou deux du bordage enlevé (para-close).

Nous indiquons les fumigations ici, moins dans la vue de purifier ou désinfecter l'air corrompu, que comme le moyen le plus propre à déloger et *asphixier* toute la vermine retranchée entre les bordages.

Quant au feu, nous le regardons comme le moyen le plus puissant et le plus efficace pour détruire et annihiler tout principe ou foyer d'infection borné. Par la combustion, en effet, il s'opère nécessairement un vide en raison de la quantité d'oxygène absorbée, et de sa proportion avec les autres principes de l'air atmosphérique; de là un centre de fluxion où l'air ambiant se précipite et soumet à une altération plus ou moins grande tous les miasmes dont il est le véhicule. C'est ainsi que la raréfaction qu'opère une haute chaleur en déplaçant l'atmosphère infectée, donne accès à l'air extérieur plus dense qui vient subitement en remplir l'espace. Dans des lieux circonscrits comme la cale d'un vaisseau, où en déplaçant quelques bordages on donne facilement accès à l'air extérieur, les feux

seront donc employés avec autant de succès que desécurité pour détruire tout foyer d'infection et renouveler l'air. C'est d'après ces principes que nous conseillerons toujours d'établir les cuisines et les fours dans les entrepôts des bâtimens.

Les manches à vent, lorsque le foyer d'infection aura été détruit, en faisant circuler un air pur dans toutes les parties du bâtiment, achèveront de le purifier entièrement. Toutes ces opérations exigeront au moins une quinzaine de jours, de sorte que, et nous répondons par-là à la troisième question de M. l'amiral, ce ne sera guères que dans les premiers jours de mai que *l'Euryale* pourra reprendre la mer avec toute sécurité, si surtout il est destiné à courir vers un climat froid ou moins chaud que celui des Antilles.

Signé ACHARD, LUZEAU, LEFORT,
VILLARET, SOUVILLE.

PROCÈS-VERBAUX

Des expériences médicales qui ont eu lieu au Fort-Royal, sur la personne de M. GUYON, chirurgien-major au 1^{er} bataillon d'infanterie de ligne de la Martinique, et auxquelles cet officier de santé s'est soumis dans le dessein de constater la nature de la fièvre jaune, sous le rapport de sa propriété contagieuse ou non contagieuse.

LE vingt-huit juin mil huit cent vingt-deux, M. Guyon a pris, dans la grande salle de l'hôpital du Fort-Royal, en présence des médecins, chirurgiens et pharmaciens soussignés, et de plusieurs autres employés de l'hôpital, la chemise d'un homme atteint de la fièvre jaune (le nommé Yvon, soldat à la 4^e compagnie du 1^{er} bataillon d'infanterie de ligne de la Martinique), tout imbibée de la sueur du malade, s'en est revêtu sur-le-champ, et a été ensuite inoculé aux deux bras, par M. Cuppé, chirurgien entretenu de première classe de la marine, avec la matière jaunâtre des vésicatoires en suppuration. L'appareil et la chemise ont été gardés pendant

vingt-quatre heures, et levés en présence des témoins.

LEFORT, médecin du Roi; CUPPÉ, chirurgien entretenu de 1^{re} classe; ACHARD, pharmacien en chef; AUDEMAR, chirurgien entretenu de 2^e classe, prévôt de l'hôpital; BERNARD, chirurgien entretenu de 3^e classe; BEDEAU, *idem*; SELION, pharmacien entretenu de 3^e classe; PEYRAUD, *idem*; CABANEL, *idem*.

Le trente juin au matin, et en présence de la plupart des témoins ci-dessus et soussignés, M. Guyon a bu un petit verre d'environ deux onces de la matière noire vomie par le sieur Framery d'Ambrucq, commis de marine; et après s'être frictionné les deux bras avec cette même matière, il en a été inoculé par M. Cuppé.

LEFORT; CUPPÉ; ACHARD; AUDEMAR; BERNARD; BEDEAU; SELION; PEYRAUD; CABANEL; Jⁿ MICHEL, commis de marine dans l'administration des vivres; SAINTE-ROSE BARTHOUILLH, habitant du Fort-Royal.

Le sieur Framery étant mort le premier juillet, au cinquième jour de maladie, à neuf

heures du matin , M. Guyon a , en présence des témoins soussignés , revêtu sa chemise tout imprégnée de matière noire , encore chaude , et s'est aussitôt couché dans le lit du défunt , également maculé de matière noire et autres excréments. Il est resté dans le lit six heures et demie , y a sué et dormi en présence de la plupart des témoins.

LEFORT ; CUPPÉ ; ACHARD ; AUDEMAR ; BERNARD ;
 BEDEAU ; SELLON ; PEYRAUD ; CABANEL ; Jⁿ
 MICHEL ; SAINTE-ROSE BARTHOUILH ; FLEUROT ,
 imprimeur du gouvernement ; VILLEMMAIN ,
 lieutenant au 1^{er} bataillon de la Martinique ;
 T. DESMAZES , commis de marine , au contrôle
 colonial.

ET enfin , le malade de l'hôpital , qui avait servi à la première expérience , ayant succombé le deux juillet , l'ouverture de son corps a été faite par M. Guyon , en présence des témoins soussignés. L'estomac contenait une assez grande quantité de matière noire sanguinolente , et sa membrane interne était rouge et enflammée. M. Guyon a , de nouveau , été inoculé aux deux bras , par M. Cuppé , avec cette matière , et les piqûres ont été recouvertes par la surface altérée de morceaux pris dans les parois de l'estomac. L'appareil

a été levé, vingt-quatre heures après l'application, en présence des témoins. Les parties inoculées étaient enflammées, douloureuses, et les glandes axillaires un peu tuméfiées.

LEFORT ; CUPPÉ ; ACHIARD ; AUDEMAR ; BEDEAU ;
BERNARD ; SELLOU ; PEYRAUD ; CABANEL ;
GRIVEL, officier de voltigeurs au 1^{er} bataillon de la Martinique.

Nota. M. le docteur Sérand, chirurgien entre tenu de 1^{re} classe, à bord de la frégate *l'Hermione*, n'a pu signer ces procès-verbaux, à cause du départ pour France de ladite frégate.

On a également omis de faire signer plusieurs autres témoins oculaires, comme, par exemple, les sœurs de l'hôpital, Madame Thuret, femme du contrôleur colonial, aux soins de laquelle le jeune Framery était recommandé, etc.

VU pour légalisation des signatures des dénommés ci-contre et de l'autre part, témoins aux expériences faites par le sieur Guyon, sur lui-même, pour constater la nature de la fièvre jaune, sous le rapport de la contagion; lesquelles expériences sont parvenues successivement à notre connaissance, avec tous leurs détails, tels qu'ils sont relatés ici.

Nous certifions, en outre, que le sieur Guyon, que nous avons vu quelques jours après la dernière de ces expériences, nous a paru jouir de toute la plénitude de sa santé, et qu'il n'a pas cessé, depuis cette époque, de s'acquitter du service très-actif dont il est chargé, en qualité de chirurgien-major du 1^{er} bataillon de la Martinique.

Fort-Royal, le 28 août 1822.

*Le lieutenant-général, gouverneur
et administrateur pour le Roi,*

DONZELOT.

RAPPORT

Sur le Mémoire de M. le docteur LEFORT.

DANS ses deux dernières séances, la Société a entendu la lecture d'un mémoire de M. Lefort, médecin du Roi, au Fort-Royal, sur la non contagion de la fièvre jaune.

Le titre seul de cet ouvrage annonce le but que l'auteur s'est proposé en l'écrivant; et nous allons voir, par la courte analyse que nous en avons faite, qu'il serait difficile de pousser plus loin l'évidence de la vérité.

M. Lefort commence par un aperçu des causes tant générales que locales qui peuvent produire la maladie, et la rendre soit épidémique, soit endémique ou purement sporadique, selon que ces causes agissent de concert ou séparément (ce qui doit écarter toute idée de contagion). Il expose ensuite des faits bien décisifs, qu'il a eu occasion d'observer dans le cours de l'année 1821.

Le premier concerne le brick *l'Euryale*, à bord duquel la fièvre jaune se déclara dans le mois de mars, pendant une croisière. Lors de

sa relâche au Fort-Royal, il avait déjà perdu son chirurgien et cinq hommes de son équipage; plusieurs hommes de la frégate *la Gloire* y furent envoyés en corvée; quelques-uns y contractèrent la maladie et en moururent. (Nouvel argument en faveur des contagionistes.) Mais les malades de *l'Euryale*, transportés à l'hôpital et envoyés ensuite en convalescence au fort Bourbon, avec leurs hardes *non soumises* à une *désinfection préalable*, ne communiquèrent point la fièvre jaune. (Preuve évidente de la non contagion.) Elle ne s'étendit pas au-delà des foyers d'infection. Nous verrons plus bas la définition infiniment exacte que notre collègue fait des deux mots *contagion* et *infection*.

Le second fait cité par M. Lefort se rapporte à la corvette *l'Égérie*, qui, pendant le séjour qu'elle fit dans la rade des Trois-Ilets avec *la Diligente* et le brick *le Silène*, perdit plusieurs hommes de la fièvre jaune, sans que personne des équipages des derniers bâtimens en fût atteint, malgré les fréquentes communications qu'ils eurent entr'eux: *l'Égérie* prit la mer à la fin d'octobre.

La maladie se déclara aussi à bord de *la Diligente*, à son retour au mouillage du Fort-Royal; elle mit en mer de conserve avec *le Silène*, qui en fut constamment exempt dans le trajet de la

Martinique à Porto-Cabello et en Europe. Les hommes de l'équipage de *la Diligente*, à son arrivée au Fort-Royal, furent, comme ceux de *l'Égérie*, envoyés au fort Bourbon avec leurs effets. Quelques-uns de ces hommes, atteints déjà de l'infection malade, moururent; mais aucun des soldats ni des gendarmes qui étaient casernés au fort, ne fut atteint, malgré leur libre communication journalière avec les matelots. Ce dernier fait, dit M. Lefort, est notoire; et nous sommes entièrement de son avis. En effet, il n'y a point eu ici transmission de la maladie d'individu à individu (propriété essentielle à la contagion); et c'est ici le cas de rendre hautement justice à notre auteur, sur la distinction qu'il fait de la *contagion* d'avec *l'infection*; distinction qui, selon nous, n'avait pas encore été établie d'une manière aussi claire. Nous renvoyons au mémoire pour ces définitions; M. Lefort en fait sentir toute l'importance, et dit, avec raison, qu'elle doit servir de base à toutes mesures sanitaires.

Après avoir indiqué sommairement les expériences faites depuis vingt ans par divers médecins, tant *américains* que *français* et *anglais*, pour s'inoculer la fièvre jaune, M. Lefort passe en revue celles faites par notre infatigable et héroïque collègue M. Guyon, qui, dans le court espace de cinq jours, a épuisé tous les modes

de contact et d'inoculation, avec tout aussi peu de succès que ses prédécesseurs. (Quoi de plus concluant en faveur de la non contagion!) M. Lefort joint à toutes ces preuves celles qui se présentent journellement dans les hôpitaux du Fort-Royal et de Saint-Pierre, où des malades arrivant, sont, par inadvertance, couchés dans des lits encore chauds, où des hommes venaient d'expirer de la fièvre jaune, où une quantité d'ouvertures de cadavres ont été faites, particulièrement au Fort-Royal : aucun exemple de communication n'a été observé.

Nous ne suivrons pas notre collègue dans sa lutte avec M. le docteur Pariset; nous nous contenterons de dire, qu'après avoir prouvé à ce dernier qu'il est souvent en contradiction avec lui-même, notamment quand il dit, que la fièvre jaune peut tantôt être contagieuse et tantôt ne l'être pas (assertion purement gratuite et nullement conforme aux règles de raisonnement), il reste sur tous les points maître du champ de bataille; il prouve à notre contagioniste, qu'une maladie non contagieuse dans un endroit, ne peut nullement produire une maladie contagieuse dans un autre pays, et que toute maladie qui a un caractère vraiment contagieux, se rencontre dans tous les pays et attaque indistinctement tous les individus (exemple, la petite vérole, la rougeole, etc.).

Notre collègue jette ensuite un coup d'œil sur le rapport de la commission de Barcelonne, et prouve, avec toute l'évidence possible, que l'opinion de ses membres sur la contagion de la maladie qu'ils allaient observer, était arrêtée d'avance. Il oppose à ce même rapport le mémoire de treize autres médecins qui nient formellement la propriété contagieuse de la maladie qui a désolé cette ville, et qui disent positivement que toutes mesures sanitaires prises par le gouvernement ont été précaires, tout à fait inutiles et même nuisibles, si l'on en excepte l'émigration : la majeure partie des médecins de Barcelonne ne croit point à la contagion.

M. Lefort donne un aperçu de la marche et des progrès de l'esprit dans l'investigation des causes et du caractère de la fièvre jaune aux états de l'Union; il fait voir positivement que, depuis l'année 1800, toute idée d'importation et par conséquent de contagion de la maladie qui nous occupe, a été généralement abandonnée. La note toute récente de M. Hyde de Neuville, sur un mémoire de M. le docteur Devèze, présenté au ministre de l'intérieur, en est une nouvelle preuve. Pendant notre séjour en Amérique, dans les années 1803 et 1804, nous avons eu occasion de nous convaincre que la classe des contagionistes avait déjà

perdu à cette époque un grand nombre de ses partisans.

L'examen que fait notre collègue des réflexions de M. le docteur Peysson, insérées dans le *Journal universel des Sciences médicales*, année 1822, prouve évidemment la faiblesse des armes du médecin de Cambray, et, de plus, qu'il n'a pas su différencier ce que nous entendons par *infection*, et ce que l'on doit entendre par *contagion*.

La dernière partie du mémoire de M. Lefort est consacrée à repousser avec force les diverses imputations de *prévention*, d'*aveuglement*, d'*orgueil* et d'*intérêt* que certains écrivains ont bien voulu, dans ces derniers temps, appliquer aux médecins qui nient la contagion de la fièvre jaune, et, sur ce point comme dans les précédens, notre collègue reste pleinement victorieux.

Si notre opinion pouvait être de quelque poids dans la balance, nous répéterions ici ce que nous avons dit, il y a seize ans, dans un mémoire intitulé : *Essai sur la fièvre jaune des Antilles*, et ce que nous avons écrit en 1820 en réponse à la demande faite par notre gouverneur, à tous les médecins de cette colonie, que nous ne croyons nullement au caractère contagieux de cette maladie : *Quod vidimus testamur*.

Nous terminerons ici ce que nous avons à

dire sur le mémoire de notre collègue, et nous pensons que sa doctrine, qui doit être celle de tous les médecins qui exercent leur art à l'abri de toute prévention, doit avant peu renverser la doctrine contraire.

Saint-Pierre, 31 janvier 1823.

GARNIER, *d. m. p.*

Pour copie conforme :

Le secrétaire de la Société médicale,

BILLOUIN.

1000. h. aut. 1000.

RECHERCHES

HISTORIQUES ET MÉDICALES

SUR

LA FIEVRE JAUNE,

PAR M. DALMAS,

MÉDECIN DES HÔPITAUX DES COLONIES, ET MEMBRE DE LA
SOCIÉTÉ ROYALE DES SCIENCES ET ARTS DU CAP;

Précédées d'un Rapport de la Société de l'École de
Médecine de Paris sur cet Ouvrage.

*Sirius ardor :
Ille, sitim morbosque ferens mortalibus ægris.*

VIRGILE, Énéïde.

DE L'IMPRIMERIE DE MARCHANT.

A PARIS,

Chez GABON et C^o., Libraires, place de l'École de
Médecine;

Et chez l'Auteur, rue Neuve-St-Augustin, N^o. 20.

~~~~~  
AN XIII. — 1805.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO  
LIBRARY

1951

THE UNIVERSITY OF CHICAGO  
LIBRARY

THE UNIVERSITY OF CHICAGO  
LIBRARY

THE UNIVERSITY OF CHICAGO  
LIBRARY

THE UNIVERSITY OF CHICAGO  
LIBRARY

## EXTRAIT

*Du registre des délibérations de la Société  
de l'Ecole de Médecine de Paris.*

Séance du 4 pluviôse an 13.

LA Société de l'Ecole de Médecine de Paris ;  
ayant entendu le rapport des commissaires  
qu'elle avoit chargés de lui rendre compte d'un  
manuscrit intitulé : MÉMOIRE SUR LA FIÈVRE  
JAUNE , par M. Dalmas , en a adopté les conclu-  
sions , portant ,

Que cet Ouvrage annonce dans son auteur un  
observateur attentif et exact , un médecin sage  
et instruit , des connoissances précises et bien  
liées ;

Que ce Mémoire est une source où pourront  
puiser utilement tous ceux qui seront dans le  
cas de voir et de traiter la Fièvre jaune ;

Que ce travail mérite un accueil favorable de  
la part de la Société , et d'être mis au rang des  
plus distingués qui lui aient été présentés sur ce  
sujet ;

Que néanmoins l'opinion de M. Dalmas sur le  
caractère non contagieux de la Fièvre jaune , ou  
non transmissible d'individu à individu , et la pro-  
priété qu'elle paroît avoir , suivant lui , de se cir-  
conscire dans l'enceinte des villes , et de ne point  
se transporter d'un lieu à un autre , ne doivent

en aucune manière détourner les médecins de proposer, ni les magistrats d'adopter et de faire exécuter, à son égard, les mesures jugées utiles contre la propagation des maladies contagieuses, tant que leur superfluité, dans les épidémies de Fièvre jaune, ne sera pas parfaitement démontrée.

*Pour extrait conforme au jugement de la  
Compagnie,*

LECLERC,

Secrétaire de la Société de  
l'École de Médecine.

# AVERTISSEMENT.

---

S'IL est une maladie qu'il importe de connoître et d'approfondir, c'est celle dont on ne peut prévenir les funestes effets qu'en empêchant son développement. Telle est la Fièvre jaune, qu'il faut combattre dès son origine, et, mieux encore, étouffer dans son berceau, si on ne veut pas en être la victime. Cette alternative rend l'étude et la connoissance des causes qui la déterminent absolument indispensables. Elles étoient depuis long-temps le but de mes recherches, quand une circonstance, à laquelle je ne m'attendois pas, vint encore augmenter le prix que j'y attachois. M. Livingston, maire de New-Yorck, chargé par les de-

voirs de sa place d'annoncer à la population qui avoit quitté cette ville, l'époque où elle pourroit y revenir sans danger, se crut obligé de prendre sur cette mesure l'avis de plusieurs médecins. Je fus un de ceux qui furent consultés en 1800. En comparant les phénomènes que j'avois observés aux Antilles avec ceux qui m'étoient offerts au continent de l'Amérique, j'obtins pour résultat les principes, et je pus tirer de ceux-ci les conséquences qu'on trouvera exposées dans le chapitre des causes de la Fièvre jaune. Comme cette partie de mon Ouvrage étoit la seule qui pût intéresser le respectable Magistrat auquel je crus devoir la communiquer, je bornai là mon travail; et peut-être ne l'aurois-je pas repris,

sans les nouveaux malheurs qu'elle a causés à St-Domingue , et sur-tout en Espagne. Quoique cette maladie ait déjà fourni matière à plusieurs Ouvrages estimables , j'ai pensé que , dans un moment où tous les esprits sont agités par l'incertitude de ses causes , et par la crainte de ses progrès , chacun devoit à la société le tribut de ses lumières ; et qu'un homme qui , sans autre intérêt que celui de la science , sans autre ornement que celui de la vérité , rendroit compte de ce qu'il a vu et de ce qu'il a fait , pouvoit , sinon prétendre à une confiance exclusive , se flatter d'être au moins de quelque utilité.

J'ai cru devoir rapporter un grand nombre d'observations , et choisir celles où la nature et l'art ont suc-

combé. Quoique cette méthode ne soit pas celle qu'on suit ordinairement, je l'ai préférée, parce que je la crois plus utile à la science, que celle qui n'en proclame que les triomphes, et parce qu'elle me semble la seule propre à donner une juste idée de la Fièvre jaune; maladie dont on ne peut concevoir qu'à peine l'indomptable caractère et l'extrême malignité, quand on n'a pas été le témoin de ses ravages.



# RECHERCHES

HISTORIQUES ET MÉDICALES

SUR

## LA FIEVRE JAUNE.

---

### INTRODUCTION.

Nous devons à l'étude de l'histoire et surtout à celle de la médecine, la connoissance de plusieurs maladies extraordinaires qui tour à tour et à divers intervalles ont parcouru le globe et affligé l'espèce humaine. Différentes dans leurs principes, elles ont dû avoir, et ont eu des effets différens. Les unes, dues à des circonstances locales et accidentelles, n'ont eu qu'une existence passagère et ont disparu avec les causes qui les avoient fait naître. Les autres, produites par un vice qui s'est pour ainsi dire identifié avec notre être, ont exercé une influence plus profonde, plus durable et plus funeste

sur l'économie animale. C'est à l'art de guérir qu'on doit l'atténuation des unes, et la cessation des autres. Mais si ses efforts sont toujours utiles et souvent heureux contre une maladie, lorsqu'elle est déclarée, ils sont impuissans et nuls contre cette force de la nature qui change, modifie, conserve ou détruit selon nos rapports avec elle. Réaction continuelle observée par l'antiquité qui en fit un dogme religieux, personnifiée par elle dans la lutte supposée du bon et du mauvais principe qui en est l'allégorie : réaction dont on peut bien modérer les effets, mais dont il est impossible de déterminer les lois et de détruire la cause. Vaincue sous une forme, elle se montre sous une autre; comprimée dans un lieu, elle se répand aussitôt dans un autre lieu. Le nouveau monde est maintenant le théâtre qu'elle a choisi, et c'est sous le nom de *fièvre jaune* que cette maladie, si terrible aux Antilles et au continent de l'Amérique, et trois fois déjà funeste à l'Espagne, menace l'Europe de ses fureurs. Nulle, sans même en excepter la peste, n'a fait autant de victimes, et n'inspire autant de

justes craintes ; nulle ne doit autant qu'elle réveiller l'attention et le zèle des médecins , nulle ne réclame avec plus de force et de justice la vigilance et la sollicitude des magistrats. La connoissance de la nature de ce fléau , problème déjà si important à résoudre, acquiert, en raison de son approche, un intérêt tous les jours plus pressant. Je n'ai pas la prétention de lever tous les doutes à cet égard, mais je crois devoir proposer avec circonspection des réflexions qui pourront jeter quelque jour sur cette matière aussi obscure qu'importante. J'espère qu'en les lisant, on s'apercevra facilement que mon seul but a été le désir et l'espoir d'être utile. Aux yeux des hommes éclairés et sensibles dont je sollicite ici l'attention et l'indulgence, ce motif, le seul que j'aie eu en les publiant, justifiera toujours l'auteur, quels que soient d'ailleurs le succès et le mérite de son ouvrage.

#### CARACTÈRES GÉNÉRAUX.

La fièvre jaune présente quelques traits principaux, phénomènes essentiels, inséparables et distinctifs de cette maladie, que la

différence des lieux peut bien atténuer , mais qu'elle n'efface jamais entièrement ; tels sont :

1°. De ne pouvoir se développer et de ne paroître qu'à une température déterminée ;

2°. D'être circonscrite , sur-tout pour les zones tempérées , à l'enceinte des grandes villes ;

3°. D'épargner les personnes qui l'ont déjà éprouvée , ou qui ont été acclimatées aux Antilles.

Ces trois caractères applicables, à quelques légères modifications près, aux climats de la zone torride, comme à ceux des zones tempérées, font de la fièvre jaune une maladie à part. C'est, à proprement parler, un signallement particulier, et qui ne peut convenir qu'à elle. Il est vrai que s'il sert à constater son existence, il est bien propre aussi, par la bisarrerie des traits qui le composent, à égarer sur les causes auxquelles il faut l'attribuer. Quoique leur recherche soit le but principal que je me suis proposé, je crois qu'il est nécessaire de déterminer, par l'exposé des symptômes, la nature de la maladie,

avant de raisonner sur les causes qui peuvent la produire.

EXPOSITION DES SYMPTÔMES DE LA FIÈVRE  
JAUNE.

Quoique la fièvre jaune soit une maladie très-brusque, il est néanmoins essentiel de distinguer dans sa marche deux périodes marquées par des symptômes propres à chacune d'elles.

PREMIÈRE PÉRIODE.

Dans la première, on observe d'abord une affection générale et commune aux facultés physiques et intellectuelles, par laquelle la force motrice et le courage sont tout à coup abattus. L'étonnement est peint sur le visage des malades. La crainte et la terreur qui les agitent se manifestent par de longs et pénibles soupirs (1). La plupart se plaignent d'un sen-

---

(1) Il n'y a pas de symptôme plus général que la peur et le désespoir qui, dès les premiers instans de la maladie, s'emparent de ceux qui en sont atteints.

timent plus incommode que douloureux vers l'estomac, qu'ils cherchent et croient pouvoir soulager en vomissant. Quoique la couleur de leur peau, et sur-tout celle du visage soit quelquefois rouge et brûlante, le pouls n'est

---

L'homme le plus robuste et le plus intrépide en est souvent plus affecté que l'homme naturellement foible et délicat. C'est une observation qu'ont faite tous les médecins qui ont eu occasion de voir la fièvre jaune, et un phénomène qu'expliquent, jusqu'à un certain point, les malades qui en guérissent. Selon eux, les regrets qu'ils témoignent, les gémissemens qu'ils font entendre, les pleurs qui coulent de leurs yeux, ne doivent pas être attribués à des souffrances qui ne sont pas ordinairement très-cuisantes, et qui quelquefois même n'existent pas, mais à un état de choses extraordinaire, et entièrement nouveau pour eux, qui ne ressemble à rien de ce qu'ils ont éprouvé dans leurs autres maladies, et auquel rien ne peut être comparé. Voilà ce qui leur cause de si vives alarmes; voilà ce qui les oblige à se plaindre sans cesse, et comme malgré eux. Il semble, disent-ils, qu'ils ne sont plus dans le cercle ordinaire de la vie, et que, de toutes les facultés de leur existence, il ne leur reste que le pressentiment eu coup mortel qui va la leur ravir.

guères plus fréquent qu'à l'ordinaire, la lenteur ne manque jamais de lui succéder. On a vu ses mouvemens se ralentir jusqu'à ne donner que quarante pulsations par minute. Ce phénomène paroît généralement vers le troisième ou quatrième jour. Il semble même que la vibration artérielle, par son défaut d'élasticité, annonce la décomposition prochaine des principes constitutifs du sang. On seroit tenté de croire que ce n'est pas un liquide, mais du vent qui circule dans les artères. Des douleurs sourdes et poignantes, par intervalles, se font sentir aux lombes, aux genoux, aux orbites et à la nuque, et, quoiqu'elles arrachent parfois des cris au malade, elles ne le retirent pas de l'espèce d'affection comateuse dans laquelle il est souvent plongé. Lorsqu'on lui parle, il a de la peine à répondre; son regard est incertain et troublé; l'éclat de la lumière le blesse. On apperçoit les vaisseaux de la conjonctive engorgés; on est frappé de l'aridité des gencives. S'il veut ouvrir la bouche, sa lèvre inférieure est tremblante, et ne peut qu'à peine sortir sa langue. On la trouve commu-

nément encroûtée d'une sabure tenace, tirant sur le jaune; quoiqu'elle soit sèche, le malade n'est point altéré, et si on veut le forcer à boire, on lui donne du malaise, et on lui provoque le vomissement.

#### DEUXIÈME PÉRIODE.

A mesure que la maladie fait des progrès, les accidens s'aggravent, et la seconde période commence. Bientôt l'hémorragie du nez se déclare, des bandes d'une couleur jaune se font appercevoir vers le trajet des artères carotides et temporales, dont les battemens apparens et extraordinaires annoncent l'extrême dilatation; les vomissemens se rapprochent; le liquide et les matières qui sortent de l'estomac acquièrent peu à peu une couleur plus foncée. L'œsophage et la gorge sont cruellement affectés du goût âcre et caustique qui les accompagne. Bientôt on voit nager, au milieu d'une eau visqueuse, quelques flocons noirâtres, semblables à du marc de café, ou de la suie délayée. La jaunisse augmente rapidement. La piqûre d'une



saignée noireit. La suppuration d'un vésicatoire (si on en a appliqué) change aussi de nature et de couleur. Les urines cessent de couler. Des placards livides se montrent au visage et sur toute l'habitude du corps. Une éruption pétéchiale, quelquefois pâle et cendrée, plus souvent rouge et violette, se manifeste au col et sur la poitrine. Les déjections deviennent noires et sanguinolentes. Enfin, tous les émonctoires excréteurs laissent échapper un sang dissous et fétide, et le malade succombe ordinairement du quatrième au septième jour.

Tels sont les symptômes que présente la fièvre jaune. Je n'ai pas besoin d'observer qu'une différence de tempérament, que des circonstances particulières, dépendantes des lieux, des temps, et des saisons, peuvent offrir quelques changemens, et donner lieu à des accidens hors de la règle commune. On a vu, dans quelques individus, les signes d'irritation et de pléthore se prolonger jusqu'au septième jour. Cette observation a été faite sur-tout au commencement ou à la fin de l'épidémie, lorsqu'elle n'avoit pas eu-

core atteint, ou qu'elle avoit déjà perdu une partie de sa violence.

Semblable à tous les autres dérangemens de l'économie animale, la fièvre jaune a des symptômes qui lui sont communs avec d'autres maladies, et quelques uns qui lui sont propres. Ceux qui semblent lui appartenir exclusivement sont, le retour du pouls dans son état naturel, vers le troisième ou quatrième jour, le vomissement noir, et la suppression spontanée et totale des urines. Ces trois signes, qui indiquent le plus haut degré de la maladie, sont d'autant plus redoutables et funestes, qu'ils sont plus réunis, et plus répandus sur un grand nombre de malades.

Le nom de fièvre jaune, sous lequel elle est connue, a l'inconvénient de ne présenter à l'esprit qu'un seul de ses phénomènes, et n'apprend rien sur la nature et le siège de cette maladie. Il en est de même de celui de vomissement noir que lui donnent les Espagnols de l'île de Cuba, et de la Louisiane; l'un et l'autre n'indiquant qu'un symptôme, qui même manque quelquefois,

ne la caractérisent pas d'une manière assez précise. Le nom de fièvre essentiellement nerveuse et maligne, me paroît d'autant plus propre à en donner une idée exacte, qu'on est convenu d'appeler ainsi toutes les fièvres de mauvais caractères (1). Si cette qualification est véritablement celle qui leur convient le mieux, c'est sur-tout à la fièvre jaune, qu'il faut considérer comme une maladie essentielle du système nerveux, qu'elle est particulièrement applicable. En effet, il est difficile de se rendre raison de cette multitude d'accidens divers, dont la réunion semble impossible, sans supposer une altération générale et profonde du principe vital. Comment expliquer autrement cette simultanéité des symptômes effrayans qu'on ne rencontre que dans cette maladie, et dont la décomposition de l'économie animale est toujours le résultat ? Le vomissement, l'hémorragie,

---

(1) On pourroit encore l'appeler fièvre gastro-dynamique et ataxique, parce qu'elle se compose de symptômes particuliers à ces trois espèces. Voyez la *Nosographie de M. Pinel*.

la jaunisse, la suppression des urines n'en sont que l'effet. Ce n'est pas parce que l'estomac contient une sabure biliense, qu'il rejette tout ce qu'il reçoit; ce n'est pas à une trop grande quantité de sang, et à son affluence à la tête, qu'il faut attribuer l'hémorragie; ce n'est pas à l'épanchement de la bile qu'on doit rapporter la jaunisse; ce n'est pas enfin par un vice local des voies urinaires qu'on peut expliquer la suppression des urines, tous ces accidens doivent être considérés comme une suite inévitable du défaut d'action du principe vital, du dérangement d'équilibre entre le système nerveux et les autres systèmes.

Si on me demandoit comment ce dérangement s'opère; si on exigeoit que je déterminasse le caractère essentiel, la cause matérielle qui détruit l'équilibre, il faudroit entrer dans des détails théoriques susceptibles de controverse; et peut-être qu'alors ce phénomène sensible et évident, pour qui a eu occasion d'observer cette maladie, admis et rejeté par des raisonnemens pour et contre, appuyé et combattu par des opinions systé-

matiques, pourroit fournir matière à beaucoup d'érudition, sans jeter aucun jour sur la maladie elle-même. Tous ceux qui ont exercé la médecine aux Antilles m'entendront de reste. Au surplus, il me semble qu'il n'est pas difficile de concevoir une cause qui agisse sur le système nerveux, sans porter son action sur les autres systèmes, jusqu'à ce que le principe vital, profondément blessé, ne puisse plus diriger les fonctions des autres organes; dès lors l'économie animale tombe dans une confusion d'autant plus anarchique, que le moteur principal est plus blessé, et que les causes qui le dérangent sont plus nombreuses et plus puissantes.

#### RÉSULTATS DES OUVERTURES DES CADAVRES.

L'ouverture des cadavres vient à l'appui de ce raisonnement. Leur inspection démontre que ce n'est pas telle ou telle fonction qui est dérangée, telle ou telle capacité qui toujours souffre de préférence, telle ou telle humeur qui est viciée, mais l'ensemble de

l'économie animale qui est attaqué, et la masse entière des humeurs qui est pervertie. C'est à cette cause principale qu'il faut rapporter les variations qu'on remarque dans la marche et les effets de cette maladie : variations qui sont évidemment le résultat des rapports plus ou moins intimes, qui, en raison de la constitution particulière de chaque individu, existent entre le système nerveux et les autres organes. En effet, les uns ont l'estomac et le canal intestinal distendus et boursoufflés par un gaz inflammable et fétide ; leurs membranes, sur-tout l'interne, parsemées de points livides et gangréneux ; les autres ont le foie et la rate plus volumineux, la vésicule du fiel et les canaux biliaires tantôt obstrués par une bile noire, épaisse et visqueuse, tantôt ne contenant qu'une petite quantité de liqueur verte et extrêmement fluide. L'inspection de la vessie, qu'on trouve toujours vide, lorsqu'il y a eu suppression d'urine ; celle des reins, qui semblent seulement un peu flétris, n'expliquent pas la cause de ce phénomène. Dans la poitrine, on trouve, sur-tout lorsque cette capacité a été particu-

lièrement attaquée , des enchymoses à la plèvre , au médiastin , et quelquefois des taches noires aux poumons. L'incision faite à ce viscère donne alors , au lieu d'un sang rouge et écumeux , une humeur brune et sanieuse ; le péricarde , rempli d'une sérosité nauséabonde , acquiert quelquefois un volume prodigieux ; les ventricules du cœur et les vaisseaux artériels sont plus relâchés , moins élastiques ; leur texture est plus molle , plus flasque , et cède au plus léger effort ; il semble que cet organe important soit dans un état de macération ; dans le cerveau , les sinus contiennent un sang plus foncé qu'il n'a coutume d'être ; on trouve quelquefois des épanchemens sanguinolens sous ses enveloppes ; enfin , tout le tissu muqueux est abreuvé d'une sérosité jaunâtre , semblable à celle qui coule des parties circonvoisines d'un charbon scarifié ; tous ces accidens ne sont pas communs , et on ne les rencontre pas constamment réunis chez tous les malades. Chez les uns , je le répète , c'est le bas-ventre qui est affecté ; chez les autres , le désordre se passe dans la poitrine , ou dans la tête ; il

n'y a , à cet égard , rien de constant , rien de certain ; et s'il étoit une affection qu'on dût croire générale , ce seroit l'inflammation de l'estomac , suite du spasme et des vomissemens auxquels la plupart des malades sont sujets. Cependant cet accident a quelquefois manqué. J'en ai vu mourir qui avoient eu des hémorragies , la jaunisse , la suppression des urines , et une oppression si forte , qui avoit fini par les suffoquer , sans avoir éprouvé ni nausées , ni envies de vomir , et dont l'estomac étoit dans son état naturel.

En réfléchissant sur les phénomènes que présente la fièvre jaune , on est tout étonné de l'analogie qu'on trouve entr'elle et le scorbut. Je ne suis pas assez téméraire pour en tirer aucune conséquence ; mais il est impossible de ne pas être frappé de la ressemblance qu'on remarque entre ces deux maladies. Toute la différence ( et sans doute elle est grande ) consiste en ce que l'une parvient en sept et même en quatre jours , au terme d'une carrière , que l'autre met quatre et sept mois à parcourir.



## CAUSES DE LA FIÈVRE JAUNE.

Après avoir décrit les symptômes qui font connoître la fièvre jaune , il faut analyser les causes qui la produisent. Cette recherche est d'autant plus importante, qu'elle intéresse à la fois la médecine et l'administration : la première, en lui indiquant les moyens les plus efficaces de la combattre; la seconde, en l'éclairant sur les mesures les plus propres pour la prévenir.

Avant d'aller plus loin, il est essentiel de rappeler deux propositions admises en physique, et démontrées vraies par l'expérience et l'observation.

La première, c'est qu'une chaleur trop forte, trop long-temps prolongée, affecte, change, modifie la constitution d'un homme qui n'y est pas accoutumé.

La seconde, c'est que l'air peut être altéré et vicié jusqu'à causer non seulement des maladies dangereuses, mais la mort même la plus prompte. Prouvons, par quelques exemples, la vérité de ces deux propositions.

L'expérience a appris que , dans les climats où le thermomètre de Réaumur monte à vingt-sept (1) degrés à l'ombre, et se soutient pendant quelque temps à cette hauteur, l'économie animale en est plus ou moins dérangée. Je fais , pour le moment , abstraction des autres causes qui peuvent augmenter ou atténuer ce dérangement. Je ne considère ici que les effets de la chaleur : quels que soient les lieux et le temps où on l'éprouve , son influence est inévitable. Nous savons , par les relations des voyageurs, que , sous la zone torride, où elle est constamment à ce degré, l'Européen qui y fait quelque séjour y est exposé à des maladies dangereuses. Tel est, en effet, le sort qui l'attend aux Antilles, aux Moluques, à Batavia , à Cayenne, à Portobello , sur les côtes orientales et méridionales de l'Afrique, etc. Il semble que , pour pouvoir vivre sous cette latitude, l'homme qui n'y est pas né soit obligé d'acheter cette faculté par une modification dans

---

(1) Quatre-vingt-dix de Fahrenheit, échelle dont on se sert en Amérique.

son système : c'est un privilège qu'il ne peut acquérir que par la refonte de sa constitution. Il est inutile d'observer que l'effet étant toujours proportionné à la cause , dans les pays où la chaleur est vive et permanente, comme aux Moluques et à la Guyane , les maladies qui résultent de la modification indispensable du système sont plus graves , et ont lieu dans tous les temps de l'année. Dans les climats un peu plus élevés, quoique toujours situés sous la zone torride, elles sont plus ou moins funestes , suivant le lieu qu'on habite, et l'époque de l'année où l'on en est attaqué. Ainsi, par une conséquence nécessaire , ces maladies ne doivent paroître dans les zones tempérées que lorsque le soleil, parvenu à son plus haut point d'élévation, y répand ses feux comme sous la zone torride. Produites par la présence presque continuelle de cet astre, elles doivent cesser par son éloignement ; et c'est en effet ce qu'on voit arriver à la Louisiane, aux Etats-Unis, et en Espagne.

L'observation est ici d'accord avec la théorie. Dans les dix années que j'ai passées

au continent de l'Amérique, j'ai toujours vu la fièvre jaune succéder aux grandes chaleurs, et cesser aux premières gelées. J'ai souvent même annoncé, d'après la seule inspection du thermomètre, sa prochaine apparition; et toujours l'événement n'a que trop justifié ma prédiction.

Tout le monde sait que, quoique New-Yorck et Philadelphie soient situées sous la zone tempérée, et sujettes, pendant l'hiver, à des froids très-vifs, et même plus rigoureux que ceux qu'on a en Europe, à latitude égale, on y éprouve dans l'été des chaleurs plus fortes qu'aux Antilles. Il est peu d'années où le thermomètre de Farenheit ne marque quatre-vingt-dix degrés. Cependant, comme cette grande élévation n'est que momentanée, la chaleur, quoiqu'excessive, n'est pas aussi continuelle qu'aux îles. Le changement des saisons, la force et la violence des vents, les variations soudaines de l'atmosphère, sont autant de moyens naturels et puissans qui en contre-balancent les effets. Aussi je ne pense pas que la fièvre jaune soit, pour les zônes tempérées, le

résultat seul de la chaleur. Quelque puissante qu'y soit son action , je le répète , elle n'a pas dans ces climats la même durée , et n'y acquiert pas la même activité que dans ceux de la zone torride. On doit la considérer seulement comme cause générale et prédisposante , sans laquelle les autres ne peuvent pas se développer (ce qui se prouve par la cessation certaine de la maladie aux approches de l'hiver ) ; mais qui , réunie et combinée avec une multitude de causes locales , de circonstances accidentelles , constitue le fléau terrible qui dépeuple les grandes villes des Etats-Unis.

Je dis une multitude de circonstances locales, parce que les moyens de vicier l'air , tenant à un concours de causes accidentelles combinées avec les préjugés , les passions et l'imprévoyance humaine , peuvent être et ne sont en effet que trop nombreux et puissans. L'influence de ces causes est évidente et palpable , lorsqu'on réfléchit , par exemple , à la manière dont les villes des Etats-Unis sont construites : les plus grandes sont situées sur les bords des fleuves , pres-

que toutes à l'extrémité de quelques criques (1); trente cimetières au moins sont renfermés dans l'enceinte de New-Yorck. Tous les remblais de cette ville ont été faits avec les matières les plus propres à fermenter et à se corrompre. Tous les quais et leurs avancements sur les deux rivières sont construits en bois mou. Le sol des bassins où l'on charge et décharge les bâtimens, où viennent aboutir tous les égouts, toutes les ordures de la ville, est laissé à découvert à la marée descendante. Ajoutez à cela des lieux d'aisances dont les filtrations corrompent l'eau des puits et des pompes de toutes les parties basses de la ville; des citernes remplies d'une eau infecte, parce que le bois qu'on a employé au lieu de ciment est à moitié pourri; enfin, des appartemens souterrains si profonds, que l'air ne peut pas y circuler, et qu'en raison du feu qu'on y fait continuellement,

---

(1) On appelle ainsi des petites rivières accessibles à la marée, qui en augmente les eaux, et favorise la navigation.

et de la porosité du terrain , à travers lequel les eaux pluviales , et même les hautes marées pénètrent , l'humidité et la chaleur y sont permanentes ; et dans lesquels sont entassées des substances sujettes à fermenter , ou des familles nombreuses et misérables qui y font leur résidence.

Maintenant, qu'on réfléchisse sur les effets que doivent avoir sur l'air , déjà surchargé d'un excès de calorique , autant de causes d'altération et de corruption. Elles seront d'autant plus actives , que la chaleur sera plus grande ; sa résistance à s'en laisser imprégner sera d'autant moindre , qu'il sera plus dilaté par elle. Ainsi , les deux causes réagissant l'une sur l'autre , changeront entièrement sa constitution. Le corps humain , plongé dans ce fluide , dont la juste proportion entre ses principes élémentaires est si nécessaire au maintien de son équilibre , le perdra infailliblement ; il éprouvera toutes les modifications ; il subira toutes les révolutions qui doivent résulter des changemens survenus à cet agent. Son action aura lieu sur-tout sur le système nerveux , comme

essentiellement irritable , comme plus accessible , par sa mobilité , à l'influence des causes extérieures. Sa qualité de moteur ainsi dérangée , sa vertu stimulante ainsi pervertie , le jeu des autres organes dépendant du ressort principal qui régloit leurs mouvemens participera à son dérangement ; et l'homme , ainsi frappé dans la partie la plus noble , la plus délicate , la plus essentielle de son être , dans celle qui serroit de lien , de centre à l'animalité , offrira l'exemple effrayant d'une décomposition totale et soudaine.

C'est donc à l'excès de la chaleur combinée avec l'altération de l'air atmosphérique , qu'il faut rapporter la naissance et le retour de la fièvre jaune dans les zones tempérées , où elle acquiert un caractère épidémique qu'elle n'a pas ordinairement aux Antilles. J'insiste sur cette différence , parce que cette qualité inhérente et presque exclusive à l'espèce de maladie qui règne dans les grandes villes du continent de l'Amérique , résultant des causes qu'on ne rencontre que dans les villes , en fait une maladie particu-



lière , dont l'attribut essentiel est de ne pouvoir se développer et exister que dans les villes , et dont l'activité doit nécessairement augmenter ou diminuer en raison du plus ou moins d'éloignement qu'il y aura entre le foyer et la circonférence. La preuve en est qu'à Philadelphie la première apparition de la fièvre jaune a toujours lieu dans les rues qui bordent la Delawarre ; qu'à New-Yorck elle commence constamment aux environs du Sund (1) ; qu'à Baltimore c'est la Pointe (2) qui est la première infectée , et qu'il n'est pas rare de voir Norfolk ravagé par ce fléau , et Portsmouth , situé de l'autre côté de la rivière Elisabeth , en être entièrement exempt. J'observe que tous ces lieux sont bas , humides , sales , marécageux , abrités des vents de nord-ouest (3) , et ex-

---

(1) Bras de mer qui sépare la ville de New - Yorck de l'île Longue.

(2) On appelle ainsi le faubourg où l'on charge les bâtimens.

(3) Les vents d'ouest et de nord-ouest en Amérique , du moins sur la côte Atlantique , sont les

posés à l'action d'un soleil brûlant ; causes puissantes de maladies , quels que soient les pays où elles se rencontrent.

Ce phénomène appartient à la grande question qui divise les habitans des États-Unis , et même ceux des Antilles , et qui , par le grand intérêt qu'elle offre , mérite d'être approfondie. La fièvre jaune a-t-elle une origine domestique ou étrangère ? Est-elle ou non contagieuse ? La première partie de ce problème se trouve presque résolue par ce qu'on vient de lire. J'ajouterai seulement , pour ceux qui sont de l'opinion de l'importation , les réflexions suivantes , réflexions principalement relatives aux climats des zones tempérées. Pourquoi donc ; si la fièvre jaune y est apportée des Antilles , est-elle circonscrite et limitée dans des lieux

---

plus favorables à la santé. C'est pendant qu'ils soufflent que se fait la plus grande élévation du baromètre , que le ciel est pur et serein , et le corps mieux disposé et plus agile. Aux Antilles , c'est l'alizé ou l'est qu'on appelle la brise. Il vient de la mer , et rafraîchit l'atmosphère.

déterminés? Pourquoi, si une balle de coton, un sac de café, ou les vêtemens d'un homme, imprégnés de ses miasmes, peuvent la répandre à Philadelphie, ou à New-Yorck, un autre homme qui a pris cette maladie dans l'une de ces deux villes, qui, à la première atteinte, se réfugie à la campagne, ou dans un village, à deux lieues seulement de distance, ne la propage-t-il point aux environs? Je demanderai en outre, à ceux qui veulent que le foyer principal de cette maladie soit aux Antilles, la raison de cette préférence. Est-ce parce qu'il y fait chaud? Mais qui ne sait qu'aux mois de juillet, août et septembre, la chaleur est à la Louisiane et aux Etats-Unis de l'Amérique encore plus considérable? Pourquoi donc, si cette cause peut l'engendrer au Cap, à Kingston, ou à la Havane, ne l'engendreroit-elle pas à la Nouvelle-Orléans, à New-Yorck et à Philadelphie?

Les opinions sont plus divisées sur l'autre partie du problème, et varient même, comme j'ai eu plusieurs fois occasion de m'en convaincre, suivant les ravages plus

ou moins meurtriers que fait la maladie , et mieux encore , selon que son foyer s'étend ou se resserre. La difficulté de s'entendre vient autant de ce qu'il a été jusqu'ici impossible d'étudier sa marche et d'observer ses progrès , que de ce qu'on n'est pas parfaitement d'accord sur la valeur des termes qu'on emploie. Pénétré de l'importance du sujet que je traite en ce moment , je vais faire part de mon opinion , avec la retenue qu'exige une matière aussi délicate , et je tâcherai de mettre dans mon raisonnement toute la clarté et la précision dont je suis capable.

Je ne pense pas qu'il faille considérer la fièvre jaune comme une maladie sporadique , susceptible d'être transportée d'un lieu à un autre. Je crois , au contraire , qu'il faut la regarder comme essentiellement attachée aux lieux où elle se manifeste. D'après cela , les pays qui n'ont pas chez eux les causes capables de la développer , n'ont ordinairement rien à craindre de son voisinage. Mais dans les endroits où tout concourt à lui donner un grand degré

d'énergie, il est impossible de méconnoître son caractère *épidémi-contagieux* (1). Ce mot ne convient pas sans doute à la fièvre jaune, si, pour obtenir ce titre, il faut la présence d'un virus matériel, palpable et communicable seulement par le toucher; mais si on est forcé d'admettre dans cette classe une maladie rare, extraordinaire, qui a un foyer (quoique borné dans ses limites) d'où elle se répand, des causes puissantes qui l'alimentent, une énergie prodigieuse qui atteint toutes les personnes renfermées dans le cercle de son activité, et qu'il est impossible d'éviter autrement que par la fuite, on ne pourra se dispenser de le donner à la fièvre jaune, quels que soient d'ailleurs le véhicule et le moyen qui servent à la propager.

---

(1) Si on croit que ce mot n'est applicable qu'aux seules maladies qui résultent du contact du malade, comme cette circonstance n'est pas nécessaire au développement de la fièvre jaune, on appellera *épidémique* ce que j'ai cru devoir désigner par le nom *d'épidémi-contagieux*.

Je dois faire remarquer ici que la nature épidémi-contagieuse de la fièvre jaune des zones tempérées , est une qualité qu'on ne trouve point , sur-tout au même degré , à la fièvre jaune de la zone torride. La raison de ce phénomène tient, je crois, à l'air atmosphérique, qui doit être regardé comme l'agent principal de sa communication, et qui, étant moins vicié aux îles par l'absence des causes locales qui altèrent ses principes au continent, constitue cette différence qui existe non seulement pour l'homme acclimaté, mais encore pour celui qui ne l'est pas: Je ne soutiendrai pas que cette différence est invariable, parce que si le caractère principal d'une maladie peut être facilement déterminé par l'observation, il n'en est pas de même des diverses nuances qui la distinguent dans des lieux et à des époques différentes, lorsqu'elles sont sur-tout le résultat d'une multitude de causes et de circonstances dont la combinaison peut varier à l'infini. Cependant il est des traits plus marqués dans un pays que dans un autre. De ce nombre est le caractère épidémi-con-

tagieux, je ne dirai pas exclusif, mais inhérent à la fièvre jaune des Etats-Unis. En effet, quoiqu'au continent de l'Amérique elle n'aille jamais au delà des trois mois qui suivent la canicule, le nombre des personnes qui en meurent est encore plus considérable qu'aux Antilles, où elle dure avec plus ou moins de violence tout l'année: au continent, son apparition est le signal de la cessation de toutes les autres maladies; aux îles, elle n'en exclut aucune. Deux heures de séjour dans une ville infectée suffisent aux Etats-Unis pour donner la maladie: il n'y a pas eu aux Antilles des exemples constatés d'une communication si prompte. J'ai vu des familles de cinq ou six personnes enlevées dans moins de vingt jours à New-Yorck. Un semblable exemple est plus rare à Saint-Domingue; et quand on réfléchit qu'au continent elle frappe principalement sur les habitans mêmes de la ville, sur ceux qui y sont nés, et qu'à Saint-Domingue, le créole et l'homme acclimaté en ont toujours été exempts, il faut, je pense, en conclure que, dans les zones tempérées, elle doit principalement son existence aux causes

locales et accidentelles qui lui donnent le caractère épidémi - contagieux ; caractère absolument nécessaire à son développement, dépendant entièrement des localités et des circonstances particulières qui le déterminent , auquel il faut attribuer sur - tout la rapidité avec laquelle elle se propage , et le grand nombre de victimes qu'elle fait.

J'invoque ici le témoignage de tous ceux qui ont fait quelque séjour aux Antilles , et qui ont été à même d'y observer la fièvre jaune. Jamais elle n'y a été considérée comme une maladie susceptible d'être propagée par le voisinage et le contact. J'ai vu , dans la guerre de l'indépendance américaine , plus de trois mille malades répandus dans les différens hôpitaux qui environnoient le Cap. La fièvre jaune se montra plus ou moins dans tous , sans acquérir dans aucun le caractère contagieux. A côté d'un homme mourant de cette maladie , on en voyoit un autre atteint d'une dyssenterie , ou d'une fluxion de poitrine , sans que ce voisinage parût influencer en rien sur son état. Il en a été de même , lorsqu'en 1792 la France envoya



quelques régimens à Saint-Domingue, et en 1796, lorsque les Anglais ont débarqué cinq ou six mille hommes de troupes européennes dans cette colonie. La fièvre jaune en a moissonné, il est vrai, le tiers en six mois ; mais à cette époque, comme à celles qui l'avoient précédée, ou qui l'ont suivie, les régimens qui étoient depuis long-temps à Saint - Domingue, quoique soumis à la même discipline, quoique logés dans les mêmes casernes, quoique soignés, lorsqu'ils étoient malades, dans les mêmes hôpitaux, n'en ont point eu à souffrir. La même chose est arrivée aux Isles-du-Vent, lorsqu'à différentes époques les généraux Gray et Abercrombie, Richepanse et Joyeuse, y ont abordé avec des troupes. Il est donc démontré qu'on n'éprouve cette maladie aux îles que parce que la constitution européenne doit y subir une modification qui est l'ouvrage nécessaire du climat, et des causes premières et essentielles qui font qu'un pays est ce qu'il est ; modification indispensable sous la zone torride, mais qui, sous les zones tempérées, seroit

extrêmement rare et bornée seulement à quelques individus, sans les causes secondaires qui ajoutent à cette maladie le caractère épidémi-contagieux. Or, s'il est prouvé que ce caractère qui la distingue d'une manière précise est dû à des causes particulières, inhérentes et exclusives aux grandes villes du continent américain, pourquoi se refuseroit-on d'admettre que la maladie elle-même est le résultat spécial, non d'une communication imaginaire et gratuite, mais de l'existence et de l'action des mêmes causes qui, au continent comme aux îles, en Afrique comme en Asie, à la mer comme sur terre, n'ont jamais manqué de la produire et de la développer?

On conçoit néanmoins sans peine qu'il peut se rencontrer des circonstances extraordinaires qui donnent tout à coup à une maladie connue un caractère nouveau. L'arrivée de l'armée française à Saint-Domingue en a fourni un exemple. La mort de quelques individus atteints de la fièvre jaune, trois ou quatre jours après leur débarquement, suppose au principe délétère une activité presque aussi grande au Cap qu'à

New-Yorck. Ainsi, quels que soient sa nature, le mode de sa communication, les modifications qu'il éprouve en raison de la différence des lieux ; qu'il soit le résultat des objets extérieurs, ou d'une disposition individuelle, il n'est pas douteux que lorsqu'aux causes premières qui déterminent dans un pays le genre des maladies qui y dominant, viennent se joindre des causes nouvelles et accidentelles, ces mêmes maladies acquerront une énergie, prendront un type qu'elles n'avoient pas auparavant, et qui sera produit par elles. Mais, comme il est rare, pour ne pas dire impossible, qu'il y ait identité absolue, ressemblance parfaite entre des circonstances arrivées à des lieux et à des temps différens, le résultat ne sera jamais parfaitement le même. Il est donc possible que l'air ait été aussi vicié au Cap et au Port-au-Prince qu'à New-Yorck et à Philadelphie : mais il est probable qu'il l'a été d'une autre manière ; car le trait distinctif, la marque indélébile qui font qu'un créole ou une personne acclimatée aux îles en est garantie, ont été au moins conservés à

Saint-Domingue , tandis qu'au continent la résidence n'acclimate point, et est loin d'être un préservatif.

Quoique je persiste à croire que les causes dont j'ai parlé suffisent au développement de la fièvre jaune, et qu'il est inutile de recourir au système d'importation , cependant je ne nierai pas qu'un bâtiment dont l'équipage est attaqué de cette maladie, dont l'air est altéré par la fermentation des objets qui forment sa cargaison, arrivant dans une ville sujette à cette calamité, dans la saison de l'année la plus favorable à son développement, ne puisse être un moyen de la propager. C'est une étincelle qui se fût éteinte d'elle-même, et qui n'allume un grand incendie que parce que les élémens en étoient rassemblés. Il en est de même de la fièvre jaune, dont le développement peut être hâté par quelques circonstances, mais dont l'existence et la durée exigent indispensablement le concours des causes génératrices. Je ne nierai pas non plus que le grand nombre des malades ne puisse devenir, à son tour, un moyen de la répandre. Il n'est pas

douteux qu'ici , comme dans tant d'autres maladies, l'effet ne devienne cause à son tour. Il est vraisemblable que tel faubourg qui n'a pas par lui-même des causes assez puissantes pour engendrer la fièvre , en sera atteint par le voisinage du foyer principal. Voilà pourquoi la ville de Baltimore , quoique plus tard infectée , suit presque toujours le sort de la Pointe ; voilà pourquoi la maladie s'étend vers les hautes rues de Philadelphie et de New-York , quoique là il n'y existe pas les mêmes causes qui la déterminent dans les rues circonvoisines des rivières de l'Est et de la Delaware. Cependant cette faculté expansive a , comme je l'ai déjà dit , des limites très-resserrées. Je vais citer quelques exemples de la vérité de cette double proposition.

Mademoiselle Brek se réfugia à la campagne à la première apparition de la fièvre jaune. Elle y jouissoit d'une santé parfaite , lorsqu'elle apprit qu'une de ses amies en étoit dangereusement atteinte. Ne consultant que son attachement pour elle , elle céda au malheureux désir de la voir , et se

rendit à Philadelphie. Elle n'y resta que trois heures , et ce temps fut plus que suffisant pour lui faire contracter la maladie. Trois ou quatre jours après son retour à la campagne , la fièvre parut , et malgré les secours qu'on lui prodigua , elle mourut le cinquième jour.

M. Mourgues , Français , âgé d'environ vingt-cinq ans , faisant sa résidence à New-Yorck , se retira à la campagne de M. Olive aussitôt que le bruit se répandit que la fièvre jaune existoit en ville. Obligé d'y retourner pour une affaire importante , qui fut terminée dans une heure , il en partit sur-le-champ , emportant le germe de la maladie avec lui. Trois jours après la fièvre se déclara , accompagnée des symptômes les plus dangereux , et il succomba le quatrième , rendant le sang par la bouche , le nez , les oreilles et le fondement.

L'exemple de M. Sheiwgawser est , en tout , semblable à ceux qu'on vient de lire. Ce négociant prit la maladie dans un voyage qu'il fit avec sa femme à Philadelphie , d'où il partit peu de jours après qu'on eut la cer-

titude qu'elle se répandoit dans la ville. Il n'en ressentit les atteintes que le surlendemain à son arrivée à Elisabeth-Town , où il fut obligé de s'arrêter, et où il expira, haigné dans son sang , au commencement du septième jour. Il est essentiel d'observer que ni mademoiselle Brek , entourée de toute sa famille , ni M. Mourgues , qui en avoit trouvé une dans celle de M. Olive , ni M. Scheiwgavvser , que sa femme et ses amis n'abandonnèrent pas un seul moment , et une foule d'autres exemples qu'il seroit trop long et inutile de rapporter , n'ont point communiqué la contagion. Ainsi donc il me paroît prouvé sans réplique qu'une heure de résidence dans une ville infectée suffit pour inoculer la maladie , qu'on peut même en emporter le germe dans son sein , et en être la victime ; mais que la contagion ne peut parcourir qu'un cercle très-borné , et que l'air ne cesse de lui servir de véhicule , dès que les causes qui tendent à l'altérer et à le corrompre n'existent plus

Les mêmes phénomènes se sont répétés

à Saint-Domingue. La fièvre jaune y a conservé, comme au continent, une marche graduée et progressive, entièrement due au développement successif des causes que j'ai fait connoître, et qui, en raison de la différence des lieux, n'ont pu manifester leur action qu'à des époques déterminées et nécessairement différentes entr'elles. Il a existé des camps situés sur les montagnes où elle a paru très-tard; d'autres où elle n'a point pénétré du tout, malgré que tous communiquassent avec les villes principales, d'où ils tiroient leurs approvisionnemens. J'ai appris du général Thouvenot, chef de l'état-major, que les troupes qui occupoient le plateau élevé de Plaisance ont toujours joui d'une bonne santé, malgré que la maladie y ait été plusieurs fois apportée par des personnes qui l'avoient prise au Cap, ou ailleurs. Ainsi, là comme au continent, il suffisoit d'habiter un lieu moins chaud, de respirer un air plus pur, pour n'avoir rien à craindre de ses effets, ou au moins pour retarder son développement: mais aussi, là comme au continent, malheur à ceux qui, après un long séjour dans les endroits



salubres, s'approchoient des foyers où elle exerçoit ses ravages. Ils étoient d'autant plus susceptibles d'en être atteints, qu'ils s'en étoient tenus plus éloignés. Le général Thouvenot lui-même en fit l'expérience. Appelé au Cap pour son service, il y vint accompagné d'un de ses adjoints. Tout le temps qu'il y demeura ( environ vingt heures ), il fut indisposé, mal à son aise et souffrant. Le jeune officier, qui n'étoit pas, comme lui, fait au climat des Antilles par un long séjour dans les colonies, ne put résister à son influence, contracta la maladie, en ressentit les premières atteintes le lendemain au camp le Coq du Limbé, et mourut le troisième jour à Plaisance.

Le système de l'importation a été adopté par plusieurs médecins des Etats-Unis, qui ont prétendu que la fièvre jaune leur venoit des Antilles ; et par quelques colons et médecins français, qui ont cru que cette maladie étoit nouvelle, et leur avoit été communiquée par les Américains. Les premiers citoient, en preuve de leur raisonne-

ment , que ce fléau étoit inconnu au continent avant l'accroissement de leur commerce avec les Antilles ; et les autres , qu'il n'avoit paru si redoutable aux îles que depuis que New-Yorck et Philadelphie en avoient été ravagées. Ceux-ci ajoutoient encore qu'avant cette époque les Européens étoient obligés de faire à la vérité ce qu'on appeloit communément la maladie du pays, mais que cette épreuve, quoique dangereuse , étoit loin d'être aussi terrible qu'elle l'est devenue ; que jamais elle n'avoit été accompagnée de ces symptômes mortels , tels que le vomissement noir et la suppression des urines. On rappeloit enfin que les deux tiers des malades guérissent , tandis que les sept dixièmes ont péri de la fièvre jaune. On peut répondre aux premiers que cette maladie étant chez eux le produit presque exclusif de leurs villes , ils n'ont dû la connoître que lorsque celles-ci ont eu atteint en étendue et en population les proportions requises pour son développement. On peut dire aux seconds qu'un petit nombre d'Européens arrivant successivement aux An-

tilles , où ils étoient accueillis et reçus par des amis généreux , ou des parens riches et hospitaliers , devoient être moins affectés par le changement du climat , qu'une armée transplantée tout à coup dans ces régions , si différentes de celles de l'Europe. Dans tous les temps , le séjour des régimens aux Antilles leur a à peu près coûté la moitié de leurs soldats. Voilà ce qui devoit rendre si précieuse à la métropole la population acclimatée des colonies. Or, si toujours il a été difficile de former une force à Saint-Domingue ; même dans le temps de sa prospérité , époque où tous les secours étoient en abondance , combien a-t-il dû en coûter , lorsqu'il a fallu lutter non seulement contre le climat , mais encore contre les nègres en révolte , et contre les maux infinis attachés à cette espèce de guerre ? Voilà ce qui a changé la maladie du pays en véritable fièvre jaune. La cause générale et première existant à Saint-Domingue , et plus fortement encore qu'aux États-Unis , mais ne trouvant pas dans cette île les autres causes secondaires qui la rendent si fatale au cou-

tiennent , auroit conservé son caractère primitif , si , d'un côté , les marches forcées , les intempéries de l'air , la mauvaise nourriture , le dénûment enfin dans lequel on s'est trouvé ; de l'autre , l'abus des liqueurs , des femmes , l'exaltation , le débordement de toutes les passions , n'avoient été à Saint-Domingue ce que les cimetières , les appartemens souterrains , les bassins sales et boueux , sont aux Etats-Unis de l'Amérique. Cela est si vrai , qu'en 1803 la fièvre a été infiniment moins meurtrière au Cap , parce qu'on y avoit plus d'espace et d'aisance , et qu'éclairé par l'expérience on fit plus d'attention aux avis des colons. Il résulte de tout ce que je viens de dire , que la fièvre jaune est la maladie du pays , portée à son dernier point d'intensité , et qu'elle y est plus ou moins funeste , suivant qu'il y a plus ou moins de causes accidentelles capables de l'aggraver. Ce n'est pas la première fois qu'elle s'est montrée au Cap d'une manière aussi violente. Cette ville en eut un exemple , et je crois qu'il est rapporté par M. Pouppe-Desportes , dans la relâche qu'y

fit l'escadre de Don Navarro, venant du Mexique. La maladie de Siam, jadis si connue et si affreuse, sur-tout à la Martinique, étoit, sous un nom différent, la même que la fièvre jaune. Une révolution dans les habitudes, dans les saisons, dans les vents, à laquelle les habitans des Antilles ne sont que trop exposés, peut en être la cause. Je me rappelle qu'en 1787 il y régna, au grand étonnement des colons, pendant les mois de mars, avril et mai, un vent de sud si chaud, si étouffant, que l'air en fut dilaté au point que la plupart des meubles, les portes, les tables et les armoires éclatèrent. Aussi la saison de l'hivernage fut très-meurtrière; la population même acclimatée eut beaucoup à souffrir : qu'on juge des pertes que fit celle qui ne l'étoit pas !

Il me reste à appuyer, par quelques exemples, la vérité de la seconde proposition que j'ai établie. Le vaisseau *le Souverain* m'offrira le premier. Les détails qu'on va lire m'ont été communiqués dans le temps par M. Baujan, qui en étoit le chirurgien-major, homme qui mérite toute confiance, et cer-

tifiés par plusieurs témoins oculaires. Ce vaisseau avoit été , pour ainsi dire , abandonné , depuis plus de vingt ans , dans le port ; on ne supposoit pas même qu'il pût être en état d'aller en mer : cependant ses pièces principales ayant été trouvées bonnes , il fut radoubé , armé , et vint joindre , sous le commandement de M. le commandeur de Glandeves , avec deux autres vaisseaux partis comme lui de Toulon , la grande armée à Brest , dont une division , sous les ordres de M. de Grasse , partit peu de temps après pour les Antilles. Déjà , dans la traversée de Toulon à Brest , on avoit eu beaucoup de malades ; plusieurs même étoient morts. Cette maladie étoit d'autant plus inquiétante , que les deux autres vaisseaux de conserve en étoient exempts. On profita de la relâche de Brest pour se pourvoir de la plus grande quantité possible de légumes et de végétaux frais. Cette précaution , et toutes celles que dans la suite on crut devoir prendre , furent à peu près inutiles. Huit jours après avoir remis à la voile , la maladie fit des progrès effrayans. On eut

bientôt deux cents hommes sur les cadres , et tous les jours on jetoit quatre ou cinq cadavres à la mer ; enfin il vint un moment où il y avoit à peine assez de monde pour faire la manœuvre. On délibéra si on ne couleroit pas le vaisseau , après en avoir retiré l'équipage. Cependant comme le capitaine s'opposoit fortement à cette mesure , qu'on ne la croyoit pas même sans danger pour les autres vaisseaux de l'escadre , on crut devoir attendre d'être arrivé aux îles. Dans cet intervalle , on fit faire des fumigations , on exposa les hardes des matelots à l'air , on ordonna de laver les ponts autant que l'encombrement où l'on étoit pouvoit le permettre ; on tint le plus long - temps possible les sabords ouverts : tous ces moyens diminuèrent bien les dangers , mais n'exemptoient pas de la maladie. C'est dans cet état que *le Souverain* arriva devant la Martinique , où l'armée livra combat à l'escadre anglaise qui croisoit devant le Fort-Royal. Ce vaisseau , malgré la réduction de son équipage , se trouva l'un des plus engagés , et continua son feu

pendant long-temps. Le résultat en fut si heureux que, quinze jours après, il n'exista plus de traces de l'épidémie, et que, pendant toute la campagne, l'équipage fut un de ceux qui furent les moins maltraités par les maladies.

Une autre remarque qu'il ne faut pas passer sous silence, c'est que les canonniers et les matelots qui couchoient dans la basse batterie furent plus promptement et plus gravement attaqués; ceux de l'entre-pont le furent un peu moins; enfin, ceux employés aux hunes, à la dunette, ainsi que les officiers, le furent peu ou point du tout.

J'étois à New-Yorck en 1799, lorsque M. Park, chirurgien-major du navire armé *le Warren*, donna au public l'histoire de la maladie qui avoit enlevé la moitié de l'équipage. Il est impossible de trouver dans deux faits, arrivés à des époques éloignées, plus de conformité et de ressemblance. L'ouvrage de M. Park a de plus l'avantage de ne laisser aucun doute sur la nature de la maladie. C'est la fièvre jaune caractérisée par les symptômes qui lui sont propres. Je



renvoie, pour les détails, à la relation qui fut imprimée, et dont tous les papiers publics donnèrent des extraits. J'observerai seulement ici que ses plus grands ravages eurent lieu à la mer sous les tropiques; qu'elle parut diminuer dans la relâche que fit le bâtiment à la Vera-Cruz; qu'elle se manifesta de nouveau, avec la plus grande malignité, dans son retour aux Etats-Unis, et qu'elle cessa entièrement peu de temps après son arrivée dans un des ports du Connecticut, sans qu'un si grand foyer l'ait communiquée à la ville.

Il est inutile de rapporter d'autres exemples, ni de rappeler les effets funestes qu'on sait accompagner la fièvre d'hôpital et la fièvre des prisons. Tout le monde connoît le sort des quatre-vingts Anglais qui périrent dans dix-huit heures, *affamés d'air*, dans une prison souterraine du Bengale. Tout le monde sait aussi que ce fluide peut être vicié jusqu'au point de n'être plus respirable. Cependant je ne puis me résoudre à passer sous silence une observation qu'on lit dans les *Lettres sur*

*L'Amérique*, de M. Carly. Elle a trop de rapports, trop d'analogie avec les phénomènes qui ont lieu dans la fièvre jaune; elle sert à expliquer d'une manière trop naturelle l'origine et les causes de cette maladie, pour que je ne la place pas sous les yeux du lecteur. Il existe au Haut-Pérou, dit cet auteur, plusieurs vallées très-profondes et très-reserrées, évidemment produites par l'écroulement partiel des montagnes, suite nécessaire des inondations et des tremblemens de terre auxquels ce pays est sujet, et que, par cette raison, les Espagnols appellent *quebradas*, mot qui peint très-bien la nature du lieu, et la manière dont il a été formé. Au fond de ces *quebradas* la température y est si différente de celle des montagnes, que, sans presque changer de latitude, en ne faisant seulement que descendre, on passe, dans deux fois vingt-quatre heures, des rigueurs de l'hiver aux plus grandes chaleurs de l'été. Cela joint à la fertilité du sol qui se prête à toutes les cultures, et sur-tout à celle de la canne à sucre, y attire une grande population. Dans les pre-

niers temps , les maladies n'y sont pas aussi générales et aussi désastreuses que lorsque la population s'est accrue et que les établissemens se sont multipliés: Alors , soit ignorance des habitans , soit vice radical résultant de leur position naturelle , il s'exhale de ces terrains bas et humides , abrités de tous les vents , et exposés à l'action d'un soleil brûlant , des émanations si délétères , que l'air en devient tous les jours plus infecté , et qu'une fièvre épidémique de la plus mauvaise espèce dévoreroit entièrement la population qui l'habite , si , éclairée par l'expérience , elle n'en prévenoit les funestes effets par une prompte et totale émigration. La fuite est le seul remède qu'on ait pu trouver à la violence de ce mal , qui perd de son activité à mesure que les causes qui lui avoient donné naissance cessent de l'alimenter. Dix ou douze ans d'abandon , ajoute M. Carly , sont suffisans , mais nécessaires pour rendre à l'air de ces quebradas les qualités propres à être de nouveau habitées sans danger (1):

---

(1) On connoit les dangers que courent les voya-

L'application des exemples que je viens de rapporter est facile à faire. Il est évident que dans l'été les villes des Etats-Unis de l'Amérique, celles des côtes méridionales d'Espagne et d'Italie, sont, sous le rapport de la chaleur, placées sur la même ligne que celles des Antilles, et doivent être assimilées, quant à l'altération de l'air, aux vaisseaux *le Souverain* et *le Warren*, dont j'ai déjà parlé, et aux *quebradas* que M. Carly nous a fait connoître. Par-tout l'existence des mêmes causes produira les mêmes effets: et ceux-ci seroient sans doute constamment les mêmes, si le changement de climat, les variations des vents et des saisons, le gissement des côtes, l'élévation plus ou moins grande du sol, le régime diététique, et mille autres circonstances, n'occasionnoient pas

---

geurs qui, en été ou au commencement de l'automne, passent avant le lever du soleil par les marais Pontins, pour aller de Terracine à Rome. On n'ignore pas non plus ceux auxquels s'exposent les personnes qui, dans la même saison, habitent le bassin de Fiumorbo, en Corse.

quelque différence. Mais si le résultat, comme je l'ai déjà dit, est susceptible de quelques modifications dépendantes des causes accidentelles, le principe dont il dérive ne souffre point d'exception. A la mer comme à terre, ce fluide perd de ses qualités par les émanations des matières en fermentation, par les exhalaisons des cimetières, par l'évaporation des eaux corrompues et stagnantes, et par le rassemblement d'un trop grand nombre de personnes dans des lieux bas, humides, chauds, et où le vent ne peut pas pénétrer. Tant que ces causes existeront à Philadelphie, à New-Yorck et en d'autres lieux, la fièvre jaune, qui lui doit la naissance, menacera ses habitans (1).

---

(1) S'il est un pays au monde qui doive craindre la naturalisation de la fièvre jaune, c'est la Basse-Louisiane, où toutes les causes de maladies se trouvent réunies. Dans le mois de juin le thermomètre y monte à une très-grande hauteur, et les chaleurs y sont d'autant plus intolérables, que le vent du sud qui est le vent dominant, expire sur le rivage et ne

On pourra m'objecter que ces deux villes, qui semblent être le foyer de cette maladie, ont quelquefois le bonheur de s'en préser-

---

pénètre point dans la vallée. C'est alors que le vaste bassin du Mississipi devient le théâtre des plus violens orages, et qu'à une température déjà trop élevée, à une atmosphère embrasée, qui irrite et agace certains organes, vient se joindre une humidité pesante qui en relâche et détend le ressort. Il est bien rare aussi que l'été se passe sans que la fièvre s'y manifeste. A quel degré d'intensité ne semble-t-elle pas devoir parvenir, lorsque toutes les causes qui concourent à son développement, comprimées et engourdies encore aujourd'hui par l'état où se trouve cette partie du globe, seront tout à coup mises en liberté, et pour ainsi dire à nu par les premiers travaux de l'homme? Je n'ignore pas que l'opinion contraire est généralement reçue; mais elle n'est vraie qu'à de certaines conditions, et n'est pas applicable à tous les cas. Un territoire aussi étendu que celui de la Louisiane, tour à tour inondé par les eaux du fleuve, ou submergé par les hautes marées, et toujours couvert d'eaux croupissantes et saumâtres, ne peut être comparé qu'à celui de la Basse-Egypte, lorsqu'il étoit encore enseveli sous les eaux du Nil. Tout le monde connoît l'extrême fertilité du Delta, mais il n'y a que les gens instruits qui sachent à quel prix il fallut l'acheter, quels obsta-

ver (1), tandis que d'autres, telles qu'Alexandrie, Norfolk et Baltimore, où elle se montre plus rarement, en sont cruellement

---

cles on fut obligé de vaincre, et qui aient quelque idée des immenses moyens qu'on y employa. La faible population qui jusqu'à ce jour a plutôt languie que prospéré sur le sol de la Louisiane, est une preuve que les défrichemens n'y sont pas aussi faciles qu'on le pense. C'est la faute du gouvernement, sans doute, mais c'est encore plus celle des lieux. Le moment est arrivé où elle doit prendre un prompt accroissement, et il est probable que la conquête de cette espèce de Delta Américain sera l'objet de son ambition. Puisse la victoire couronner ses efforts! elle ne sera sûre et durable qu'autant que le plan en aura été combiné avec sagesse; et exécuté avec des moyens proportionnés à la grandeur de l'entreprise. C'est au peuple éclairé, entre les mains duquel cette importante possession est tombée, que l'exemple et les malheurs des Français doivent être profitables. Il se rappellera sans doute dans cette circonstance que le triomphe d'Osiris, en Egypte, fut principalement dû aux secours réunis de l'autorité civile, religieuse et diététique.

(1) Cette année en offre un exemple: on a appris par des lettres des Etats-Unis, que Charlestown seule avoit souffert de la maladie.

maltraitées , et que cette circonstance détruit mon raisonnement. Je suis loin de le croire. D'abord je prie d'observer que j'exige , pour son développement , un degré déterminé de chaleur. On conçoit aisément qu'il doit être plus ou moins fort , plus ou moins actif , suivant que les causes locales seront plus ou moins puissantes. Il est des pays et des époques où l'une prédomine sur l'autre , *et vice versa*. On a remarqué aux Etats-Unis des différences frappantes d'une année à l'année suivante. Je me rappelle qu'en 1801 et 1802 , la fièvre jaune qui s'étoit montrée à New - Yorck fut soudainement comprimée par des vents de nord-ouest qui régnèrent dans les mois d'août et septembre. Je me rappelle encore qu'au Cap , en 1803 , une année après celle où elle y avoit régné avec tant de furie , elle fut beaucoup plus rare et moins maligne. La cause de cette atténuation tenoit , d'abord pour la première ville , à quelques travaux faits , à quelques mesures prises pour la purification de l'air ; pour la seconde , au repos donné aux soldats pendant la saison malsaine , et à leur résidence dans



des endroits élevés ; et pour toutes les deux enfin , à une chaleur moins vive , moins opiniâtre , observée pendant les étés ci-dessus. Je dois ajouter encore que , lorsqu'en 1803 le Cap n'en étoit pas beaucoup affligé , elle sévissoit avec fureur aux Cayes , et s'étoit montrée à New-Yorck , dont presque tous les habitans avoient émigré : aux Cayes , parce que la province du Sud , dont elle est la capitale , étoit alors le théâtre d'une guerre très-active et très-pénible ; à New-Yorck , parce que les chaleurs des mois de juin et juillet avoient été très-fortes ; parce qu'il avoit régné , dès le commencement du printemps , une fièvre rémittente , d'abord catarrhale , ensuite bilieuse , qui continua , avec de légères nuances , pendant tout l'été ; qui conserva son caractère essentiel d'intermittence dans les campagnes , mais qui se changea en véritable fièvre jaune chez la plupart de ceux qui , par leur résidence en ville , restèrent exposés à l'influence des causes capables de la développer.

Parmi les réflexions que suggère la fièvre jaune , la question de savoir si on peut

l'avoir deux fois , et pourquoi les habitans des Antilles réfugiés au continent de l'Amérique , en ont été exempts , n'est pas la moins curieuse et la moins intéressante. L'opinion générale , aux îles , est qu'une seule épreuve suffit pour acclimater. Cette opinion , fondée sur l'expérience , doit être admise comme règle générale ; mais , par épreuve , il faut entendre une révolution du système qui mette la personne qui l'éprouve en harmonie avec le climat du pays nouveau qu'il vient habiter ; et quoiqu'il ne soit pas indispensable d'avoir les plus dangereux symptômes de la fièvre jaune , quoique quelques personnes se soient acclimatées par gradation , au moyen des maladies légères , mais répétées , il faut néanmoins , d'une manière ou d'autre , que le tempérament soit altéré et changé ; ce qu'on reconnoît par la longueur de la convalescence , la chute des cheveux , et la perte des couleurs européennes. Dès lors la constitution étant modifiée n'est plus dans le cas d'être affectée par la chaleur. Le système s'étant monté , ou ayant descendu au ton du climat , est , par

cet accord-là même , exempt des secousses qu'il faut éprouver pour y parvenir. L'explication de ce phénomène est plus difficile quand elle a pour objet les habitans des zones tempérées. On conçoit sans peine que l'hiver ( sans compter les autres causes ), en rétablissant l'action fibrillaire , peut effacer les traces produites par la fièvre jaune ; et, conservée aux Antilles par la chaleur qui y est constante , il est donc possible que cette prérogative ne leur soit pas commune , ou souffre quelque altération pour eux ; il est possible même qu'un temps plus ou moins long en prive ceux qui ont demeuré aux îles. Cela est d'autant plus probable , que les créoles qui ont , dès leur enfance , quitté les colonies , ne sont pas exempts des maladies lorsqu'ils y retournent. Quelques uns d'entr'eux , retirés dès leur bas âge en France , sont morts de la fièvre jaune aux Etats-Unis. On peut donc présumer que cette faculté n'est pas indestructible. Cependant je puis assurer que , quelques recherches que j'aie faites , quelques soins que j'aie pris pour éclaircir et fixer mes doutes à cet égard , je

n'ai jamais trouvé aucun individu , soit français , anglais ou américain , qui m'ait dit l'avoir eue deux fois. Je puis affirmer encore que , dans les dix années que j'ai passées au continent de l'Amérique , où le nombre des colons français étoit si considérable , nul n'a été attaqué de la fièvre jaune, quoique la plupart d'entr'eux soient restés tout le temps de l'épidémie en ville, dans les quartiers mêmes reconnus pour être les plus dangereux , et que tous se soient exposés à ses coups , en allant visiter et soigner les personnes de leur connoissance qui , moins favorisées qu'eux , furent atteintes et périrent de cette maladie.

Quand on a été le témoin des ravages que fait la fièvre jaune ; quand on réfléchit avec l'attention qu'on doit à un sujet d'un si grand intérêt , à tout ce qui a été écrit sur la peste , on ne sait quel jugement porter sur ces deux maladies, dont l'identité semble prouvée par quelques symptômes , tandis que d'autres l'excluent et la repoussent. Si on les considère sous le rapport de leurs causes , de leur marche , de leur traitement ,

l'identité paroît sensible, évidente et incontestable. La chaleur, l'humidité, la malpropreté, l'altération de l'air qui en est la suite, donnent la peste en Asie et en Afrique, comme elles donnent la fièvre jaune aux Antilles et aux Etats-Unis de l'Amérique. Plusieurs accidens sont communs aux deux maladies. Toutes les deux se distinguent par des symptômes nombreux, variables, dépendans des temps, des saisons, des circonstances et des tempéramens : toutes les deux enfin se refusent aux méthodes des traitemens qu'on appelle analytiques. Voilà bien des points de contact, et des rapports d'analogie et de ressemblance : ceux d'opposition ne sont pas moins nombreux. Les traits distinctifs qui séparent la fièvre jaune de la peste, sont, que la première ne peut se développer que dans les villes et dans les grandes chaleurs de l'été, que les froids la font totalement disparoître, comme deux lieues de distance suffisent pour en garantir. Il est sans exemple qu'elle ait résisté aux premières gelées, et qu'elle se soit répandue dans les campagnes ; tandis que,

dans quelques épidémies de la peste, c'est en hiver qu'elle a été la plus meurtrière, et dans les hameaux qu'elle a sévi avec le plus de rigueur. L'expérience a prouvé en outre que, de tous les moyens de communiquer le venin pestilentiel, celui des vêtemens et du toucher étoit le plus général, le plus prompt et le plus efficace. Il semble, au contraire, que le caractère épidémi-contagieux de la fièvre jaune ne doit pas être attribué à un virus particulier, propre à être transmis par le contact, et susceptible d'être transporté par des vêtemens, mais paroît appartenir exclusivement à la nature particulière de l'air, résultante des causes qui peuvent l'altérer et le corrompre, et qui, ayant déterminé la maladie dans une personne, la détermine dans une autre; et ainsi de suite; jusqu'à ce que, par un changement survenu dans ses principes élémentaires, cette terrible faculté lui ait été enlevée.

J'ai toujours regretté que ma position, le haut prix des appareils nécessaires, et surtout mon peu d'habitude de la chimie pratique, ne m'aient pas permis, dans un temps

d'épidémie, de faire, à l'aide des gaz, l'analyse de l'air atmosphérique, pour juger de la différence qui probablement existe entre celui qu'on respire à la campagne, et celui qu'on respire dans une ville infectée : il seroit à désirer que quelque médecin chimiste voulût entreprendre et suivre ce travail. Peut-être trouveroit-on dans l'altération des principes constitutifs de ce fluide, la cause immédiate de cette maladie. On peut au moins supposer que son commencement, son état et sa fin pourroient être indiqués par les expériences que je propose. Ce seroit un bienfait de plus qu'on devoit à la chimie moderne, et dont la possibilité me semble plus vraisemblable que celui qu'on cherche à obtenir par ses préparations médicamenteuses (1).

---

(1) L'existence de la fièvre jaune, en Espagne, suppose un concours de causes locales, sinon semblables, au moins équivalentes à celles des Etats-Unis. Depuis que ceux-ci s'occupent de l'éloignement des leurs, la maladie n'est pas aussi grave. Il est même probable qu'ils parviendront à l'éteindre entièrement, du

L'épidémie qui, pour la troisième fois, afflige l'Espagne; les justes alarmes qu'elle inspire à tout le monde; les doutes qu'entretiennent sur son véritable caractère les relations contradictoires qu'on fait de ce fléau, m'ont suggéré les réflexions qu'on vient de lire. Si, comme je le soupçonne, cette maladie est la fièvre jaune et non la peste, on en aura la preuve par les signes que nous avons reconnu être propres à la première, au premier rang desquels il faut placer, comme le plus distinctif, sa cessation totale et absolue à l'époque que nous avons plusieurs fois indiquée. Tel est du moins le trait caractéristique et saillant qui la signale aux Etats - Unis de l'Amérique, et même aux Antilles, où, quoiqu'il n'y gèle jamais, le retour d'une température moins brûlante

---

moins dans leurs villes un peu élevées en latitude. Telle est la marche que doit suivre l'Espagne. Un moyen qui empêche son développement sera toujours préférable à la meilleure méthode curative, et c'est ici le cas de dire, que prévenir vaut mieux que guérir.



lui enlève la plupart de ses symptômes les plus dangereux. On peut donc espérer que tel sera son sort en Espagne. Cependant, il est possible que sa naturalisation en Europe lui ait fait subir quelques modifications qu'il importe de connoître et de constater. Les seules inductions analogiques ne suffisent pas pour établir et fixer l'identité de deux maladies; il faut le concours de l'observation et de l'expérience; telle est la raison, sans doute, qui a déterminé la mission de quelques médecins français pour l'Espagne. Si le zèle, les lumières et le dévouement sont des titres légitimes à la confiance, et des garans certains des plus grands succès, les leurs ne sauroient être douteux. En attendant le résultat de leurs recherches, on ne peut qu'applaudir au motif qui a inspiré cette mesure au gouvernement, et au choix des personnes qu'il a chargé de remplir ses intentions bienfaisantes.

## TRAITEMENT DE LA FIÈVRE JAUNE ,

*Diagnostique , pronostic.*

L'impuissance de l'art ne fut malheureusement jamais plus évidente que dans cette maladie. Je ne crois pas que ce soit à sa nature mal connue , mais à la violence du mal qu'il faut attribuer l'inefficacité des secours qu'offre la médecine. Ce n'est pas pour avoir manqué de hardiesse qu'on n'a pas réussi ; toutes les méthodes ont été essayées ; la médecine agissante , et la médecine expectante ont tour à tour été mises en usage. Les sectateurs des doctrines de Sthall , Cullen et Brown n'ont pas été plus heureux que ceux qui avoient adopté celles de Boërrhave , Van-Swieten et Stoll. L'espérance qu'avoient fait naître les miracles de la chimie moderne s'est de même évanouie. Tous les médecins qui ont traité des malades de la fièvre jaune en ont guéri quelques uns , et perdu un plus grand nombre ; et si , de l'inutilité de tant d'épreuves et d'efforts , il pouvoit sortir une vérité , ce seroit celle de l'insuffisance reconnue

de toutes les théories contre une maladie qui présente autant de nuances différentes qu'il y a pour ainsi dire d'individus qui en sont attaqués.

Je n'indiquerai point une méthode exclusive , un traitement applicable à tous les cas ; la maladie s'y refuse ; mais je communiquerai dans la plus exacte vérité ce que j'ai cru voir et ce que j'ai cru devoir faire. Je rapporterai quelques cas heureux , et un plus grand nombre où tous mes efforts ont été inutiles. Exerçant depuis vingt-cinq ans la médecine aux Antilles et au continent de l'Amérique , j'ai eu occasion d'observer des années plus désastreuses les unes que les autres , et de reconnoître l'influence des causes locales et accidentelles sur la constitution de l'homme. Cette étude recommandée par le père de la médecine , dans l'un de ses immortels ouvrages , est en effet de la plus grande importance. Si dans tous les pays elle fait une partie essentielle de l'art de guérir , c'est sur-tout en Amérique où tout est si différent de l'Europe. Il importe donc au progrès de ce

même art, à la réputation, et à la gloire du médecin de faire attention aux changemens de l'atmosphère; de comparer les degrés de chaleur d'une année à une autre, d'observer la quantité de pluie, la force et les variations des vents, la qualité du sol qu'il habite, la nature des lieux qui l'environnent; de réfléchir enfin sur l'influence de tous ces agens sur l'économie animale. C'est de toutes ces causes combinées avec un genre de vie plus ou moins bien calculé, que se compose à Saint-Domingue la maladie du pays; fièvre maligne toujours grave, lorsqu'elles ne sont pas portées trop loin; fièvre jaune indomptable, lorsqu'elles agissent simultanément, et avec toute l'énergie qui leur est propre. Je répète encore, qu'en raison de l'instabilité de ces causes, le résultat doit être quelquefois différent: c'est pourquoi, sans changer de nature, la fièvre des Antilles est plus ou moins funeste, suivant le lieu qu'on habite, la saison de l'année où l'on en est atteint, le métier que l'on fait, et sur-tout suivant l'état plus ou moins satisfait de

l'ame, plus ou moins agité du cœur. Dans les épidémies que j'ai vu régner, tant aux Antilles qu'aux Etats-Unis de l'Amérique, j'ai toujours observé quelques nuances différentes entr'elles, qui, sans changer entièrement le caractère de la maladie, obligeoient néanmoins de modifier le traitement qu'il falloit administrer.

A mon arrivée à Saint-Domingue, en 1781, je fus envoyé au Fort - Dauphin, où le régiment de Léon espagnol étoit en garnison. Cette ville entourée de plaines de sable, et de marais qu'on a en partie desséchés depuis, étoit à cette époque l'une des plus malsaines de la colonie. Le vice essentiel de cette position, joint aux chaleurs qu'on éprouva de bonne heure, et à la mauvaise administration de l'hôpital, enleva, en quatre mois, la moitié du régiment. On fut obligé de le transférer à Ouanaminthe, bourg plus élevé, mieux situé, et où en effet la mortalité fut moins considérable. Je dois faire observer qu'en dernier résultat, la fièvre jaune ne fut pas la maladie qui fit périr le plus de monde.

Les rechutes qui furent fréquentes , quelle qu'eût été la maladie première , fièvre maligne ou autre ; la diarrhée , qui ne manquoit jamais de leur succéder , qu'il étoit presque impossible d'éviter et de guérir , parce qu'on ne pouvoit pas soumettre les convalescens , et les malades même au régime , causèrent la mort à un plus grand nombre d'individus. Les symptômes dominans de la fièvre jaune , à cette époque , furent des hémorragies nasales , des taches livides à la peau , suivies de sueurs froides glutineuses , du hoquet et de la mort. Alors je ne vis que quelques jaunisses ; le vomissement noir fut extrêmement rare , et la suppression des urines ne fut pas observée. Si cette épidémie différoit par l'absence de ces deux symptômes , de celle dont j'ai depuis été le témoin à New-Yorck et au Cap , elle s'en rapprochoit par les vomissemens opiniâtres , la prostration des forces , la disparition de la fièvre , et le retour du pouls dans son état naturel , au troisième ou quatrième jour. Aussi le quinquina , qui a eu de si grands succès dans

les fièvres malignes même qui , quoique continues , avoient une marche moins brusque , où la chaleur ne s'éteignoit pas aussi promptement , ne fut d'aucun avantage au Cap et au Fort - Dauphin , aux deux époques dont je parle : à quelque dose et sous quelque forme qu'on l'ait administré , il n'eut pas les effets heureux qu'on lui voit souvent produire. Dans le premier endroit , il desséchoit la langue , augmentoit le délire ou l'oppression. Dans le second , il redoublait le vomissement et le spasme ; dans les deux , on fut presque obligé d'en abandonner l'usage.

J'ai déjà parlé de la constitution de l'air de l'année 1788 , suite des vents du sud qui régnerent sans interruption pendant les mois de mars , avril et mai. Une si grande différence dans les brises , dont la régularité est si nécessaire à Saint-Domingue , ne pouvoit pas manquer d'influer sur les maladies de la mauvaise saison où on alloit entrer. En effet , les habitans des montagnes éprouvèrent des fièvres intermittentes opiniâtres. En plaine , on observa

la fièvre pernicieuse de Torty ; elle fut commune au Cap , et fatale aux Européens non acclimatés. Chaque jour on enterroit dix-huit ou vingt cadavres : ceux qui ne succombèrent point conservèrent pendant long - temps des obstructions dans les viscères du bas-ventre , et eurent une convalescence longue et pénible. Cette épidémie différoit de celle du Fort-Dauphin par la longueur de la maladie qui se prolongeoit jusqu'au onzième ou quatorzième jour , et quelquefois même jusqu'au vingtième , par un pouls plus fréquent , plus fort , et par le caractère intermittent marqué et sensible au début de la maladie , obscur et presque effacé dans son état , mais dont , avec de l'attention , on reconnoissoit néanmoins les traces. Souvent ce caractère n'étoit pas appercevable au pouls , mais on le distinguoit par le retour constant , réglé de quelque symptôme , tels que le coma , le vomissement , le hoquet , ou un malaise et une agitation plus considérables. Les bains , les délayans , les légers apéritifs , l'émétique vers le troisième jour , continué pendant



quelque temps, à petite dose, opérèrent quelques bons effets. On en obtint de plus efficaces du quinquina (1), donné seul ou rendu laxatif par un sel neutre, suivant les indications. Quelques malades vomirent en petite quantité, il est vrai, de légers flocons de matière brune et visqueuse. Il y eut quelques jaunisses, peu d'hémorragies, et point de suppression d'urine, excepté celle qui dépendoit uniquement de l'atonie de la vessie, et qu'on faisoit céder par l'introduction de la sonde. On observa à leur place beaucoup d'affections comateuses, le hoquet, des soubresauts dans les tendons, et une disposition à la sueur à la fin de chaque paroxysme; éva-

---

(1) En rendant justice à la remarque de Torty, qui ne veut pas qu'on perde un temps précieux à attaquer ces différens accidens par des remèdes particuliers, mais qui se hâte d'employer le quinquina, je crois devoir prévenir que cette méthode, excellente dans toutes les fièvres intermittentes, n'a eu aucun succès dans les épidémies où le type intermittent n'a pas été observé.

cuation favorable et critique quand elle étoit générale, chaude, abondante, et résultante de la réaction; mais nuisible, funeste, et annonçant la mort quand elle étoit froide, partielle, visqueuse, et dépendante de la foiblesse des systèmes nerveux et vasculaire.

La fièvre jaune, plus maligne encore, reparut en 1794, et années suivantes, et frappa principalement sur les Anglais qui s'étoient emparés de quelques parties de Saint-Domingue. La jaunisse cachectique, les hémorragies furent les symptômes dominans, du moins à la Croix des Bouquets, où je faisois alors ma résidence: l'une et l'autre se montroient du quatrième au septième jour, et étoient d'un mauvais présage. Le pouls avoit, au commencement de la maladie, de la fréquence; la peau conservoit de la chaleur: on distinguoit vers le troisième jour, en touchant l'artère, cette espèce de dilatation gazeuse dont j'ai déjà parlé. Une ou deux petites saignées, suivant le tempérament, furent utiles: on retira quelques bons effets des acides végé-

taux et minéraux, ainsi que de doux vomitifs ; mais rien n'offrit plus d'avantages que le quinquina donné à grande dose, et, suivant les circonstances, rendu laxatif par la crème de tartre, ou un sel neutre, ou plus tonique et plus actif par le sel ammoniac, le vin, la serpentinaire de Virginie, auxquels on l'associoit. Ce traitement ne réussit pas aussi bien au Port-au-Prince, où le type intermittent étoit presque effacé, sans doute à cause de sa position moins favorable ; on n'en eut pas besoin au Mirebalais, paroisse située sur un plateau très-élevé, où l'air est plus pur et la chaleur moins grande, circonstance qui prouve que la maladie perdoit de sa force et de sa malignité, en raison des endroits plus ou moins élevés et froids qu'on habitoit.

L'épidémie qui ravagea Philadelphie et New-Yorck en 1798 et 1799, est celle où la maladie s'est montrée avec une réunion de symptômes rarement observés jusqu'à cette époque. Je n'excepte pas celle dont j'ai aussi été le témoin en 1802 au Cap. Philadelphie se vit enlever dans trois mois

cinq mille hommes, moitié de la population qui étoit restée en ville. New-Yorck, où elle se déclara un peu plus tard, n'en perdit que le tiers. Je n'ai vu alors que deux personnes résister aux hémorragies, à la jaunisse et au vomissement noir; aucune, soit aux Etats-Unis, soit à Saint-Domingue, échapper à ce dernier symptôme, joint à la suppression des urines. Dix-neufs médecins furent les martyrs de leur zèle à New-Yorck. Philadelphie compta dans cette classe au moins autant de victimes; mais dans les deux villes, nul médecin des colonies n'en fut atteint. Les réfugiés des Antilles en furent de même exempts, malgré leur séjour forcé dans les quartiers les plus insalubres auxquels ils étoient condamnés par leurs malheurs et leur indigence.

Il faut attribuer le caractère violent et terrible de cette maladie qui éclata tout à coup, et qui se répandit avec une rapidité si effrayante, d'abord à la chaleur excessive qu'on éprouva dès les mois de juin et juillet, et qui succéda brusquement aux rigueurs

de l'hiver ; ensuite à une pluie étouffante qui ne rafraîchit point l'air , qui tomba par torrens , et avec tant d'abondance , qu'elle mit un ou deux pieds d'eau dans les appartemens souterrains qui se trouvent dans toutes les maisons de ce pays. Il faut savoir qu'une partie de ces réduits est destinée aux cuisines et au logement des domestiques , ou est occupée par des malheureux qui y vivent avec une nombreuse famille , et que l'autre , sur-tout vers la rivière de l'Est , sert de magasins au commerce. La prévoyance de ceux qui habitoient ces chambres souterraines ne s'étendit pas plus loin qu'à celles qu'ils occupoient : on oublia les halles qui contenoient beaucoup de substances fermentescibles , telles que viandes et poissons salés ; substances sujettes à se gâter et à se corrompre quand on prend d'elles le plus grand soin , à plus forte raison lorsque l'humidité et la chaleur viennent conjointement hâter la putréfaction et le dégagement de leurs miasmes délétères. L'effet en fut si énergique et si prompt , que dans deux ou trois maisons , les gardiens auxquels

on les avoit confiées , moururent sans que personne s'en doutât , et sans avoir reçu aucune espèce de secours ; et que les animaux domestiques mêmes, tels que les chiens et les chats , furent trouvés morts par leurs maîtres à leur retour de la campagne (1).

On prévoit que les différens traitemens qu'on essaya tour à tour ne furent pas très-efficaces. La saignée , les bains tièdes , le quinquina qui avoient eu quelques succès dans les épidémies de 1793 et suivantes , ne furent alors d'aucun secours. Les frictions mercurielles , faites à grande dose , ne soutinrent pas l'opinion qu'on avoit de ce moyen. L'ouverture de l'artère temporale ,

---

(1) Les papiers publics de cette année firent mention d'un événement bien singulier que je crois devoir rapporter , sans en garantir néanmoins la certitude , mais auquel je crois parce qu'il ne fut pas contredit. Le *Herald* de Norfolk inséra dans sa feuille , qu'une énorme quantité de poissons , de l'espèce du mullet , qui tous les ans se rendent dans la rivière de James dès le mois de juillet , avoient été trouvés morts sur le rivage , sans qu'on pût connoître la cause de ce phénomène.

faite à dessein de dégager promptement l'organe cérébral, ne compta qu'un seul exemple heureux; encore n'est-il pas certain qu'il faille rapporter à cette évacuation, plutôt qu'aux autres remèdes, la guérison de ce malade. En général, la saignée fut plus nuisible qu'utile. Les vomitifs ne servirent qu'à redoubler le spasme et l'irritation déjà trop grande de l'estomac, sans produire aucun bon effet. Les purgatifs, ou étoient rejetés par ce viscère; ou s'ils parvenoient à passer, abattoient tout à coup les forces du malade; l'opium augmentoit la jaunisse; les vésicatoires précipitoient la dissolution; l'immersion dans l'eau très-froide, moyen vanté et recommandé par le docteur Jackson, ne répondit point non plus à l'éloge qu'il en avoit fait; les eaux gazeuses furent de même inutilement employées; enfin ce mal résista à tous les efforts de l'art, et se joua sur-tout de tous les systèmes. Il y eut des guérisons opérées par les remèdes les plus contraires, par les méthodes les plus opposées; ce qui semble démontrer qu'elles furent dues à la consti-

tution particulière de l'individu, aux efforts de la nature, et à l'attention suivie du médecin, qui épia avec soin, et saisit avec habileté l'instant précieux de l'aider dans son travail. La violence de ce mal ne diminua que vers la fin du mois d'octobre. La longueur des nuits, la fraîcheur des matinées, des vents de nord-ouest qui suivirent quelques orages, en changeant l'état de l'atmosphère, modifièrent et changèrent peu à peu la nature de la fièvre; les symptômes mortels se firent moins remarquer; la chaleur fébrile se soutint jusqu'au septième jour; une sueur abondante et chaude, des selles biliuses remplacèrent la jaunisse, et prévinrent l'hémorragie. Elle cessa de régner exclusivement. On vit reparoître les autres espèces de maladies; enfin les gelées blanches mirent un terme à cette calamité. Vers la fin de novembre, toute la population étoit revenue en ville, et il ne restoit plus aucune trace de l'épidémie.

L'année suivante fut moins désastreuse, sur-tout à New-Yorck. L'émigration qui eut lieu de bonne heure, et les vents d'ouest qui



furent dominans , s'opposèrent au développement excessif de ses causes. Le nombre de ceux qui en furent attaqués fut encore moindre en 1801. Ce n'est qu'en 1803 , où , comme je l'ai déjà dit, des fièvres catarrhales s'étoient montrées au printemps , qu'elle sembla , vers la fin d'août , vouloir prendre un mauvais caractère. Quoiqu'en effet elle fit plusieurs victimes , elle ne fut pas néanmoins comparable aux époques dont je viens de parler dans le paragraphe précédent.

Rien ne ressemble plus , par la violence et la malignité des symptômes , à l'épidémie de 1798, que celle qui a en partie détruit l'armée française à Saint-Domingue. Elle commença à se manifester vers les premiers jours du mois de mai ; jusqu'alors les troupes avoient joui d'une si bonne santé , que les craintes des colons qui ne cessoient d'avertir les autorités des précautions qu'il étoit nécessaire de prendre, étoient regardées comme des chimères. Les succès que la médecine avoit eus sur des fièvres ordinaires redoubloient encore la sécurité dans laquelle on se plaisoit à rester. Cependant , dès le commencement

du mois de mai, quelques malades, atteints de symptômes nouveaux, frappés de mort au quatrième ou cinquième jour de la maladie, malgré l'emploi des mêmes moyens qui avoient réussi jusqu'alors, jetèrent l'alarme et la consternation dans la ville du Cap. Les hôpitaux s'encombrèrent de malades, et chaque maison devint bientôt un hôpital. La terreur, qui s'empara de tous les esprits, ajouta encore à l'horreur de ce fléau, et doit être comptée au nombre des causes qui le rendirent plus redoutable. Malgré le grand nombre d'officiers de santé, attachés à l'armée de Saint-Domingue, malgré ceux qu'elle y trouva, ils ne purent qu'à peine suffire à la multitude des malades qui réclamoient leurs secours. Les soins prodigués jadis aux malheureux, suite de ce caractère hospitalier et bienfaisant, si commun, si général aux îles, étoient nécessairement bornés par la misère à laquelle le second incendie du Cap avoit réduit tous les propriétaires. A ces causes vinrent se joindre les fatigues d'une campagne excessivement

pénible , entreprise sans aucun des moyens indiqués par l'expérience , pour en alléger le poids ; le cantonnement des troupes dans des quartiers insalubres , exposées la nuit et le jour aux intempéries de l'air ; la résidence d'une grande partie de l'armée au Cap, ville trop petite pour loger tant de monde , dont les rues étoient obstruées par les décombres des maisons qu'on avoit négligé de déblayer , et dont les maisons étoient autant de lieux d'aisances , d'où s'exhaloient , à l'aide d'un soleil vertical et d'autant plus ardent que ses rayons étoient concentrés par les murailles , des vapeurs fétides et pestilentiennes.

## OBSERVATIONS.

Je désirerois pouvoir indiquer une méthode curative générale , applicable à presque tous les cas ; mais , comme l'expérience n'en a consacré aucune , je me bornerai à rapporter les observations que j'ai recueillies. La nature , la marche , les progrès de la maladie , seront plus faciles à connoître et à décrire , et les nuances qui résultent des

différens tempéramens , et des diverses circonstances , plus aisées à saisir et à distinguer.

Je n'étois arrivé au Cap que depuis quelques jours , lorsque je fus appelé pour donner mes soins à un commis du sous-préfet ( M. de Raime ) , et à M. Néraud , commandant de la place. Le premier étoit un jeune homme bien constitué et assez fort pour son âge ( vingt ans ) ; il étoit dans la colonie depuis environ trois mois , et étoit malade depuis douze heures.

1<sup>er</sup>. jour. Pouls assez fréquent et assez fort ; frisson au moment de l'invasion de la fièvre ; chaleur considérable ; douleur à la tête et aux orbites ; vaisseaux de la conjonctive engorgés , rouges , et apparens.

Saignée de huit onces , limonade cuite , lavement émollient , diète.

2<sup>e</sup>. Continuation de la fièvre ; elle a paru redoubler à l'heure où elle a commencé hier ; langue blanche et visqueuse ; mal de tête moindre.

Bain tiède , limonade de tamarin , lavemens.

3<sup>e</sup>. jour. Une selle naturelle; langue sale et enduite d'un limon jaune; pouls moins fréquent. La douleur de tête est presque dissipée; cependant les yeux sont toujours un peu rouges et engorgés.

Vingt-cinq grains d'ipécacuanha pour demain; même tisane.

4<sup>e</sup>. Il a vomé trois ou quatre fois des matières glaireuses et bilieuses, d'un goût tantôt acide, tantôt amer. Il a, de plus, fait trois selles claires et puantes; lavement.

4<sup>e</sup>. soir. La tête est entièrement libre, les vaisseaux des yeux moins engorgés; mais la foiblesse générale augmente.

Mixture avec le camphre, l'éther, l'eau de fleur d'orange, et le sucre; l'eau de poulet pour boisson.

5<sup>e</sup>. Langue saburale, bouche amère; la fièvre et le mal de tête nuls; nausées et envies de vomir qui viennent de loin en loin.

Même mixture et même boisson pour aujourd'hui. Un gros de rhubarbe, deux onces de tamarin, et deux onces de manne pour demain.

6<sup>e</sup>. jour. Il a vomé une partie de la médecine, qui a néanmoins produit quatre selles, Malaise vers la région de l'estomac; disposition au vomissement.

Potion saline de rivière; l'eau panée, édulcorée avec le sirop de fleur d'orange.

7<sup>e</sup>. Envies fréquentes de vomir; pouls rebondissant; inquiétudes du malade; inspiration longue et pénible; bain; frictions sur les extrémités avec le jus de citron; même potion, à laquelle on a ajouté dix grains de musc.

8<sup>e</sup>. Inutilité des remèdes pour arrêter le vomissement; artère plus dilatée encore; apparition de la jaunisse au cou et aux tempes.

Quinquina en décoction, une once; sel de Glauber, trois gros, à prendre en trois doses; limonade d'esprit de vitriol.

9<sup>e</sup>. Trois selles dans la nuit; il n'a vomé que deux fois, et en petite quantité. La jaunisse n'a pas fait des progrès, mais n'a pas disparu. Sensation désagréable vers l'estomac, qui, au reste, n'est ni tendu ni bien douloureux.

Frictions sèches , et avec le jus de citron ou le vinaigre ; deux onces de quinquina en décoction , et trois gros de sel de Glauber , à prendre en quatre doses ; eau rougie d'un peu de vin pour boisson.

10<sup>e</sup>. jour. La jaunisse a augmenté ; le malade a eu des foiblesses en allant à la selle ; les vomissemens sont plus fréquens ; le pouls est dans le même état ; hémorragie du nez.

Même dose de quinquina , sans sel ; toutes les deux heures une cuillerée de vin d'Espagne ; même boisson , ou l'eau sucrée.

11<sup>e</sup>. Hémorragie considérable ; jaunisse extrême ; assoupissement et délire ; soubresaut dans les tendons.

Mêmes remèdes ; vésicatoires aux jambes.

12<sup>e</sup>. Vomissemens presque continuels d'un liquide qui commence à noircir ; foiblesses toutes les fois qu'on veut le mettre sur le bassin. Les vésicatoires ont peu tiré , et la peau qu'on voit sous l'épiderme enlevé est de couleur noire.

13<sup>e</sup>. Vomissement noir , pouls à peine sensible , hémorragie impossible à arrêter , perte totale de sensibilité et de connoissance.

14<sup>e</sup>, jour. Sa mort.

La première réflexion qui s'offre à l'esprit, en lisant l'histoire de ce jeune homme, c'est que sa maladie ne répond pas exactement à la description que j'ai faite de la fièvre jaune; elle en diffère effectivement par sa longueur, et par la chaleur fébrile qui ne l'a jamais abandonné. Cette différence doit être attribuée à son âge, et à l'époque de l'année où il est tombé malade. C'étoit au commencement de mai, et par conséquent au début de l'épidémie. Alors la diversité de tempérament, le lieu qu'on habitoit, les soins et les attentions dont on étoit l'objet, pouvoient être la cause encore de quelque différence. J'ai toujours regretté de ne pas lui avoir fait une seconde saignée.

M. Néraud étoit malade depuis deux jours, lorsque je fus appelé. Il avoit pris le matin un émétique qui, après l'avoir fait vomir plus de vingt fois dans la matinée, avec beaucoup d'efforts et de douleur, lui avoit procuré dans la journée plus de quarante selles, avec colique et ténésme.

3<sup>e</sup>. soir, Pouls insensible; face décolorée



et parsemée de placards livides ; les traits du visage entièrement décomposés ; envie continuelle d'aller à la selle. Cependant il n'y a eu, depuis midi, ni foiblesses, ni sueurs froides, ni vomissement. Le malade a toute sa connoissance et toute sa raison.

Mixture composée avec un gros de confection d'hyacinthe, demi-once d'eau de cannelle, et trente gouttes de laudanum liquide dans six onces d'eau à prendre par deux cuillerées toutes les heures. Décoction blanche édulcorée avec le sirop de fleur d'orange.

4<sup>e</sup>. Le flux dyssentérique est presque arrêté ; le pouls est beaucoup meilleur ; couleur d'un brun foncé qui se répand sur tout le corps.

Même mixture, bain tiède ; infusion de camomille pour boisson.

5<sup>e</sup>. Nuance toujours plus foncée des tégumens ; pouls plus relevé ; urines troubles et chargées.

Infusion de camomille avec un gros de tartre vitriolé par pinte ; suppression de la mixture,

6<sup>e</sup>. soir. Le bain le soulage et lui procure du repos. Couleur de la peau entièrement noire ; une selle noire ; urines abondantes et sédimenteuses ; langue saburale ; bouche amère.

Même tisane ; bain ; rhubarbe , un gros et demi ; quinquina , demi-once ; sel de Glauber , trois gros à prendre en trois doses.

7<sup>e</sup>. Quatre selles brunes et noires ; urines déposant un sédiment de la même couleur ; légère transpiration dans la nuit ; sommeil réparateur de trois ou quatre heures ; pouls meilleur.

Même remède et même tisane.

8<sup>e</sup>. Urines abondantes et noires ; deux selles de la même couleur ; la langue est plus belle , et la couleur de la peau semble s'éclaircir.

Mêmes remèdes.

9<sup>e</sup>. Le malade se trouve mieux , se sent plus fort , il a de l'appétit ; la couleur noire disparaît.

Crème de pain ou purée de pois. Pour boisson , un peu de vin blanc de Grave avec l'eau ferrée.

10<sup>e</sup>. Amélioration sensible dans l'état du

malade ; bouillon bien dégraissé fait avec des carottes et un peu de cerfeuil.

11<sup>e</sup>. soir. Il est en état d'être transporté dans la montagne, où un air plus frais et plus pur, joint à l'usage des bouillons préparés avec les plantes apéritives, l'ont entièrement délivré de cette couleur noire, et rendu à la santé dans vingt-cinq jours. Il avoit été en Egypte.

Dans le même temps, je fus appelé pour voir M. Sauvage, aide-de-camp du général Hardy. C'étoit le quatrième jour de sa maladie, je le trouvai presque assis sur son lit ; froid, livide, sans pouls, conservant néanmoins toute sa connoissance, répondant juste et sans effort à toutes les questions qu'on lui faisoit, se remuant sans peine, et poussant par intervalles de profonds soupirs. La seule chose dont il se plaignoit étoit un poids considérable vers le diaphragme, et une sécheresse extrême de la poitrine. Il n'étoit point jaune, mais on découvroit sur sa figure et sur son corps des bandes d'un rouge violet, qui sont encore d'un plus sinistre présage. Il n'avoit point eu d'hémorragie ; à l'entendre parler même, on ne l'auroit pas cru malade,

cependant il expira quatre heures après ; il avoit pris la veille un purgatif qu'il avoit rejeté en partie.

Quelques jours après, le général Hardy lui-même tomba malade. (1)

1<sup>er</sup>. jour. Pouls dur et fréquent; soif assez considérable; chaleur sur tout le corps; douleurs violentes et battemens dans la tête; rougeur et engorgement des vaisseaux des yeux.

Saignée; bain tiède; lavemens émolliens, limonade avec la crème de tartre.

2<sup>e</sup>. Même état qu'hier; le sang tiré la veille, riche et bien coagulé; pouls toujours dur et fréquent; mal de tête.

Seconde saignée de huit onces; vésicatoire à la nuque; bains des jambes; tisane de chicorée nitrée.

3<sup>e</sup>. La fréquence a cessé; le mal de tête, la rougeur des yeux ont disparu; le vésica-

---

(1) M. Gilbert, médecin en chef de l'armée, digne, par ses talens et par le noble usage qu'il savoit en faire, de la place qu'il occupoit, fut appelé comme moi pour donner ses soins au général,

toire a rendu beaucoup de sérosité jaune.

Pansement avec le basilicum; crème de tartre, demi-once; manne, deux onces pour demain; même tisane.

4<sup>e</sup>. jour. Quatre selles de bonne qualité; la fièvre a entièrement cessé; il est transporté dans la montagne, à une portée de canon de la ville.

5<sup>e</sup>. Nuit assez bonne, le voyage ne l'a point fatigué; cependant il se plaint d'une foiblesse générale, et a de temps en temps des envies de vomir.

Potion saline, eau panée, avec le sirop de fleur d'orange pour boisson.

6<sup>e</sup>. Envies de vomir plus fréquentes; poulx ondulant et gonflé; commencement de jaunisse; selles et urines supprimées; vésicatoires aux jambes; lavement irritant et purgatif; emplâtre sur l'estomac, fait avec celui de mucilage, la thériaque, le camphre et l'opium. Mixture avec la magnésie, le camphre, l'éther et l'eau de fleur d'orange.

6<sup>e</sup>. soir. Inutilité de tous les remèdes; continuation des vomissemens; jaunisse; hémorragie.

Huile de ricin, une cuillerée à café toutes les heures; frictions sur les extrémités avec le vinaigre des quatre voleurs.

7<sup>e</sup>. soir. Le vomissement s'est arrêté à la seconde cuillerée d'huile de ricin; il a même fait deux petites selles; mais le cours des urines n'est point rétabli, les vésicatoires n'ont rendu qu'un peu de sérosité jaune.

8<sup>e</sup>. Augmentation de tous les symptômes; foiblesses quand on le lève pour le changer; jaunisse extrême; coma; hoquet. Il meurt dans la nuit.

Appelé, en 1797, conjointement avec M. Post, célèbre médecin de New-Yorck; pour voir M. Ogden, âgé de vingt ans, et malade depuis vingt-quatre heures :

1<sup>er</sup>. jour. Nous le trouvâmes avec un pouls foible et peu fréquent; les yeux rouges et enflammés; les gencives arides et sèches; la langue couverte d'un enduit muqueux, tenace, et d'un gris foncé; de plus l'oreille dure; le regard étonné; une grande difficulté de répondre; enfin, tous les signes d'une affection comateuse.

Bains des pieds; infusion de guimauve nitrée.

2<sup>e</sup>. jour. Pouls dans le même état; disposition au sommeil; l'engorgement des yeux a diminué, et la langue est un peu humectée; même boisson; potion camphrée, avec l'esprit de mendérérus.

3<sup>e</sup>. Pouls dans l'état naturel; assoupissement continuel et profond, interrompu seulement par des envies de vomir.

Poudre de James; vésicatoire aux jambes; petit lait pour boisson.

4<sup>e</sup>. Il a vomé trois ou quatre fois des matières vertes, acides et visqueuses; il a fait deux selles de bonne qualité, cependant le vomissement persiste, et la transpiration qui avoit paru, s'est arrêtée.

4<sup>e</sup>. soir. Poudre de Dover, tisane légère de camomille; pansement des vésicatoires avec le basilicum.

5<sup>e</sup>. Les vésicatoires tirent beaucoup, mais les envies de vomir n'ont point cessé; on découvre au cou et vers les oreilles une teinte jaune.

Quinquina en décoction, deux onces à

prendre conjointement avec sa potion camphrée ; fomentations spiritueuses sur l'estomac.

6<sup>e</sup>. soir. Trois selles liquides et puantes ; le vomissement n'est point arrêté ; la jaunisse augmente ; hémorragie du nez ; la suppuration des vésicatoires prend une couleur noire.

Mêmes remèdes ; limonade avec l'acide sulfurique.

7<sup>e</sup>. Vomissemens noirs, depuis la nuit ; suppuration sanguinolente et noire des vésicatoires ; jaunisse ; extrême difficulté d'avaler. Sa mort.

A cette même époque, on me pria de voir dans James-Street, un malheureux charretier qui étoit malade depuis quatre jours ; je le trouvai debout au milieu de sa chambre, soutenu par deux hommes, tandis que deux autres lui versoit des seaux d'eau froide sur la tête, le cou et l'épine. Le but de cette opération, déjà pratiquée plusieurs fois, étoit d'exciter une sueur qu'il fut impossible d'obtenir, malgré l'usage abondant des liqueurs spiritueuses, et de la décoction de



serpentinaire de Virginie qu'on lui faisoit prendre dans son lit, où il étoit tenu très-chaudement. Il avoit les yeux éteints et caves, les gencives arides, et la peau extrêmement jaune. Deux ou trois vomissemens de matière noire furent le signal de sa mort, qui arriva dans la nuit. Le lendemain, en faisant transporter le cadavre sur une table pour en faire l'ouverture, il s'écoula par le nez et les oreilles deux ou trois cuillerées de sang. Je trouvai le tissu cellulaire abreuvé d'une sérosité jaune, l'interstice des muscles en étoit rempli, ainsi que les nombreux replis du péritoine. L'extrême dilatation des artères de l'estomac fixoit d'autant plus l'attention, que ce viscère étoit gonflé par un gaz d'une odeur désagréable. Quoiqu'il ne m'offrit au dehors aucune trace d'inflammation, j'attribuai d'abord à une disposition inflammatoire les taches livides et noires que je remarquai dans sa membrane interne. C'étoit une erreur; je m'aperçus bientôt qu'elles dépendoient uniquement du séjour des matières qu'il avoit vomies, et qui, par leur application sur cette membrane, en avoient peint et coloré

la surface. En effet , une simple lotion suffisoit pour les faire disparaître. Il n'en étoit pas de même des intestins grêles dont quelques portions paroissoient gangrenées. Le foie avoit acquis un plus grand volume ; la liqueur que j'observai dans la vésicule du fiel, et dans les canaux biliaires, me parut n'avoir aucun rapport avec celle qu'il avoit vomie , et que je trouvai dans l'estomac. La première conservoit tous les caractères de la bile , tandis que l'autre, noire et grumeleuse d'une part , visqueuse et transparente de l'autre , sembloit être un composé de substances hétérogènes. Quoiqu'il y eût eu suppression d'urine , il me fut impossible de découvrir aucune altération dans les reins , dans les uretères , et dans la vessie ; et , à l'exception d'un épanchement peu considérable d'une sérosité jaune dans la cavité gauche de la poitrine , et d'une concrétion polypeuse que je trouvai dans le tronc de l'aorte, cette capacité me parut dans son état naturel.

Dans la même ville, un capitaine de navire danois, âgé d'environ trente ans , fut atteint, à la même époque , de la maladie.

1<sup>er</sup>. jour. Pouls dur et fréquent; douleur violente à la tête et aux orbites; face fortement colorée et brûlante, cardialgie,

Saignée, limonade, bains de pieds, diète.

2<sup>e</sup>. Pouls moins dur; les yeux moins rouges, mais toujours engorgés; inquiétude extrême; il ne put pas rester cinq minutes dans la même place; nausées, douleurs d'estomac.

Limonade avec trois gros de crème de tartre; bains de pieds; vésicatoire à la nuque.

3<sup>e</sup>. L'agitation est moins considérable; le mal de tête a disparu, mais les envies de vomir sont très-fréquentes; pouls ondulant; disposition à la transpiration.

Potion camphrée, avec quinze grains de musc; limonade avec l'acide sulfurique.

4<sup>e</sup>. Le vomissement le tourmente beaucoup; la suppuration du vésicatoire est de bonne qualité; légère hémorragie.

Pilules composées avec six grains de rhubarbe, un grain de mercure doux, et trois grains de camphre, qu'on répètera toutes les deux heures, jusqu'à ce qu'il aille à la selle; même boisson.

5<sup>e</sup>. jour. Quatre selles fétides et bilieuses ; pouls rebondissant ; envies de vomir qu'il provoque et augmente, en introduisant fort avant le doigt dans sa bouche ; jaunisse légère ; hémorragie.

Mêmes pilules à moindre dose ; dans l'intervalle, la potion de rivière ; limonade avec le vinaigre qu'il préfère à toutes les autres boissons.

6<sup>e</sup>. Dans un moment de délire et de désespoir de ce que ses envies de vomir ne vouloient pas le quitter, il a été lui-même à son coffre de médecine, et a fait dissoudre une dose de tartre émétique, de laquelle il a pris le tiers. Ce remède lui a procuré quatre ou cinq évacuations par la bouche, d'une viscosité verte, acide, et parfois amère. La jaunisse a augmenté, et l'hémorragie du nez a été presque continuelle. Il est dans un état de foiblesse extrême, et se plaint toujours de la douleur d'estomac, et des envies de vomir.

Quinquina en décoction, une once ; sel d'Epsom, trois gros, à prendre en trois fois ; eau panée, avec le sirop de fleur d'orange.

7°. jour. Quatre selles abondantes et bilieuses; il a peu vomi, quoiqu'il ait constamment des nausées; le vésicatoire fournit une bonne suppuration; l'hémorragie revient de temps en temps; mais la jaunisse n'a pas fait de progrès; pouls plus élastique.

Mêmes remèdes.

8°. Nuit assez bonne; la jaunisse a diminué, et l'hémorragie ne s'est montrée qu'une fois; légère transpiration dans le sommeil.

Mêmes remèdes.

9°. Convalescence et rétablissement qui se fit lentement, mais qui fut exempt de rechutes. Je ne crois pas qu'il soit inutile de faire remarquer que la personne qui fait le sujet de cette observation étoit capitaine de navire, qu'il couchoit toutes les nuits à son bord, alors mouillé au milieu de la rivière du Nord, et où il a resté tout le temps de sa maladie; circonstances extrêmement favorables, et auxquelles il doit peut-être de n'avoir pas succombé.

J'ai déjà dit que toutes les méthodes furent insuffisantes, mais que toutes, soit aux Etats-Unis de l'Amérique, soit à Saint-Do-

mingue, comptent quelques cas heureux ; voilà la cause de cette multitude de remèdes vantés aujourd'hui pour être oubliés demain. Aux yeux du praticien attentif, la difficulté du traitement, l'incertitude, l'impuissance des moyens de l'art, en prouvant la malignité de l'épidémie, indiquoient néanmoins l'observation scrupuleuse des symptômes comme le guide le moins trompeur à suivre dans cette circonstance. Tel fut le plan de conduite dont je crus ne devoir m'écarter qu'une seule fois, et auquel je revins d'autant plus promptement, que l'épreuve ne fut pas heureuse. J'en rendrai compte lorsque je parlerai des vertus du quinquina.

1<sup>er</sup>. jour. Appelé par M. Benezech de Gomeriel, sous-commissaire de la marine au Cap, je lui trouvai le pouls mol, peu fréquent, et une tendance au sommeil ; le mal de tête étoit supportable lorsqu'il étoit en repos, il étoit plus violent lorsqu'il vouloit s'asseoir sur son lit ou se lever ; il avoit de temps en temps des frissons irréguliers qui l'obligeoient de se couvrir.

Bain de jambes ; une tasse d'infusion de

fleur de sureau, tous les quarts d'heure, à laquelle on ajoutoit trois ou quatre gouttes d'esprit de nitre dulcifié ; il lui fut recommandé de se tenir en repos, et de se couvrir avec une couverture de coton.

2<sup>e</sup>. jour. Sueur abondante et générale ; étonnement, plus que douleur de tête, vertiges, éblouissemens quand il veut boire et qu'on le dérange ; pouls dans le même état ; la langue belle et seulement un peu limoneuse.

Continuation des mêmes remèdes avec les mêmes précautions.

3<sup>e</sup>. La sueur a continué hier toute la journée et une partie de la nuit ; elle a entièrement cessé depuis trois heures du matin ; pouls dans son état naturel ; langue sale, bouche amère.

Limonade légère ; lavement émollient ; infusion d'un gros d'ipécacuanha pour demain, à prendre en trois doses.

4<sup>e</sup>. Il a vomé quatre fois dans la matinée, et a été deux fois à la selle ; le pouls se soutient, quoiqu'il se sente accablé.

Potion camphrée, avec l'eau de fleur d'orange, pour la nuit.

5<sup>e</sup>. jour. Quoiqu'il ait un peu dormi, l'accablement est considérable; il a de plus des nausées et des envies de vomir; la bouche est encore amère, et la langue chargée vers son fond et dans son milieu.

Pilules faites avec le camphre, la gomme adragante et la poudre de gentiane; eau de poulet pour boisson.

6<sup>e</sup>. Pouls toujours foible et lent; les envies de vomir n'ont ni augmenté, ni diminué.

Potion avec la poudre tempérante, l'eau de menthe, la liqueur d'Hoffman et le sirop de fleur d'orange, à prendre par cuillerée alternativement avec ses pilules.

6<sup>e</sup>. au soir. Appelé dans la nuit, je le trouvai pâle, extrêmement accablé; le pouls à peine sensible, et presque dans l'impossibilité de parler; il avoit les yeux éteints, les gencives arides, et avoit vomi déjà plusieurs fois.

Outre la potion à laquelle j'ajoutai quinze grains de musc, on lui appliqua un cataplasme de gingembre cuit et écrasé sur l'estomac, et, à la place du bouillon de poulet qui lui répugnoit, il but de l'eau sucrée avec un peu de vin de Madère.



7<sup>e</sup>. jour. Les envies de vomir ont cessé; le pouls est meilleur, et la chaleur naturelle de la peau est revenue.

Mêmes remèdes ; crème de riz légère.

8<sup>e</sup>. Son état s'améliore ; il n'a plus eu d'envies de vomir; le pouls est toujours plus fort ; il paroît quelques boutons sur la poitrine et sur l'estomac.

Continuation des mêmes remèdes.

9<sup>e</sup>. Les boutons grossissent et se remplissent de matières.

Mêmes remèdes ; deux verres de tisane de camomille, le soir ; deux tasses de bouillon bien dégraissé, dans les vingt - quatre heures.

10<sup>e</sup>. Les boutons sont parvenus à la grosseur d'un petit pois, et sont pleins d'une matière blanche et puriforme ; nuit tranquille ; transpiration.

Mêmes remèdes.

11<sup>e</sup>. Convalescence et rétablissement sans purgation ni quinquina.

M. Gautier offre un exemple de la différence qui résulte de la diversité des tempéramens ; c'étoit un homme de trente ans,

vigoureux , fortement constitué ; la dureté, la fréquence du pouls, la couleur rouge du visage, la chaleur et la soif qu'il éprouvoit, indiquoient la saignée; elle fut faite le matin et répétée le soir ; dans l'intervalle, il prit un bain tiède, après lequel il eut une forte transpiration, qu'il entretint en restant tranquillement dans son lit, et en buvant de la limonade cuite un peu chaude; le lendemain, le pouls conservant encore de la dureté et le malade beaucoup de force, on fit une troisième saignée qui amena, comme la veille, une sueur assez considérable pour percer le matelas; le troisième jour, la fièvre disparut sans quel'accablement lui succédât; l'appétit lui revint le quatrième; il prit deux minoratifs, et se rétablit parfaitement, sans avoir éprouvé de rechutes.

M. Dubuisson, jeune homme de quinze ans, intéressant par son âge, par sa figure, et par la perte qu'il avoit faite de son père, tué à l'attaque de la Crête à Pierrot, fut amené au Cap dans un délire continuel. Son agitation étoit telle, qu'il falloit le garder avec soin dans son lit, pour l'empêcher de

tomber à terre; et l'aliénation de son esprit si complète, que les seules paroles qu'on pouvoit lui arracher étoient celles-ci : *Ah, mon Dieu, est-il possible!* Il les proféroit à chaque instant, c'étoit sa réponse à toutes les questions qu'on lui faisoit; un dérangement si grand de l'organe cérébral, joint à un pouls dur et assez fréquent, à une chaleur ardente qui se faisoit sur-tout sentir à l'extrémité des doigts, qui s'appliquoient sur l'artère, me déterminèrent à le faire saigner; c'étoit le seul remède qu'il fût possible de lui administrer; il étoit si agité, qu'on ne put ni le tenir dans le bain, ni lui faire avaler deux cuillerées d'une boisson quelconque; à ma visite du soir, trouvant le pouls plus ferme qu'avant la saignée, je fis tirer, par la même ouverture, environ cinq ou six onces de sang, et je recommandai, si la chose étoit possible, qu'on le fit boire et qu'on lui donnât des lavemens; malgré tous les efforts des officiers du génie, qui le soignoient comme leur fils, ils ne purent y parvenir; ce ne fut pas sans peine qu'on lui fit les fomentations que j'avois

ordonnées aux jambes ; je le trouvai le lendemain toujours à peu près dans le même état ; le pouls avoit acquis plus d'élasticité encore, et étoit moins fréquent ; j'avois d'abord eu l'idée de lui appliquer un vésicatoire à la nuque ; mais , d'après l'état amélioré du pouls , je me déterminai à une troisième saignée, dont l'effet fut tel, que, demi-heure après la veine fermée, le délire cessa tout à coup, la connoissance lui revint ; il put répondre aux questions qu'on lui fit, et prendre les boissons qu'on lui présenta ; un bain et une infusion de fleur de violette nitrée lui procurèrent une légère transpiration, qui enleva entièrement la fièvre, et une purgation, quelques jours après, lui rendit la santé.

M. Roussinot, âgé de trente-six ans, eut tous les symptômes qui caractérisent la fièvre jaune ; pouls peu fréquent ; malaise général ; douleur sourde à la tête et aux orbites ; engorgement des vaisseaux des yeux ; sécheresse de la langue et des gencives ; abattement extrême des forces physiques et intellectuelles ; il but beaucoup d'infusion de fleur de sureau

avec l'esprit de nitre dulcifié , qui lui procura une bonne transpiration , mais non pas aussi abondante qu'à M. Gautier ; le quatrième jour, le pouls , quoique moins fréquent , acquit plus de dureté ; la chaleur , au lieu de s'éteindre , devint plus considérable ; la langue , qui avoit toujours été sèche et raboteuse , s'humecta , sur-tout vers les bords ; je lui tirai huit onces de sang , et , une heure après , je lui fis prendre trente grains d'ipécacuanha ; le vomitif fit des merveilles ; la langue s'humecta davantage ; la transpiration fut plus copieuse , et le pouls acquit plus de souplesse et de régularité ; des bols , faits avec le camphre , la rhubarbe et le mercure doux , lui tinrent le ventre libre. Cependant , dans la nuit du six au septième jour , la teinte jaune se manifesta au cou ; il y eut une légère hémorragie et quelques vomissemens ; la potion saline de rivière , et quelques prises de quinquina , rendu laxatif par un sel neutre , arrêtèrent le vomissement et les progrès de la dissolution ; le neuvième , le malade entra en convalescence.

Je fus moins heureux avec M. Lebreton :

prévenu contre la saignée , parce que deux de ses amis étoient , selon lui , morts de cette opération , il persista à refuser ce moyen , qui étoit d'autant mieux indiqué , qu'il étoit jeune ( vingt-cinq ans ) , bien constitué , le teint animé , et les muscles fortement prononcés. Malgré ces signes de pléthore , le pouls fut , dès le début , obscur , foible et peu fréquent ; il se plaignoit néanmoins d'un violent mal de tête , et avoit les yeux rouges et larmoyans ; il prit des bains , des lavemens , et le troisième jour , de la limonade avec de la crème de tartre ; le quatrième , la chaleur et toute apparence de fièvre avoient disparu , mais la foiblesse étoit extrême ; le vomissement ne tarda pas à se manifester ; un vésicatoire , appliqué sur l'estomac , ne produisit d'autre effet peut-être que celui de déterminer une éruption pétéchiale pourprée sur la poitrine et sur le cou ; le pouls devint tout à coup rebondissant ; la dilatation de l'artère épigastrique si considérable , que le drap en étoit soulevé ; et il eut une hémorragie que les tampons d'eau de Rabel adoucie , et des linges mouillés dans le jus de citron , et ap-

pliqués au cou , aux tempes et au front , ne purent pas arrêter , et qui termina sa carrière le sixième jour de sa maladie.

Je crois devoir rapporter ici deux observations , dont l'une montre les dangers des vomitifs , et l'autre ceux de la saignée , et la nécessité de ne rien faire qu'après de mûres réflexions. M. Maréchal , chirurgien dentiste , revenant à dix heures du matin du Grigry , au moment où le soleil étoit le plus ardent , éprouva , en rentrant chez lui , du malaise , des courbatures et des envies de vomir ; il but beaucoup de limonade , et prit deux lavemens ; le lendemain , il mit trois grains d'émétique dans une carafe de la même tisane , qu'il but à petites doses dans la matinée , et qui lui procurèrent quatre ou cinq vomissemens évidemment produits par le remède , qui , au lieu de calmer les envies de vomir , les rendit encore plus fréquentes et plus opiniâtres. Le malade se plaignoit de spasme et du resserrement de son estomac ( ce sont ses propres termes. ) Appelé le soir du jour qu'il avoit pris le vomitif , je le trouvai avec un commencement de jaunisse , extrêmement

accablé, ne pouvant remuer ni les bras ni les jambes, et prêt à vomir à chaque instant. Une potion, dans laquelle entroit le sel d'absinthe, le musc, l'eau de menthe et le sucre, n'arrêta point le vomissement; et une décoction de quinquina, donnée à dessein de s'opposer à la dissolution, ne produisit non plus aucun bien; il mourut le quatrième jour, jaune comme un citron, et vomissant, à chaque quart d'heure, des matières noires et sanguinolentes.

Je ne dois pas passer sous silence que cet homme étoit dans la colonie depuis dix-huit mois, sans jamais avoir été malade: d'où l'on doit conclure que le temps de l'épreuve peut être incertain et long-temps retardé, mais qu'elle est presque inévitable.

Un commis de la maison *Dautel*, âgé de trente ans, délicat, ayant la fibre molle, tomba malade: malgré la foiblesse de sa constitution, l'invasion de la fièvre fut violente; le pouls étoit fréquent et élevé; la rougeur du visage extrême, et la chaleur très-considérable. Les bains, les lavemens, les boissons tempérantes nitrées n'opérant aucun



changement, je crus devoir recourir à la saignée, que je lui fis le matin du troisième jour, et je dois avouer qu'elle lui fut fatale; une foiblesse générale la suivit de très-près; et une diarrhée sanguinolente, accompagnée de la suppression des urines, termina les jours du malade vingt heures après l'opération.

Quelque part que la saignée ait pu avoir à cette espèce de flux, presque toujours mortel, il ne faut pas le lui attribuer exclusivement; il peut avoir lieu sans elle. M. Jersey, aide-de-camp du général en chef, âgé d'environ trente ans, ressentit les premières atteintes de la maladie, un matin, en descendant la montagne du Cap, où le général Leclerc faisoit alors sa résidence. Un sentiment de froid, dont il se plaignoit sans cesse, malgré les couvertures qu'il avoit sur lui, et un abattement extrême des forces intellectuelles et physiques, me déterminèrent à ne pas employer la saignée. Je m'en tins à une infusion diaphorétique, avec de l'esprit de nitre dulcifié. Le quatrième jour, l'état de la langue m'indiquant des sabures dans l'estomac, je lui fis prendre une infusion

d'ipécacuanha , qui non seulement nettoya les premières voies , mais lui rendit un peu de courage , lui donna un pouls plus prononcé , et moins de disposition à l'assoupissement et aux défaillances ; le sixième , il prit un gros de rhubarbe , une once de tamarin , et deux onces de manne , qui lui procurèrent cinq selles. Le soir , il fut plus gai , et se sentit plus fort qu'il n'avoit été. Obligé de faire un voyage indispensable , je le quittai , dans la persuasion qu'il étoit hors de danger ; mais j'appris , à mon retour , qu'après avoir été assez bien jusqu'au treizième jour , il avoit eu , en allant à la selle , une foiblesse provenant d'une évacuation sanguinolente qui continua , malgré l'emploi des moyens les mieux indiqués , et à laquelle il succomba le jour suivant.

Le grand nombre des personnes qui mourroient entre les mains des médecins les fit accuser , par le peuple des commères , de ne pas connoître cette maladie : quelques individus poussèrent la témérité jusqu'à traiter eux-mêmes des malades. Il fallut la plus triste expérience pour les convaincre que

les recettes et les secrets , les élixirs et les opiates , n'empêchoient pas de mourir. Les uns , et ils étoient les moins dangereux , se bornoient uniquement à donner de la limonade , des lavemens et des bains , et croyoient cette méthode d'autant plus sûre , que le malade buvoit davantage et restoit plus long-temps dans l'eau. Je me rappelle avoir vu deux ou trois de ces malheureux , froids , pâles , exténués , et ressemblant à des spectres. Leur peau étoit si flasque , leurs muscles si relâchés , qu'il leur étoit impossible de faire le plus léger mouvement , et ils péroissoient de foiblesse et d'inanition. Les autres avoient , à les entendre , un traitement infail-  
lible. J'ai connu un homme auquel on fit prendre , en trois jours , huit prises de poudre d'Aillaud , et qui , au grand étonnement de ceux qui les lui avoient administrées , ne laissa pas que de mourir le quatrième jour.

L'époque du plus haut degré de ce qu'on appelle l'état de la maladie commença , au Cap , en juin , et se prolongea jusqu'en novembre. Alors , presque tous les malades péroissoient du quatrième au septième jour.

M. Benezech, préfet colonial, d'une constitution cachectique, et, par cela même, destiné à être dans tous les temps une victime du climat, mourut le troisième jour de sa maladie, la masse du sang entièrement dissoute, et les traits du visage totalement décomposés. Il ne vomit point; il n'eut point d'hémorragie: un coma profond, et un épanchement dans le tissu cellulaire d'une sérosité pour ainsi dire cendrée, furent les deux principaux symptômes par lesquels la maladie se manifesta.

Ce n'étoit pas la première fois que j'étois témoin d'un pareil phénomène; je l'avois observé chez M. Louis Ogden, oncle du jeune homme du même nom dont on a déjà lu l'histoire, et chez M. Rozier, commissaire des relations extérieures à New-Yorck. Ils moururent l'un et l'autre le quatrième ou le cinquième jour, sans avoir eu ni jaunisse, ni hémorragie, ni vomissement. On ne remarqua chez eux qu'un assoupissement continu, et une infiltration générale et grisâtre, qui se répandit sur toute l'habitude du corps, peu d'heures avant leur mort.

Cette différence n'est pas la seule qu'on ait observée : on a déjà vu que , jusqu'à sa mort , M. Sauvage conserva le jugement ; que la jaunisse ne parut point , et qu'il n'eut qu'un seul vomissement , provoqué par une médecine. Un semblable exemple me fut offert par un officier du génie , logé près de chez moi , et qui , désirant que je consultasse avec son médecin , me fit prier de passer chez lui tout de suite : c'étoit un homme d'environ quarante ans , construit en Hercule , ayant toute sa connoissance , et encore assez de force pour rester assis dans son lit , et même pour se lever et marcher ; il n'étoit point jaune , n'avoit point eu d'envies de vomir ; mais il suffoquoit par une oppression qui lui avoit changé tous les traits du visage , et éteint toute espèce de chaleur ; le pouls avoit disparu ; la couleur de sa peau étoit livide et froide comme le marbre ; il expira quatre heures après. Lorsque je fis l'ouverture de son cadavre , je trouvai , comme je m'y attendois , presque tous les viscères du bas-ventre dans leur état naturel ; l'estomac étoit seulement un peu distendu ; la portion tendineuse

du diaphragme portoit des marques visibles d'inflammation : mais la véritable cause de sa mort étoit dans la poitrine ; les deux pòmmons regorgeoient d'un sang noir et sanieux ; les glandes, les cellules bronchiques, en étoient remplies ; on voyoit des placards violets et noirs sur la plèvre et le médiastin ; le péricarde contenoit une quantité considérable de liqueur jaune et puante ; le cœur avoit une forme plus aplatie ; ses fibres charnues et musculaires cédoient au moindre effort qui tendoit à les désunir ; le ventricule gauche et l'aorte étoient vides ; tout le sang se trouvoit dans l'oreillette, dans le ventricule droit et l'artère pulmonaire ; une pinte environ d'une sérosité jaune, onctueuse et grasse, étoit épanchée dans les deux cavités de la poitrine.

M. Desperoux, grand-juge à St-Domingue, prolongea sa carrière jusqu'au septième jour ; le quatrième, après avoir vomi, par l'effet de l'ipécacuanha, des matières bilieuses et glai-reuses, il se sentit beaucoup mieux et plus fort ; la fièvre l'avoit quitté ; la nuit suivante fut assez bonne ; mais le cinquième jour, les gencives furent plus arides ; il étoit accablé ; je

lui administraï le quinquina , qui provoqua le vomissement ; une potion dans laquelle entroient le musc, l'eau de menthe et le laudanum , procura un sommeil de trois heures , mais ne calma pas le spasme de l'estomac et les envies de vomir. Bientôt la jaunisse parut au cou , aux yeux ; l'hémorragie se déclara le sixième jour : les vésicatoires qu'il avoit aux jambes, depuis trois jours , ne donnèrent plus qu'une petite quantité de saignée noire ; et, le septième, le malade, jaune comme la plus forte teinture de safran , et crachant à chaque expiration un liquide noir, abondant et fétide, finit par succomber.

La maladie de M. Mefren , administrateur des vivres, ne dura que cinq jours. Le quatrième au matin, son état donnoit les plus grandes espérances ; il n'avoit point eu de foiblesse : il pouvoit se lever, et alloit seul dans son bain. Le ventre étoit libre par l'usage du petit lait et de l'huile de ricin. Malgré ces belles apparences, la jaunisse se manifesta dans la nuit : deux heures après, il y eut hémorragie, vomissement noir, suppression des urines ; le lendemain, il n'existoit plus.

Deux exemples encore plus terribles sont ceux offerts par M. Catoire, commandant l'arme du génie, et par M. de Villefavart, habitant de St-Domingue. Dans tout le cours de la maladie du premier, qui parvint jusqu'au septième jour, jamais je n'ai pu découvrir ni fièvre, ni chaleur, ni soif, ni dérangement quelconque; toujours il conserva le libre usage de ses sens, de sa raison, et assez de force pour se lever et se promener dans sa chambre. Jusqu'à la veille de sa mort, il ne perdit point l'appétit: il prenoit même avec plaisir les légers alimens, tels que la crème de riz ou de pain, et le vin qu'à différens intervalles je lui fis boire. Les seuls symptômes dont il se plaignoit étoient une tendance non au sommeil, mais au repos, une légère douleur à l'estomac, qui alloit toujours en augmentant, jusqu'à ce qu'il eût vomi; évacuation qui au commencement n'avoit lieu qu'à peu près toutes les six heures, mais dont les retours allèrent toujours en se rapprochant. Je tentai tous les moyens qui étoient en mon pouvoir, et que je croyois les plus propres à stimuler le système général.



Bains , frictions sèches , frictions avec le jus de citron et le vinaigre des quatre voleurs , boissons diaphorétiques , potions camphrées , potions avec l'esprit de mendereus , ipécacuaha administré le troisième jour , quinquina , extrait de quinquina donné à forte dose , vésicatoire sur l'estomac et aux jambes , tout fut inutile , jamais je n'aperçus le moindre signe de fièvre , la plus petite apparence de chaleur ou de transpiration. Trois ou quatre heures après avoir bu ou pris un peu de crème de riz , l'estomac rejetoit tout ce qu'il contenoit. D'abord les évacuations furent glaireuses et limpides ; peu à peu elles devinrent brunes , et ensuite noires. La suppression des urines , et l'éruption de quelques pétéchies pâles et cendrées terminèrent la catastrophe : il mourut le septième jour.

M. de Villefavart périt le cinquième. Jamais je n'ai vu la maladie plus maligne que chez cette nouvelle victime. Dès le second jour , on remarqua , outre le cortège des symptômes ordinaires , un voile noir , non pas appliqué , mais suspendu sur sa figure.

Cette espèce d'ombre ne tenoit pas aux tégumens, sur lesquels il étoit impossible de rien découvrir de noir, quand on les observoit de très-près, mais dépendoit plutôt d'une vapeur qui s'exhaloit probablement des pores du malade, qui paroissoit davantage à une certaine distance, et occasionnoit ce symptôme vraiment effrayant, qu'il faut avoir vu pour s'en faire une idée. M. Trabuc, chirurgien en chef de l'armée, et M. Delaumont, habitant de St-Domingue, et ami de M. de Villefavart, ont été les témoins de ce phénomène, que je n'avois jamais observé qu'une seule fois, chez M. Mourgues, à New-Yorck.

La fièvre jaune étoit, au Cap et à New-Yorck, aux époques où se rapportent les observations qu'on vient de lire, une maladie presque indomptable; cependant, avec beaucoup de soins, et en multipliant les visites, on a réchappé quelques malades. En voici deux exemples :

M. \*\*\*, hollandais, âgé de vingt-cinq ans, d'une constitution robuste, fut tout à coup atteint de l'épidémie. Fièvre et cha-

leur légères, douleur aux extrémités, aux lombes et aux orbites, cardialgie, inquiétude d'esprit, humeur morose et impatiente, sommeil agité, hémorragie, vomissement d'abord limpide et glaireux, ensuite noir et sanguinolent; tel avoit été, tel étoit l'état du malade, lorsque je fus appelé en consultation. C'étoit alors le sixième jour de sa maladie. Il fut décidé qu'on lui appliqueroit des vésicatoires aux jambes; qu'il prendroit des bols faits avec le camphre, la gomme arabique, et la magnésie; une mixture composée avec le sel d'absinthe, l'eau de fleur d'orange, la liqueur d'Hoffman, et le sucre, et pour boisson, de l'acide sulfurique étendu dans l'eau.

Le 7<sup>e</sup>. jour il a vomi quatre ou cinq fois dans la nuit, et a fait deux selles. Les matières rendues par le vomissement, et celles qui ont passé par le canal intestinal, sont toujours noires, grumeleuses, semblables à de la suie; langue sale et bulbeuse; bouche amère. Les vésicatoires ont tiré une grande quantité de sérosité jaune; bonne couleur des chairs; pouls régulier et point trop foible; hémorra-

gie; hoquet et foiblesse extrême de l'action musculaire.

Même mixture; tamarin, deux onces; sel de Glauber, deux gros; manne, deux onces pour demain.

8<sup>e</sup>. jour. Il n'a gardé la médecine qu'une heure, et l'a rejetée avec des matières noires; cependant elle lui a procuré quatre selles copieuses moins foncées; même état du pouls et des autres symptômes; les vésicatoires fournissent une bonne suppuration.

Même mixture.

9<sup>e</sup>. Les vomissemens sont moins fréquens; la quantité de matière noire diminue; cependant il en rend toujours, sur-tout par les selles.

Mêmes remèdes; minoratif pour demain.

10<sup>e</sup>. Il a encore vomi la médecine, mais non pas en totalité, et sans matières noires. Il a fait en outre cinq selles abondantes et bilieuses. On voit encore, quoiqu'en petite quantité, un peu de sang noir et grumeleux.

Même mixture pour la nuit.

11<sup>e</sup>. Le malade est sensiblement mieux;

il a un peu dormi et transpiré dans la nuit : il n'a point fait de selles noires, mais il a toujours des envies de vomir.

Quinquina, un gros (1) toutes les heures; de l'eau avec un peu de vin pour boisson.

12<sup>e</sup>. jour. Il n'y a plus de vomissement, mais on sent une tension vers l'hypocondre droit, et on apperçoit le commencement de la jaunisse non cachectique, mais vraiment bilieuse.

Suppression du quinquina; bouillon de poulet avec les plantes apéritives; purgation semblable aux précédentes pour demain.

13<sup>e</sup>. Sept selles bilieuses; urines safranées et sédimenteuses; progrès de la jaunisse; gonflement, résistance et douleur de la tumeur qui paroît s'étendre vers le petit lobe du foie.

Un gros et demi de terre foliée de tartre ajouté dans son bouillon de poulet.

---

(1) Ce fut par un malentendu qu'il prit le quinquina en substance, et à si forte dose. Il avoit été convenu qu'on le lui donneroit en décoction aiguisé avec un sel neutre.

14<sup>e</sup>. jour. Amélioration dans son état, quoiqu'il soit toujours jaune, et que le foie soit toujours tendu et douloureux quand on le touche fortement.

Continuation de la terre foliée de tartre ; purgation pour demain.

15<sup>e</sup>. Six selles bilieuses ; urines boursbeuses et déposant un sédiment brun ; le foie est moins volumineux et moins sensible ; le visage commence à s'éclaircir ; sommeil paisible ; douce transpiration dans la nuit.

Même boisson.

16<sup>e</sup>. Convalescence , et rétablissement exempt de rechutes.

M. Garolla, Piémontais, âgé d'environ trente-six ans, d'un tempérament bilieux, tomba malade le même jour que sa femme, enceinte et attendant à chaque instant le moment d'accoucher. Je vais placer sous les yeux du lecteur l'histoire de l'un et de l'autre, en commençant par celle du mari.

1<sup>er</sup>. jour. Fièvre légère avec frissons irréguliers ; cardialgie ; courbature aux jambes ; douleur à la tête et aux orbites ; peau sèche et aride.

Bain tiède; lavement émollient; infusion de fleur de guimauve, avec l'esprit de nitre dulcifié.

2<sup>e</sup>. jour. Transpiration peu abondante, pouls peu fréquent; artère dilatée; douleur de tête diminuée.

Bain froid; limonade avec la crème de tartre.

3<sup>e</sup>. Deux petites selles; pouls toujours ondulant; langue sale; envies de vomir; assoupissement; vertiges quand on veut le faire asseoir sur son lit pour lui donner à boire.

Bain froid; bol fait avec la rhubarbe, le camphre et le mercure doux; tisane de chicorée acidulée avec l'acide sulfurique.

4<sup>e</sup>. Cinq selles dans les vingt-quatre heures; le pouls moins dilaté et plus ferme; les envies de vomir moins fréquentes.

Continuation des pilules à moindre dose.  
Même tisane.

5<sup>e</sup>. Bonne nuit; il a fait deux selles bilieuses, et se trouve bien.

Même tisane.

6<sup>e</sup>. Le pouls, quoique régulier, est rede-

venu ondulant ; le malade a été tranquille et ne se plaint de rien ; cependant il a l'air étonné, et ses facultés intellectuelles semblent souffrir davantage.

Bain froid ; lavemens avec le vinaigre ; limonade.

7<sup>e</sup>. jour. Hémorragie du nez ; inquiétude et malaise général ; couleur jaune foncée de la peau ; sueur visqueuse et froide ; foiblesse quand on veut le lever pour le mettre sur le pot.

Potion camphrée avec l'esprit de ménéreus.

8<sup>e</sup>. Jaunisse générale ; hémorragies fréquentes ; vomissement abondant et noir ; selles semblables ; pouls foible et obscur ; hoquet ; goût acide à la gorge ; sentiment de chaleur brûlante à l'œsophage et à l'estomac ; envies continuelles de vomir.

Huile de ricin , une cuiller à café toutes les heures ; un peu de vin de Chypre de temps en temps ; eau panée , édulcorée avec le sirop de fleur d'orange pour boisson.

9<sup>e</sup>. Il a vomi trois fois dans la nuit , et toujours des matières noires ; trois selles de



la même nature et de la même couleur ; il n'a plus le goût acide et brûlant dont il se plaignoit ; défaillance chaque fois qu'on le met sur le bassin ; hémorragie moins fréquente.

Mêmes remèdes.

10<sup>e</sup>. jour. Le vomissement s'est un peu calmé ; trois selles presque entièrement bilieuses ; jaunisse moindre ; retour des facultés intellectuelles.

Quinquina , une once ; rhubarbe, deux gros , pour six onces de décoction à prendre en trois fois.

11<sup>e</sup>. Quatre selles bilieuses ; pouls meilleur ; hémorragie et vomissemens arrêtés ; la jaunisse diminue.

Mêmes remèdes.

12<sup>e</sup>. Amélioration de tous les symptômes ; trois selles bilieuses et jaunes dans les vingt-quatre heures.

Continuation des mêmes remèdes.

13<sup>e</sup>. Bonne nuit ; il a parfaitement dormi et même transpiré ; cependant la couleur jaune est beaucoup plus vive et apparente, sur-tout au front et aux yeux.

## Mêmes remèdes.

14<sup>e</sup>. jour. Progrès de la jaunisse évidemment produite par la bile ; état naturel du foie , auquel il ne sent point de douleur quand on le touche ; urines briquetées et sédimenteuses ; transpiration dans la nuit.

15<sup>e</sup>. Jaunisse complète ; cessation de tous les autres accidens ; retour des forces et de l'appétit du malade.

16<sup>e</sup>. Convalescence et rétablissement , à l'aide des apozèmes faits avec les plantes apéritives , et de doux purgatifs.

Les deux individus qui font le sujet des observations précédentes sont un exemple que la fièvre jaune , dans son plus haut degré de malignité , n'est pas toujours mortelle ; à l'exception de la suppression d'urine , ils ont eu les symptômes les plus dangereux de cette maladie. Je ne doute pas qu'ils n'eussent succombé , si ce dernier symptôme s'étoit manifesté. Je répète ici que je n'ai jamais vu guérir aucun malade chez lequel il s'est rencontré avec le vomissement noir. Je désire , et j'apprendrai avec plaisir ,

qu'un autre ait été plus heureux que moi.

Une autre circonstance qui , sans doute , n'aura pas échappé au lecteur , en lisant ces deux observations , c'est cette seconde jaunisse survenue vers le onzième jour , provenant, non d'une dissolution cachectique , mais du transport de la bile dans le sang. Faut-il la regarder comme une crise , ou doit-on l'attribuer à l'action tonique du quinquina qui , en resserrant les canaux du foie , a empêché la bile de couler dans le duodénum ? La tension , la grosseur , la douleur observées au foie du premier , militent en faveur de cette supposition : l'absence de toute espèce de grosseur et de douleur dans le second semble indiquer que ce fut au moins chez lui la suite d'un mouvement critique et salutaire. Il resteroit à déterminer quelle part le quinquina peut avoir eue à cette espèce de crise. Deux observations suffisent d'autant moins , que plusieurs malades sont morts ou ont guéri sans avoir eu cette espèce de jaunisse , quoiqu'ils eussent fait usage de ce remède. J'en conclurai seulement que son apparition au septième, et mieux encore

vers le onzième jour , est toujours un signe favorable.

Quoique les femmes soient , par leur constitution naturelle , moins souvent et moins gravement attaquées de cette maladie que les hommes , il ne faut pas croire néanmoins qu'elle puisse être sans danger pour elles ; l'évacuation menstruelle , régulière ou non , leur est quelquefois funeste , mais plus souvent avantageuse ; la complication de la grossesse augmente infiniment le danger ; celle d'un avortement ou d'un accouchement la rend presque toujours mortelle. Je me contenterai de citer deux exemples , et Madame Garolla me fournira le premier. Elle étoit , comme je l'ai déjà dit , au moment d'accoucher , lorsqu'elle tomba malade.

1<sup>er</sup>. jour. Fièvre assez forte , douleur à la tête et aux lombes ; coliques ; envies fréquentes d'aller à la selle ; ténesme.

Bain tiède , lavemens émolliens et mucilagineux , eau panée.

2<sup>e</sup>. Fièvre , chaleur assez considérable ; coliques plus fortes ; flux dyssentérique muqueux.

Bain , lavement , petit lait ; ipécacuanha en infusion pour demain.

3<sup>e</sup>. jour. Elle a vomi plusieurs fois des matières glaireuses et bilieuses, et n'a été qu'une fois à la selle.

Deux onces de manne à prendre immédiatement.

3<sup>e</sup>. soir. Quatre selles abondantes et fétides; les coliques et le ténesme sont moins forts.

Lavement mucilagineux , décoction blanche.

4<sup>e</sup>. Bonne nuit ; elle n'a été qu'une fois à la garde-robe ; le ténesme a cessé, la fièvre a disparu , et il reste peu de douleur au bas-ventre.

Même boisson ; une once de tamarin et deux onces de manne pour demain.

5<sup>e</sup>. Six selles bilieuses ; plus de ténesme ni coliques ; langue belle, et appétit.

Décoction blanche , crème de riz , ou panade légère.

6<sup>e</sup>. Nuit excellente ; la malade se trouve parfaitement bien.

7<sup>e</sup>. Accouchement naturel et facile dans la nuit ; l'enfant est en bonne santé ; bon

état de la matrice ; perte abondante sans être immodérée.

Eau panée avec un peu de sucre ; même nourriture.

8°. jour. Les vidanges coulent modérément ; la matrice n'est ni tendue, ni douloureuse ; cependant la langue et les gencives sont plus sèches ; il y a de la chaleur et de l'altération ; l'enfant a pris le sein.

Mixture avec la poudre tempérante, l'eau de fleur d'orange, la liqueur d'Hoffman et le sucre.

Même boisson.

9°. Elle a passé une mauvaise nuit, et a été beaucoup agitée ; la soif est considérable, et la langue raboteuse et chargée ; on aperçoit aussi un commencement de jaunisse, sur-tout au cou ; la matrice est toujours molle, et point douloureuse ; écoulement naturel des vidanges.

Ipécacuanha à prendre immédiatement, et une carafe de petit lait clarifié pour boisson.

9°. soir. Elle a refusé de prendre la seconde dose d'ipécacuanha, et n'a vomi que deux

fois et en petite quantité ; jaunisse plus apparente ; nul changement à la matrice ; point de lait au sein.

Petit lait, potion tempérante et camphrée.

10<sup>e</sup>. jour. Seins flétris et vides ; chaleur brûlante ; pouls petit et fréquent ; langue sèche et sale ; jaunisse ; disposition au coma et au délire.

Deux grains de tartre émétique, dans trois verres de petit lait.

11<sup>e</sup>. Elle n'a voulu prendre qu'un seul verre, et n'a vomi que deux fois quelques matières glaireuses ; pouls entièrement effacé ; perte de connoissance ; coma ; mouvemens convulsifs dans les muscles ; jaunisse extrême ; nul dérangement dans la matrice ; suppression des urines.

Potion camphrée avec l'éther ; deux onces de quinquina en décoction, à prendre en quatre ou cinq doses ; eau panée.

12<sup>e</sup>. Augmentation de tous les symptômes ; vomissement noir ; impossibilité absolue de lui faire rien prendre ; ventre tendu.

13<sup>e</sup>. Elle est morte dans la nuit.

Comme c'étoit le premier cas de ce genre

qui s'offrit à moi, j'étois curieux de voir la matrice, et de m'assurer jusqu'à quel point elle avoit pu contribuer à la mort de la malade, ou souffrir des effets de la maladie; je puis affirmer que, de tous les viscères du bas-ventre, c'étoit le seul qui fût dans son état naturel. Je trouvai l'estomac distendu et ballonné, le foie dur et volumineux, la vésicule du fiel et le canal cholédoque ne contenoient qu'une très-petite quantité de liqueur moins épaisse que la bile ordinaire. Le plus grand désordre se faisoit appercevoir au péritoine et aux intestins grêles. Il y en avoit des portions de quatre ou cinq pouces de long entièrement sphacelées. La substance de la rate étoit presque pulpeuse. Il n'y avoit point d'urine dans la vessie; et les reins, quoiqu'un peu flétris, sembloient dans leur état naturel. La poitrine ne présentoit rien d'extraordinaire; je remarquai seulement un peu de sérosité épanchée dans les deux cavités.

Madame Raby, âgée de vingt ans, bien constituée, et enceinte de six mois, fut atteinte de la maladie. Sa jeunesse, son état de grossesse, m'engagèrent à lui faire une



petite saignée que je répétai le soir. La douleur de tête et des orbites cessa; mais l'irritation de l'estomac, et, par suite, la jaunisse et les autres symptômes, ne firent qu'augmenter; et malgré tous les moyens que je crus devoir employer, la malade alla toujours de mal en pis jusqu'à la fin du sixième jour, où, réduite à l'extrémité, elle accoucha d'un enfant mort, qu'elle suivit quatre heures après. Il est bon de remarquer que, dans ce cas, il n'y a pas eu, dans la marche de la maladie, cette suspension qu'on pourroit comparer à une espèce de lutte, et qu'on a dû observer dans l'exemple de Madame Garolla. La cause de cette différence est-elle indépendante de l'état de grossesse de ces deux malades? ou faut-il l'attribuer à l'âge différent des deux fœtus, dont l'un étant à terme, et pouvant par conséquent vivre, devint l'objet particulier de la nature, tandis que l'autre, condamné à ne pas voir le jour, fut abandonné par elle? cela peut être, quoiqu'il soit impossible de rien affirmer de positif là-dessus. Ce qu'il y a de très-vrai, et ce n'est pas le seul exemple d'un pareil phénomène, c'est

qu'aussitôt après l'accouchement, on vit la maladie reprendre son cours ordinaire, et la résistance, jusqu'alors victorieuse de la nature, cesser tout à coup, dès que, par la délivrance de l'enfant, le but de ses efforts parut être rempli.

J'eus occasion d'observer la fièvre jaune avec complication des règles chez Madame Gibaut, âgée d'environ vingt ans.

1<sup>er</sup>. jour. Pouls petit et assez fréquent; douleur violente à la tête, aux lombes et aux extrémités inférieures; frissons irréguliers, rougeur et larmolement des yeux; peau sèche, cardialgie, et parfois envies de vomir.

Bain tiède; infusion de fleur de guimauve, avec l'esprit de nitre dulcifié.

2<sup>e</sup>. Pouls moins fréquent; la peau est moins aride; le mal de tête a diminué; langue saburale; nausées; envies de vomir.

Ipecacuanha pour demain; bain; même boisson.

3<sup>e</sup>. La malade a vomé trois fois de la bile jaune et amère; le pouls n'est plus fréquent; la chaleur de la peau est passée; les envies de

vomir persistent; malaise général et indéfinissable, (c'est ainsi qu'elle s'exprime) inquiétude d'esprit; agitation.

Bain tiède; eau de poulet; huile de ricin, une cuiller à café toutes les deux heures.

4<sup>e</sup>. jour. Quatre selles bilieuses; le malaise et l'agitation continuent; le vomissement avec effort persiste aussi; mouvemens convulsifs de temps en temps; insomnie; léger délire.

Mêmes remèdes; de plus une potion camphrée avec la liqueur d'Hoffman.

5<sup>e</sup>. Nuit agitée; délire; hémorragie; vomissemens fréquens; pouls dans l'état naturel; trois selles poisseuses et jaunes dans les vingt quatre heures.

Continuation des mêmes remèdes.

6<sup>e</sup>. Nulle diminution dans les symptômes; au contraire, anxiété à l'estomac; pouls plus petit, plus foible; mouvemens continuels des bras et des jambes, avec lesquels elle repousse son drap; légère apparition de jaunisse; gencives arides.

7<sup>e</sup>. Les règles ont paru dans la nuit, et ont avancé de dix jours; le sang est noir, et sort par petits caillots; le délire a cessé; la jaunisse

a disparu; l'agitation est moins considérable, et les vomissemens sont moins fréquens.

Potion camphrée; infusion légère de camomille.

8<sup>e</sup>. jour. La couleur du sang menstruel est plus naturelle; le pouls est meilleur; le vomissement a cessé; l'esprit est tranquille; mais la langue est chargée, et la bouche est amère; besoin fréquent d'aller à la selle.

Un gros de rhubarbe; deux gros de sel, et deux onces de tamarin pour demain; petit lait pour boisson.

9<sup>e</sup>. Quatre selles bilieuses qui n'ont point interrompu le flux menstruel; la malade se sent mieux, peut rester assise sur son lit, et demande à manger.

Bouillon bien dégraissé; et, pour boisson, de l'eau rougie avec un peu de vin.

10<sup>e</sup>. Amélioration sensible; transpiration dans la nuit; continuation des règles.

11<sup>e</sup>. Convalescence et rétablissement.

J'ai quelquefois remarqué, soit aux Etats-Unis de l'Amérique, soit aux Antilles, que, dans certains momens, et dans certaines circonstances, l'influence qui détermine la

maladie est si puissante qu'elle triomphe de la bonne constitution des malades, des secours de la médecine, et des efforts de la nature réunis.

Un capitaine d'un régiment en garnison sur l'habitation de Noé, fut obligé de venir au Cap pour y conduire sa femme presque mourante; elle étoit au quatrième jour de sa maladie : son pouls n'étoit pas saisissable; son estomac rejetoit tout ce qu'on lui donnoit : à chaque instant elle avoit des défaillances; et le hoquet la fatiguoit. Son visage et ses mains froides et de couleur violette, étoient empreints de taches noires, suite de boutons occasionnés par la chaleur et la morsure des cousins, qui s'étoient tout à coup flétris et affaïsés. Mon premier soin fut de tâcher d'arrêter le vomissement. Une potion composée avec le sel d'absinthe, l'eau de menthe, et le sirop de diacode, et pour boisson l'eau panée édulcorée avec du sirop de fleur d'orange, remplirent cette indication. Dès ce moment le pouls acquit plus de force; les boutons devinrent plus saillans; la malade, à laquelle la chaleur et la connoissance étoient

revenues, put se tenir, par intervalles, assise sur son lit. La continuation de la même potion, jointe à l'eau de fleur de tilleul, et à une légère nourriture, firent disparoître peu à peu tous les autres symptômes. Les boutons se remplirent de nouveau d'une matière blanche et épaisse; et, quinze jours après, elle fut parfaitement rétablie.

J'eusse désiré pour elle et pour son mari, les voir retourner à la campagne : je leur en fis même la proposition, en prévenant celui-ci du rétablissement certain de sa femme, pourvu qu'elle quittât la ville, et du danger qu'il y avoit pour tous deux d'y demeurer dans une saison aussi dangereuse. Malheureusement ce conseil ne fut pas suivi : un mois après environ, à l'époque de ses règles, la malade s'étant mise en colère, elles furent tout à coup supprimées; le pouls s'affaissa, les vomissemens reparurent; et elle n'appela du secours que le second jour. Lorsque je la vis le soir, la jaunisse et l'hémorragie s'étoient déjà manifestées; le troisième jour, elle tomba dans le coma, vomit par intervalles des ma-

tières noires , fut tourmentée toute la nuit par le hoquet , et expira le lendemain , les mains , le visage et le cou enduits d'une sueur froide et visqueuse. Par une destinée affreuse , le mari , auquel on n'avoit pu cacher la perte qu'il venoit de faire , étoit malade depuis trois jours ; il avoit eu des frissons irréguliers , des courbatures , de la fréquence dans le pouls , et avoit été saigné au commencement du second ; il avoit pris , de plus , un bain , des lavemens et de la limonade.

3<sup>e</sup>. jour. L'altération n'est plus aussi forte ; les douleurs des jambes et du dos sont passées ; il n'a point de mal de tête ni envies de vomir ; pouls dans son état naturel ; langue sale et chargée ; bouche amère.

Limonade ; bain tiède ; pilules avec la rhubarbe , le mercure doux et le camphre.

4<sup>e</sup>. Cinq selles bilieuses ; il se sent mieux.

Continuation des mêmes remèdes à moindre dose.

5<sup>e</sup>. Bonne nuit ; légère transpiration ; deux selles dans la matinée.

Continuation des mêmes remèdes.

6<sup>e</sup>. jour. Quatre selles jaunes et poisseuses qui ne l'ont point affoibli ; pouls plus gonflé ; artère plus dilatée qu'il ne l'avoit hier.

Bain presque froid ; limonade avec l'acide sulfurique.

7<sup>e</sup>. Pouls toujours rebondissant , mais amélioration sensible dans son état : il désire boire un peu de vin , qu'on lui donne.

8<sup>e</sup>. Pouls plus gonflé et même un peu fréquent ; langue sèche , agitation , inquiétudes , battement des artères épigastrique et carotide.

Bain presque froid ; potion camphrée ; limonade de vinaigre qu'il demande de préférence.

9<sup>e</sup>. Fièvre marquée , soif considérable ; langue saburale.

Trois grains de tartre émétique dans trois verres de petit lait ; bouillon de poulet pour boisson.

10<sup>e</sup>. Il a vomi trois fois et a fait deux selles ; prostration des forces ; pouls extrêmement foible ; teinte jaune au cou et aux tempes ; dilatation extrême des artères.

Potion camphrée ; deux onces de quin-



quina en décoction, à laquelle j'ai fait ajouter deux gros d'extrait ; même boisson.

11<sup>e</sup>. jour. La jaunisse s'étend sur tout le corps ; les vomissemens se rapprochent.

Mêmes remèdes.

12<sup>e</sup>. Jaunisse extrême ; hoquet continuel ; vomissement noir.

Mêmes remèdes.

13<sup>e</sup>. Etat pire du malade ; il meurt dans la nuit.

Un jeune homme passager à bord du *Grand Dalember*, âgé d'environ vingt-cinq ans, arrivé depuis six semaines au Cap, tomba malade au commencement du mois de juin ; le frisson qui précédoit la sueur, et la rémission parfaite qui la suivoit, ne me laissèrent aucune incertitude sur le caractère de la maladie. C'étoit en effet une véritable double tierce qui céda, le onzième jour, au moyen des remèdes ordinaires. Le malade se félicitoit de cette maladie, parce que, selon lui, elle devoit l'acclimater et le préserver de la fièvre jaune. Cette opinion n'étoit pas sans fondement, et peut-être son calcul se fût trouvé juste, si, comme je le

lui avois conseillé, il avoit choisi un quartier de la ville moins malsain, et sur-tout un appartement plus aéré. La petite chambre qu'il occupoit, et qu'il s'obstina à garder, étoit dans la cour, à travers laquelle passoit un égout, où, faute de soin et de pente suffisante, venoient se ramasser toutes les immondices de l'auberge, dont l'évaporation affectoit l'odorat d'une manière très-désagréable. J'eus beau lui faire sentir les dangers de sa position, il ne voulut pas en changer. Un mois après sa maladie, de laquelle il avoit été promptement et facilement rétabli, ce qui n'étoit pas ordinaire, sur-tout à l'époque en question, l'approche d'un orage dont on étoit menacé le forçant d'aller un peu plus vite, il arriva chez lui avec la fièvre et un léger mal de tête; il n'avoit point été mouillé. Je le vis le même soir; je crus d'abord que c'étoit un retour de la fièvre double tierce, avec d'autant plus de raison, qu'il avoit eu du frisson comme la première fois. Enhardi par cette indication, et par le succès que j'avois déjà obtenu, pressé de me rendre maître de la

fièvre, dont les symptômes paroissoient être plus graves, j'employai sur-le-champ le quinquina à grandes doses. Je dois avouer que, malgré dix-huit onces de cette substance, et deux onces d'extrait pris tant en décoction qu'en poudre et en opiate, le malade a succombé le septième jour, avec tous les symptômes de la fièvre jaune.

M. Gamble et M. Cherriot, demeurant tous les deux dans la même maison, à New-Yorck, furent attaqués en même temps de cette maladie, au commencement de septembre 1799. Par un concours heureux, résultant sans doute de la bonne constitution du premier, la fièvre se montra aussi peu dangereuse pour lui, qu'elle fut violente et terrible au second, qui en mourut le cinquième jour. Le septième, M. Gamble se leva; il avoit été purgé la veille, et des selles abondantes et bilieuses sembloient annoncer la fin de la maladie. Il avoit d'ailleurs le jugement très-sain, et même de l'appétit; cependant, le huitième jour, on distingua dans son pouls ce caractère singulier, si commun dans cette maladie, et que je ne puis mieux

désigner que par celui de gazeux. La nuit fut agitée ; il eut du délire et des envies de vomir ; on revint à la mixture camphrée ; on y joignit la décoction de quinquina purgative , et on lui appliqua des vésicatoires aux jambes. Un traitement aussi énergique ne retarda ni n'accéléra la marche de la maladie. A chaque jour , à chaque instant , on pouvoit juger des progrès de la dissolution , par l'apparition de quelque symptôme nouveau. Il parvint ainsi par gradation jusqu'au commencement du quatorzième , qu'il expira , baigné d'un sang noirâtre qu'il rendoit par la bouche et le fondement.

La servante de M. Blenon , apothicaire demeurant dans la même ville , offrit à peu près les mêmes phénomènes : après des alternatives de bien et de mal , elle parut hors de danger le neuvième , le dixième et le onzième jour de sa maladie ; cependant le pouls ondulant fut observé le douzième ; la jaunisse se manifesta ; l'hémorragie et les vomissemens noirs terminèrent ses jours qu'elle défendit jusqu'au seizième. Il me paroît vraisemblable que , si les deux malades du Cap ne s'étoient

pas opiniâtrés à rester en ville ; que , si les deux autres de New-Yorck avoient pu , dès le début de la fièvre , quitter le quartier qu'ils habitoient , reconnu pour être l'un des plus dangereux , et tous s'établir dans un air plus pur , dans une atmosphère plus libre , ils auroient , les uns et les autres , résisté à la maladie.

On voit , quoiqu'erarement , la fièvre jaune se terminer heureusement le quatrième jour : MM. Gautier et Dubuisson en sont deux exemples. Quelquefois la maladie , qui semble terminée , reparoît tout à coup après un intervalle plus ou moins long , et qui ne passe guères un mois ou six semaines. Dans ce cas , elle revient , non pas avec les signes d'irritation et de pléthore qui communément accompagnent la première époque , mais avec les symptômes de dissolution qui caractérisent la seconde : on diroit que la maladie n'a été que suspendue. En effet , elle recommence toujours , ou , pour parler plus juste , elle reprend par les symptômes qui n'auroient pas manqué de se manifester , si elle avoit

continué son cours ordinaire. Ces cas sont généralement mortels. Il en est qui ont pu être provoqués par des imprudences ; d'autres auxquels il est impossible d'assigner d'autres causes , sinon que la maladie n'étoit pas finie. Un enfant de quatorze ans , qui demeurait chez M. Bailly - Blanchard , offre un exemple du premier cas : son appétit , qu'il voulut satisfaire par des bananes , lui redonna , huit heures après , la jaunisse , le vomissement noir , et la mort. M. Marchaux , officier du génie , homme sage et modéré , observant avec exactitude le régime qu'on lui avoit prescrit , est un exemple frappant du second. Un mois après une maladie qui n'avoit duré que quatre ou cinq jours , et dans laquelle il n'avoit perdu ni son embonpoint , ni ses couleurs d'Europe , il fut tout à coup atteint de jaunisse , d'hémorragie ; six heures après , parurent le vomissement noir et la suppression des urines , et il expira le lendemain. C'est à ce genre de maladie que doivent se rattacher la plupart de ces morts soudaines , qu'on disoit arriver dans quarante-huit heures. Ces

exemples sont rares au continent de l'Amérique; je ne les ai bien observés qu'en 1802, à Saint-Domingue.

Il y a, aux Etats-Unis, une opinion que je crois fondée : c'est qu'une personne, absente depuis long-temps d'une ville infectée, est plus exposée à être attaquée de la maladie, si elle y revient avant l'entière dépuración de l'air, que celle qui n'en est jamais sortie. La mort de M. Nocus, arrivée vers le 15 novembre, huit jours après sa rentrée en ville, où on ne supposoit pas qu'elle existât encore, en est une preuve. Il est probable qu'une disposition à peu près pareille a existé à Saint-Domingue, où les généraux Meyer et Watrin, entr'autres, ont péri victimes de la fièvre jaune, cinq ou six jours après leur arrivée. Ces observations confirment le principe que j'ai établi, que, plus la transition est brusque, plus la secousse est forte, et plus la constitution en est altérée : aussi est-il reconnu aux îles que les Anglais résistent moins que les Français, et ceux-ci moins que les Espagnols. Voilà pourquoi les troupes qui avoient été en Egypte, et qu'on envoya à

St-Domingue , furent moins maltraitées que les autres ; et voilà pourquoi les Africains , pour lesquels cette transplantation est en sens contraire , ont aux Antilles des maladies différentes de celles des Européens , préférèrent le temps de la canicule que ceux-ci redoutent , et craignent la saison tempérée , après laquelle les blancs soupirent , parce que , se rapprochant du climat de ceux-ci , elle s'éloigne infiniment du leur , et devient , par cela même , la cause des douleurs catarrhales auxquelles ils sont alors exposés.

Au nombre des causes morales de la fièvre jaune , on doit placer au premier rang la terreur qui s'empare de tout le monde. Je ne dirai pas qu'elle peut être assez forte pour la développer seule ; mais je pense qu'elle peut en hâter le moment , et en augmenter le danger. M. Laffite , officier d'artillerie , qui , par sa force et sa bonne constitution , croyoit pouvoir tout braver , me pria d'aller voir avec lui son frère , malade depuis quatre jours. Je pus juger , par le rapport qu'il me fit , qu'il ne le soupçonnoit pas atteint de l'épidémie ; il ne le croyoit pas même sus-



ceptible de la prendre , parce qu'il avoit fait comme lui la campagne d'Égypte. C'est dans cette croyance que nous arrivâmes dans sa chambre. Quel fut mon étonnement et le sien , lorsqu'en jetant les yeux sur le malade , nous aperçûmes tous les signes d'une mort prochaine ! En effet , il succomba deux heures après. On se fera une idée de l'impression que ce spectacle dut faire sur celui qui m'avoit appelé, lorsqu'on saura que, dans la nuit , il éprouva les premières atteintes de la maladie , et mourut le cinquième jour , malgré un exutoire (1) qu'il avoit à la jambe , et malgré tous les moyens que je crus devoir mettre en usage pour lui conserver la vie.

Si jamais les essais en médecine ont pu être permis ; si jamais il fut nécessaire de sortir des sentiers battus pour chercher des routes nouvelles, c'est dans une maladie qui,

---

(1) Je note cette circonstance , parce que j'ai connu plusieurs personnes en Amérique qui croyoient qu'un cautère , un vésicatoire , et même une gonorrhée , étoient un préservatif. C'est une erreur.

dans sa marche irrégulière, contredit tous les systèmes, et qui, par sa violence, triomphe de toutes les ressources de l'art : telle est la fièvre jaune. Les ravages qu'elle a faits dans tous les lieux où elle a paru ; l'inutile application de toutes les théories ; le désir si louable de trouver un moyen d'arrêter ce fléau ; l'espérance de s'illustrer par une si utile découverte, ont dû être et ont été en effet un puissant aiguillon pour les hommes de l'art. Quoique le succès n'ait pas répondu à leur zèle, on doit leur savoir gré de leurs efforts. Il reste maintenant à apprécier l'efficacité des moyens qu'ils ont indiqués : c'est ce qu'un séjour de vingt années aux Antilles et au continent de l'Amérique m'a permis de faire ; et c'est ce travail, fruit de l'expérience, résultat d'un grand nombre d'observations, tant personnelles que communiquées, dont je crois devoir offrir ici une esquisse abrégée.

RÉFLEXIONS SUR L'USAGE DE QUELQUES  
MÉDICAMENS.*Vomitifs. Tartre stibié.*

Cette classe de remèdes , l'un des plus puissans moyens de la médecine , avoit en sa faveur les succès qu'on avoit obtenus par eux dans toutes les fièvres intermittentes et continues , soit bilieuses , catarrhales , ou muqueuses. La détente , qui suit presque toujours le vomissement , faisoit même regarder le tartre émétique comme un des meilleurs antispasmodiques , et c'est sous ce rapport que Lind avoit recommandé de le donner quelques heures avant l'accès. Peut-être que , dans cette méthode , les inconvéniens que l'on doit craindre égalent au moins les avantages que l'on attend d'elle. Si ce point de doctrine pratique n'a pas encore été éclairci , il ne reste aucun doute sur l'efficacité d'un vomitif donné dans l'intervalle d'un accès à l'autre , lorsqu'on a à traiter une fièvre intermittente , ou le troisième ou quatrième jour d'une fièvre continue. La bonté de cette pratique , combattue avec force par M. de Haën ,

qui redoutoit trop les évacuations par la bouche, a été prouvée jusqu'à l'évidence par les observations de M. Stoll. La difficulté donc n'est pas dans le choix des deux méthodes : celle de M. Stoll, d'une application plus générale, est sans doute préférable, mais dans la nécessité de constater l'identité des deux maladies. On sent que cette connoissance est plus ou moins difficile suivant que les lieux sont plus ou moins éloignés. Quelle différence en effet ne doit pas mettre, entre l'Europe et l'Amérique, non seulement la distance qui les sépare, mais encore toutes les autres causes qui rendent ces pays si différens l'un de l'autre !

L'émétique, si utile en Europe dans les fièvres automnales et bilieuses, donné comme vomitif, afin de nettoyer l'estomac et les premières voies, ou à petite dose et comme incisif, à dessein de solliciter et de favoriser toutes les sécrétions, a eu les plus grands succès aux Etats-Unis et aux Antilles. Il fait la base de cette foule de préparations antimoniales, si fort en usage en Angleterre et en Amérique. Cependant, en raison de

l'extrême mobilité des nerfs dans les îles ; en raison du spasme qui se joint et complique presque toutes les maladies, il faut être circonspect sur son usage, et avoir préparé le corps à son action ; alors il produit les plus heureux effets. Au contraire, si on se hâte trop, si des circonstances extraordinaires tiennent le système dans un état d'irritation, si la fibre est trop relâchée ou trop tendue par les fatigues ou par un abus du régime ; si les humeurs sont exaltées par un changement soudain et total dans la manière de vivre, alors l'émétique accroît cet état d'orgasme, augmente le spasme, resserre la peau, concentre et renforce le foyer morbifique, bien loin de l'affoiblir en le généralisant, et détruit entièrement, au lieu de le rétablir, l'équilibre déjà troublé. Tels furent les accidens qui suivirent l'emploi de ce remède, lorsqu'en 1792 et 1793, on crut devoir l'administrer aux braves volontaires du Cap, qui, avec tant de gloire, de dangers et de fatigues, venoient de faire les campagnes de l'Accul, du Lymbé et de la grande Rivière. Les en-

vies fréquentes de vomir, l'évacuation même de la bile, furent une indication trompeuse. Le vomitif, au lieu de faire cesser cet accident, l'augmenta, et le soulèvement de l'estomac, qu'on avoit cru calmer par ce moyen, devenoit plus fort, plus douloureux, amenoit des placards livides sur la peau, des angoisses, le hoquet, des sueurs froides, et la mort. Tel fut le sort de tous les jeunes gens auxquels on donna imprudemment l'émétique; ceux au contraire qu'on traita par la saignée, les bains, les tempérans, virent peu à peu les symptômes de spasme et d'irritation se dissiper, et se rétablirent presque tous à l'aide des sueurs critiques et des doux minoratifs.

Les mauvais effets du tartre émétique, donné à contre-temps, sont encore plus frappans et plus funestes dans la fièvre jaune. La secousse imprimée à l'estomac par ce remède ne s'étend point jusqu'au système général; au contraire, le spasme semble se concentrer en raison des efforts qu'il a provoqués. L'émétique, administré dans l'intention de débarrasser les premières voies

des sabures qu'on a lieu de supposer par l'inspection de la langue, a souvent entraîné un vomissement ou un flux dyssentérique qu'on n'a pu arrêter. Il m'a toujours semblé que tout grand mouvement accéléroit la décomposition de l'économie animale, en frappant sur le principe vital, dont la puissance et l'action paroissent être tout à coup anéanties. J'ai vu des malades chez lesquels son effet a été aussi prompt que celui d'un venin très-actif; aussi suis-je convaincu que rien n'est plus funeste que ce moyen employé trop tôt. Il peut être utile lorsque la fibre ramollie, distendue, moins irritable, lorsque la masse du sang, moins exaltée, permettent la transudation d'une humeur critique; alors le rétablissement des fonctions dérangées peut être le résultat d'un vomitif qui en aura favorisé l'évacuation. Mais, si on le donne lorsque le spasme existe encore, il est à craindre, comme je l'ai déjà dit, qu'on ne le détermine tout sur l'estomac; accident d'autant plus grave, que ce viscère est non seulement le plus accessible, mais celui dont il importe le plus d'appaiser le

désordre et de régulariser les fonctions.

Il n'est point de règle sans exception, et cette maxime est vraie, sur-tout en médecine. Je n'affirmerai donc pas que l'émétique est toujours dangereux, je ne prétends pas proscrire ce remède ; on a dû voir, par les observations que j'ai rapportées, que j'ai souvent employé les vomitifs, et quelquefois avec un succès marqué. Mais je prie d'observer que je ne l'ai fait qu'avec circonspection, et lorsque j'ai jugé que les symptômes de spasme et d'irritation étoient passés. Je ne me rappelle pas de l'avoir administré avant le troisième jour, et je ne conseille pas de le faire avant cette époque ; encore faut-il qu'il y ait une indication manifeste. Il est bien difficile de donner des règles certaines à cet égard : il est plus aisé de dire ce qu'il ne faut pas faire, que de prescrire les moyens qu'il convient d'employer. Une langue chaque jour plus limoneuse, dont les bords et la racine sont au moins humectés ; une haleine forte, un pouls peu fréquent, comme il l'est généralement dans cette maladie, et assez plein, sans



être ballonné, comme il est rare de le trouver à cette époque; un goût d'amertume à la bouche, sont autant d'indications. Je ne parle pas des envies de vomir, parce que cette disposition est plus souvent un signe trompeur qu'une indication certaine. Au surplus, dans cette circonstance, comme dans tant d'autres, la détermination du médecin semble tenir très-souvent de l'inspiration et du génie, qui saisit des rapports inappercevables pour le grand nombre; je serois tenté de l'appeler une espèce d'instinct qui, né de l'aptitude, et perfectionné par la méditation, est d'autant plus précieux, que celui même qui en est doué ne peut ni le définir, ni le communiquer. C'est le Dieu de la Pythonisse, dont le souffle divin maîtrise le praticien au lit des malades, et l'abandonne dans le cabinet.

Non seulement la circonspection est nécessaire dans l'emploi des vomitifs, il est encore un choix à faire dans les remèdes de cette classe. J'ai presque toujours préféré l'ipécacuaouha au tartre stibié; à égalité d'efforts et d'évacuations, le malade m'a toujours

paru plus accablé, plus abattu, après l'effet de la préparation antimoniale, qu'après l'effet de l'ipécacuanha ; non seulement cette racine évacue les sabures de l'estomac, mais il semble que, par sa vertu tonique, elle rétablit le ressort de cet organe que le tartre stibié, au contraire, paroît déranger et détruire.

#### SALIVATION, MERCURE.

M. Rush, médecin justement célèbre de Philadelphie, est celui qui le premier, je crois, a proposé et administré le mercure dans cette maladie. L'impuissance des autres moyens l'obligèrent derecourir à celui qu'il se plaisoit à nommer le Samson de la médecine. Quelques cas heureux donnèrent de la célébrité à sa méthode ; elle étoit fondée sur le principe qu'une grande irritation en fait cesser une moindre, et qu'une fluxion déterminée vers une partie dégage toutes les autres. En conséquence, il faisoit faire tous les jours, avec demi-once d'onguent mercuriel, et quelquefois davantage, des frictions vers les épaules et le cou, afin d'obtenir le

plus promptement possible une salivation qui, d'après sa théorie, devoit non seulement évacuer l'humeur morbifique, mais anéantir, à l'aide de l'irritation excitée par le mercure dans le système glandulaire, l'état spasmodique du système général. Cette méthode ne soutint pas l'opinion favorable, qui l'avoit fait adopter en raison de la grande réputation de son auteur. Quelques malades moururent avant qu'on eût pu leur procurer la salivation. Chez quelques autres, l'effet du mercure se borna à tuméfier les glandes salivaires, et à nuire à la libre introduction de l'air dans les poumons; d'autres enfin succombèrent malgré cette évacuation obtenue, ayant de plus souffert les douleurs inséparables d'une salivation abondante qu'on ne vouloit pas arrêter.

La salivation excitée par le mercure n'est ni un préservatif contre la fièvre jaune, ni un moyen bien efficace pour la guérir. Les exemples cités en faveur de cette méthode ne sont point assez nombreux, ni les succès qu'on lui attribue assez décisifs, pour se reposer uniquement sur elle de la

cure de cette maladie. L'épreuve malheureuse que j'en avois vu faire , et que j'en avois faite moi-même aux Etats-Unis de l'Amérique , me détermina à ne pas l'employer à Saint-Domingue. Elle y étoit même généralement abandonnée , lorsqu'on eut connoissance au Cap d'une méthode nouvelle , et , disoit-on , infaillible , d'administrer le mercure , employée avec le plus grand succès aux îles du Vent. Elle consistoit à appliquer , aussitôt qu'un homme éprouvoit les premières atteintes du mal , un petit vésicatoire au bras qu'on pansoit avec l'onguent mercuriel , ou bien avec un emplâtre saupoudré de mercure doux. Cette méthode , dont on raconta d'abord une foule de merveilles , ne résista pas long-temps au flambeau de l'expérience ; fondée sur le même principe que la première , elle devoit offrir les mêmes inconvéniens et avoir le même sort. Il fallut en effet l'abandonner.

Si la salivation produite par le mercure ne prévient ni ne guérit la fièvre jaune , l'emploi de ce remède , administré dans d'autres vues , peut avoir de très-grands

avantages. J'ai vu de bons effets des pilules dans lesquelles entroient le mercure doux , le camphre , la rhubarbe , ou la magnésie , suivant les indications , et qu'on donnoit à petites doses , à dessein de tenir le ventre libre , et de prévenir les stases de la bile et des humeurs sécrétaires des viscères du bas-ventre. De tous les signes favorables de cette maladie , l'un des plus heureux est l'évacuation modérée par les selles d'une bile jaune épaisse , ressemblant à la colle de poisson fondue. Quand cette évacuation se montre , il faut chercher à la favoriser. Dans ce cas , un léger et fondant purgatif dont on calcule les doses d'après les forces du malade et les effets qu'il produit , est préférable même aux boissons apéritives et laxatives , parce que l'estomac ne peut pas contenir un grand volume de liquide , et que l'odeur seule des médicamens le soulève et provoque le vomissement.

## QUINQUINA.

Ce remède est , de tous ceux employés par les médecins , celui dont les vertus sont

le plus reconnues. Nul n'inspire autant de confiance et ne la mérite à autant de titres. Il n'entre pas dans mon plan de rapporter tous les cas où il est si évidemment utile. Je dois me borner à faire observer que c'est dans les pays chauds, bas et marécageux, que l'efficacité de cette substance a été prouvée d'une manière incoutestable. Là, rien ne peut tenir lieu du quinquina, et l'expérience a démontré que la plupart des malades, dont il conserve les jours, auroient péri sans lui. On peut consulter, à ce sujet, les ouvrages de Lind, de Torty, de Sénac, et sur-tout l'excellent traité de M. Alibert. Les médecins qui ont exercé leur art aux Antilles, ont peut-être été plus loin qu'eux. Le quinquina, dans leurs mains, a vraiment fait des miracles; des malades dont il étoit urgent et indispensable de couper la fièvre, parce qu'un autre accès leur auroit infailliblement donné la mort, en ont pris jusqu'à huit, dix onces en décoction, par vingt-quatre heures (1); mais, dans ces cas,

---

(1) Le quinquina en décoction est la manière dont

l'estomac ne rejetoit pas toutes les boissons. Il y a plus, la décoction de quinquina, si amère, si généralement désagréable, n'avoit rien qui leur répugnât, elle étoit même gardée de préférence aux autres liquides. La fièvre conservoit, ou du moins avoit eu, au commencement, le caractère intermittent; enfin, les succès obtenus par ce moyen en avoient démontré l'efficacité. Ce sont sans doute ces raisons qui firent présumer que, dans la fièvre jaune, le quinquina auroit le même avantage; j'étois même persuadé de son insuffisance aux Etats-Unis, par l'épreuve que j'en avois faite, que je persistois à croire qu'aux Antilles, où je lui avois vu produire de si grandes choses, et où l'intermittence semble être naturelle à toutes les fièvres, il pourroit être employé avec le même succès. Tels furent les motifs qui, en 1802, m'obligèrent d'y recourir. Je re-

---

on l'emploie généralement à St-Domingue. Il répugne moins aux malades, et leur estomac s'en accommode mieux que lorsqu'on le prend en substance.

connus bientôt mon erreur ; mais ne pouvant pas tout à coup renoncer à mes idées , et me rappelant qu'en 1777 , M. Barberet , médecin de la marine à Toulon , nous avoit donné , dans ses leçons , l'histoire d'une fièvre (1) qui devenoit infailliblement mortelle , si on négligeoit de donner , et à fortes doses , le quinquina dans les deux premières vingt-quatre heures , je résolus d'essayer ce traitement , et de n'employer , depuis le commencement jusqu'à la fin de la maladie , que ce seul remède.

Un officier d'environ quarante ans , fort et robuste , éprouva les premières atteintes de la maladie dans la nuit , et me fit appeler le matin ; il avoit tous les symptômes de la fièvre jaune.

1<sup>e</sup>. jour. Pouls peu fréquent ; douleur de tête ; engorgement des vaisseaux de la conjonctive ; sécheresse des gencives ; tiraillement dans les extrémités ; poids désagréable

---

(1) Elle fut observée à Mahon , lorsque cette forteresse fut prise par le maréchal de Richelieu ,



vers la région épigastrique; chaleur modérée.

Limonade légère et deux onces de quinquina en décoction, à prendre dans les vingt-quatre heures.

2<sup>e</sup>. jour. La douleur de tête est moindre, et les courbatures ont diminué. La langue n'est point sèche, quoique les gencives soient arides.

Mêmes remèdes. De plus, deux lavemens de quinquina.

3<sup>e</sup>. Deux selles naturelles. Il a peu dormi; le jugement est parfaitement sain; la douleur d'estomac n'a point augmenté, mais n'a pas disparu. Les autres symptômes sont toujours les mêmes.

Deux onces de quinquina en décoction, et une prise d'un gros en substance, à prendre toutes les deux heures; lavemens de quinquina; de l'eau rougie pour boisson.

4<sup>e</sup>. Le pouls est dans son état naturel; le bas-ventre n'est ni douloureux ni tendu; la douleur d'estomac est toujours la même, et il a parfois des envies de vomir.

Mêmes remèdes; fomentation de quinquina sur l'estomac,

5<sup>e</sup>. jour. Une selle liquide et puante; pouls plus élevé; gonflement de l'artère; le malaise augmente, et les envies de vomir sont plus fréquentes.

Mêmes remèdes. De plus, trois gros d'extrait de quinquina ajoutés à sa décoction, et lavement de quinquina toutes les trois heures.

L'agitation a été extrême dans la nuit, sans cependant qu'il y ait eu une grande chaleur à la peau; vomissement glaireux et limpide; il s'est formé sous l'épiderme, vers la partie interne et inférieure de la cuisse, un amas d'environ cinq ou six onces de sérosité jaune, semblable à celle qui est tirée par l'action d'un vésicatoire; commencement de jaunisse; hémorragie.

Mêmes remèdes.

6<sup>e</sup>. soir. Vomissemens noirs; jaunisse extrême; décomposition des traits du visage; hémorragie continuelle.

7<sup>e</sup>. Il est mort dans la nuit.

Un jeune homme d'environ seize ans, demeurant chez le général Boyer, fut atteint de la maladie à peu près dans le même temps;

il avoit eu , deux ou trois semaines auparavant , un simple accès de fièvre qui avoit disparu de lui-même. Les symptômes ne laissant aucun doute sur la nature de la maladie , je lui fis administrer une décoction de deux onces de quinquina , dans dix onces de liquide , pour prendre toutes les deux heures , en aussi grande quantité que son estomac pourroit la supporter , et lui fis appliquer un vésicatoire à la nuque , à dessein de le soulager d'un grand mal de tête dont il se plaignoit , et de diminuer l'engorgement des vaisseaux de la conjonctive. L'usage du quinquina , à très-forte dose , ne parut avoir aucune influence sur son mal , jusqu'au sixième jour de la maladie. A cette époque , il sentit de la chaleur ; il éprouva des impatiences ; on observa de la fréquence dans le pouls ; le malaise et les anxiétés qui avoient été supportables devinrent extrêmes ; il eut néanmoins des vomissemens moins fréquens. Le septième jour , il se plaignit d'une légère douleur au bras , sur lequel on découvrit bientôt une rougeur érysypélateuse et douloureuse , qui s'étendoit à la

partie inférieure du bras , et à la partie supérieure de l'avant-bras. Deux heures après , on apperçut une vésicule remplie d'une sérosité jaune , semblable à celle observée sur la cuisse du malade qui fait le sujet de l'observation précédente. Dans l'intention d'attirer vers la peau la plus grande quantité possible de cette humeur , je fis appliquer , sur toute la partie , un cataplasme fait avec le pain , le lait et un jaune d'œuf , et fis continuer la décoction de quinquina. Dès ce moment , les vomissemens diminuèrent ; il y eut une légère moiteur à la peau ; les urines furent troubles ; au changement de cataplasme , la tumeur avoit peu suppuré , mais la peau avoit une bonne couleur , et la suppuration du vésicatoire du cou , que je faisois panser avec le basilicum , étoit abondante et de bonne qualité. Quarante-huit heures après , il y eut un transport de la même humeur à l'autre bras. Il n'étoit pas aussi considérable que le premier , et avoit été aussi précédé par de la chaleur et un malaise général. Le dixième jour , ces espèces de vésicatoires ne donnoient plus rien , et le malade , quoique

sensiblement mieux , n'étoit pas hors de danger. La jaunisse existoit encore , et l'hémorragie revenoit de temps en temps. Il ressenoit des douleurs au dos , parfois à la tête, avoit une grande foiblesse , et des alternatives marquées de bien et de mal, dans le même jour. Je lui fis appliquer deux vésicatoires aux jambes , qui attirèrent d'abord beaucoup de sérosité, mais qui tarirent aussitôt , malgré le basilicum avec lequel on les pansoit. Ce qu'il y a d'étonnant , c'est que celui du cou continuoit de donner une bonne et abondante suppuration.

Enfin , le quatorzième jour , son teint s'éclaircit ; ses urines déposèrent beaucoup de sédiment , et une sueur douce qui venoit régulièrement toutes les nuits termina sa maladie ; il étoit extrêmement foible , maigre et perclus, et, malgré le besoin de réparer ses forces , il étoit essentiel de ne l'exposer à aucune erreur de régime. On procéda par gradation ; un mois après, il put commencer à vaquer à ses affaires ; il étoit néanmoins toujours languissant et foible ; et étoit tourmenté , comme tous les convaless-

cens , d'un appétit insatiable ; j'avois tâché plusieurs fois de lui faire comprendre les dangers qu'il courroit, s'il s'y livroit. Vaines précautions ; il ne put se contenir ; au bout de deux mois , il eut une rechute et une fièvre lente compliquée de diarrhée , qui terminèrent ses jours.

Je me hâte d'aller au devant d'une réflexion que le lecteur aura faite , sans doute , et qui lui aura été suggérée par l'apparition de ces vésicules , qu'on pourroit appeler charbonneuses. Doivent-elles être attribuées au quinquina ? sont-elles d'une nature critique ? jusqu'à quel point est-il nécessaire de les favoriser ? Deux observations ne suffiroient pas pour résoudre des questions aussi importantes ; heureusement je ne suis pas le seul qui ait observé ce symptôme ; plusieurs médecins l'ont vu comme moi , et chez des malades qui n'avoient pas pris de quinquina. Et quoique dans l'exemple du jeune homme , il semble que la nature ait voulu , et se soit en effet débarrassée par cette voie , leur opinion , ainsi que la mienne , est que cette espèce de vésicatoire naturel est rarement

critique, et que son apparition doit inspirer plus de crainte que d'espoir. Ainsi l'analogie qui sembloit exister entre la fièvre jaune et les fièvres pernicieuses, analogie qui indiquoit pour la première l'emploi des remèdes qui réussissent si bien dans la seconde, a été un mauvais guide. Je ne puis pas dire que ce traitement ait été contraire; mais je ne crois pas non plus qu'il ait sur les autres aucune espèce d'avantage.

#### DE LA RÉACTION.

La foiblesse et la lenteur du pouls, chez la plupart des malades, la dilatation expansive de l'artère, chez beaucoup d'autres, l'anomalie du système nerveux, les mouvemens anarchiques et impuissans des fonctions vitales, l'absence ou le désordre du principe moteur, firent naître à quelques praticiens l'idée de le stimuler, afin de le mettre à même de lutter avec avantage contre la cause qui tendoit à déranger l'équilibre. Cette théorie, qui remonte à la plus haute

antiquité, renouvelée et prêchée par Vauhelmont, adoptée en partie par Sthall et son école, modifiée et préconisée par Borden et Leroy, dont en effet il est impossible de ne pas reconnoître les avantages dans beaucoup de maladies aiguës, étoit celle qui guidait, en 1798, les médecins de New-Yorck et de Philadelphie. Il falloit, disoit-on, attirer l'humeur morbifique du centre à la circonférence; les moyens ordinaires n'ayant pas réussi, on s'occupait d'en chercher un qui, en stimulant davantage l'action fibrillaire, pût augmenter le mouvement fébrile, et, par suite, provoquer la transpiration, en retremplant, pour ainsi dire, le ressort du principe vital. L'immersion dans l'eau très-froide, après laquelle le malade étoit couché dans un lit chaud, et auquel on donnoit à boire une infusion diaphorétique, fut jugée propre à produire cet effet. M. Jakson, médecin de la Jamaïque, avoit recommandé ce procédé. M. Samoïlovitz, guidé sans doute par les mêmes vues, avoit employé avec quelque succès les frictions de glace sur la peau, et leur avoit vu produire une réaction du



système, et des sueurs avantageuses (1). Cet exemple venoit à l'appui d'une théorie qui, quoique hardie, étoit soutenue par de grands maîtres, et justifiée par quelques cas heureux; mais, comme je l'ai déjà plusieurs fois répété, il étoit de la nature de la fièvre jaune de se jouer de tous les systèmes. La transpiration excitée par ce traitement n'eut pas plus de succès que les autres moyens; plusieurs malades moururent, malgré des sueurs abondantes; dans quelques autres, il fut impossible d'obtenir cette sécrétion, et les efforts qu'on fit pour la déterminer n'aboutirent qu'à produire des stases dans la poitrine, des ecchymoses à la peau, le coma, le délire, et la mort.

Je dois dire cependant, et on en a vu la preuve dans les observations que j'ai rapportées, que, de tous les couloirs sécrétoires, celui de la peau m'a paru le plus naturel et le plus efficace. Il est vrai qu'il faut ajouter aussi que, pour être vraiment critique, la

---

(1) Dans la peste de Moscou.

transpiration doit être le résultat d'une disposition particulière de la nature, et non l'effet d'un traitement qui quelquefois trouble ses efforts et contrarie ses vues. La sueur obtenue par un bain tiède, et plus souvent encore par la simple infusion de fleurs de tilleul, de guimauve, ou de sureau, à chaque tasse de laquelle on ajoutoit quatre ou cinq gouttes d'esprit de nitre dulcifié, ou le double d'esprit de mendereus, m'a toujours paru plus critique, plus salutaire que celle que j'ai quelquefois cherché à exciter par le bain froid, l'amas des couvertures, et les plus puissans cordiaux et sudorifiques.

L'augmentation du mouvement fibrillaire, sur-tout à la seconde période de la maladie, doit être sans doute l'objet principal des efforts de l'art ; parce que, dans la fièvre jaune, c'est son défaut d'action qui en fait le plus grand danger. Ainsi donc, un moyen qui rendroit à l'ensemble du système nerveux plus d'énergie, et aux vaisseaux une oscillation plus forte, seroit de la plus grande utilité. Mais la difficulté est d'obtenir cet effet, sans augmenter le spasme et l'irrita-

bilité motrice, et sur-tout l'extrême sensibilité de l'estomac ou de tout autre organe. On conçoit aisément que, si le jeu des vaisseaux artériels n'est plus au ton des autres fonctions vitales; si, dans le temps que la masse des humeurs est plus dilatée, son mouvement plus précipité, les systèmes lymphatique, glandulaire et aérien, sont au contraire plus resserrés et plus tendus, il en résultera une oppression et une suffocation, si le désordre se passe dans la poitrine; des vomissemens, des inflammations, et l'érosion des vaisseaux, quand le siège est dans l'estomac et les intestins; les convulsions, le délire, le coma, lorsque c'est l'organe cérébral qui n'est point en rapport; les tumeurs charbonneuses, les érysypèles gangreneux, lorsque c'est dans une partie des tégumens et du tissu cellulaire que se fait la résistance. Ainsi, non seulement il faudroit un moyen qui ranimât le système nerveux, mais il faudroit encore qu'il étendît une action égale et uniforme sur tous les autres systèmes; et, en même temps qu'il conserveroit aux principes constitutifs du

sang ses proportions nécessaires, qu'il prévient la dissolution vers laquelle il tend, il rendit à la fibre en général, aux solides et aux fluides qui constituent les différens organes, le ton juste et convenable à leurs actions particulières et réciproques, du concours desquelles dépendent le rétablissement et le maintien de l'équilibre.

Il résulte donc des observations que j'ai rapportées et des réflexions qu'on vient de lire, que la nature n'a pas trop de toutes ses ressources, et doit être libre de tous ses mouvemens. Toutes les voies sécrétoires ont été pour elle un moyen de guérison, et, si la transpiration a offert plus de chances heureuses, si cette voie paroît la plus naturelle, ce n'est pas en la sollicitant trop violemment qu'on doit en espérer plus de succès. Tout se borne donc à épier avec attention, et à favoriser l'effort heureux de la nature, lorsqu'il a lieu, au moyen duquel elle cherche à se débarrasser du poids qui l'opprime.

Je ne pousserai pas plus loin l'analyse des autres médicamens employés contre la fièvre jaune. Cependant je dois dire un mot des

vésicatoires. Ce moyen, sur lequel on avoit fondé de si grandes espérances, quelquefois utile au commencement et vers la fin de l'épidémie, a été reconnu inutile et souvent nuisible, lorsqu'elle est parvenue dans son état. Il a été prouvé qu'alors il précipitoit la dissolution des humeurs. Si quelquefois le vomissement a été arrêté par l'action des cantharides sur la région épigastrique; si la tête est devenue plus libre, si les yeux se sont dégorgés par son application à la nuque, je dois prévenir qu'alors même la maladie n'en a pas moins parcouru tous ses périodes, et s'est très-souvent terminée d'une manière funeste.

Le camphre, sous le rapport de calmant, de diaphorétique et d'antiseptique, est un excellent remède; mais son odeur et sa saveur répugnent à beaucoup de malades: il faut le donner alors sous la forme des pilules. J'ai vu de très-bons effets du mélange du camphre, du mercure doux et de la rhubarbe, à la dose prescrite ci-dessus. Dix grains, pris toutes les heures, procuroient ordinairement deux ou trois selles

dans les vingt-quatre heures ; une plus grande évacuation eût été dangereuse , à moins que le malade ne se trouvât mieux , ne se sentît plus fort après chaque selle , et ne rendît une matière jaune , bilieuse et poisseuse. Dans ce cas , on pouvoit aller jusqu'à cinq ou six.

Le musc , si vanté comme antispasmodique , donné à la dose de vingt grains , dans l'intention de calmer l'irritation de l'estomac , n'a produit , à ma connoissance , aucun effet. Je lui crois moins de vertu qu'à l'éther et à l'esprit de nitre dulcifié.

L'opium a été employé seul , ou associé à d'autres médicamens. Quand il a été administré à grandes doses , d'après la théorie du docteur Brown , il a été plus incendiaire , plus irritant que tous les autres remèdes stimulans. Quand on l'a fait prendre sous le rapport de sa vertu sédative et calmante , je ne me suis pas apperçu qu'il ait eu , sur le spasme du système gastrique , plus d'efficacité que les potions salines , et que les autres remèdes qu'on a coutume d'employer en pareil cas. Un sommeil de trois heures , procuré par une forte dose de

laudanum ; un autre, produit par l'extrait aqueux d'opium, n'ont pas empêché le vomissement de revenir, et alors même ils avoient augmenté la disposition à la jaunisse et à la dissolution.

L'usage des acides, soit végétaux ou minéraux, exige de la circonspection. Il n'est pas rare de voir des malades, dont l'estomac se soulève à la première gorgée de limonade, supporter beaucoup mieux la décoction de chicorée ou de chiendent, l'infusion de fleurs de guimauve, de tilleul, etc. Il en est un grand nombre d'autres qui se plaignent d'un goût acide à la gorge, et d'une douleur brûlante qui occupe tout le trajet de l'œsophage, et rendue plus atroce à chaque vomissement. Dans ce cas, je n'ai rien employé qui m'ait aussi bien réussi que l'huile de ricin fraîche, donnée à la dose d'une cuiller à café toutes les heures. J'ai souvent observé qu'elle arrêtoit le vomissement, atténuoit ce goût âcre et caustique qui l'accompagne, ouvroit le ventre, lubrifioit le canal intestinal, et déterminoit sans secousse, sans trouble et sans danger vers l'anus, l'humeur

bilieuse, trop souvent engorgée dans les canaux du foie, et forcée, à cause du spasme du tube intestinal, de refouler vers l'estomac, ce qui entretient le vomissement et les anxiétés qui l'accompagnent. Je dois à ce médicament deux ou trois guérisons désespérées. Je suis persuadé qu'il a beaucoup contribué à celle de M. Garolla ; je ne connois pas de meilleur absorbant pour neutraliser les acides, ni de meilleur laxatif pour tenir le ventre libre ; sa qualité de substance grasse m'avoit d'abord prévenu contre son usage ; je craignois sa vertu relâchante. Mais la théorie doit céder à l'expérience, et celle-ci m'a appris que, sous un très-grand nombre de rapports, l'huile de ricin étoit pour la fièvre jaune le remède le plus généralement utile, et toujours le moins dangereux (1).

---

(1) M. Laroche, médecin français, établi à Philadelphie depuis les désastres de St-Domingue, l'un des hommes qui, par leurs talens et leurs vertus, honorent le plus la profession qu'ils exercent, est celui qui



Les grands avantages qu'on retire de l'esprit d'analyse ; ceux qu'on a cru trouver dans les méthodes perturbatrices, ont été d'un bien foible secours dans le traitement de la fièvre jaune. Il semble que, dans cette maladie, la nature vaincue dès le principe ne puisse plus faire aucun effort, et soit obligée de céder sans résistance. L'axiome connu *sublatâ causâ tollitur effectus*, est ici en défaut. On a sous les yeux une ségrégation de tous les élémens de l'économie animale, sans aucun moyen connu et constaté pour en arrêter les progrès. Il faut être le témoin impuissant d'une dissolution qui triomphe de tous les efforts de la médecine ; de là naît la difficulté d'établir quelques règles générales, de poser quelques principes fondamentaux ; de là, l'incertitude du pronostic, et la nécessité de n'employer que la méthode curative naturelle. Cependant il est un signe, qu'on peut consulter avec quelque succès, c'est celui du pouls, dont

---

a employé ce médicament avec le plus de succès. Il seroit à désirer qu'il voulût publier ses observations.

la connoissance est d'autant plus importante, qu'il conserve seul le caractère indicateur qui le rend si précieux dans le traitement des maladies. Il ne faudroit pas le croire infailible ; c'est une trame légère, il est vrai, et qui se rompt quelquefois dans nos mains, mais qu'on auroit tort d'abandonner, parce qu'on peut en retirer quelques fruits. Voilà pourquoi j'ai souvent parlé, dans les observations que j'ai rapportées, du pouls foible, lent, petit, serré, et du pouls gonflé, ondulant, et, pour ainsi dire, gazeux ; cette différence indiquant un choix dans les moyens à mettre en usage, devoit être soigneusement déterminée. Une sueur abondante et chaude, produite par l'augmentation de l'action fibrillaire, étant indiquée dans le premier cas, j'ai employé le bain tiède, les frictions sèches, les infusions diaphorétiques, les légers cordiaux, le camphre, l'esprit de nitre, celui de mendereus, etc. ; dans le second, où il étoit nécessaire de s'opposer à la trop grande expansion des humeurs, et de comprimer autant que possible l'extrême dilatation des vaisseaux, j'ai

eu recours de préférence à la saignée, lorsque j'étois appelé à temps, et si le tempérament et les forces du malade le permettoient, aux acides végétaux et minéraux, au bain froid, dans lequel je faisais ajouter du jus de citron ou tout autre acide, aux légers purgatifs et au quinquina, suivant les indications et les circonstances.

Les partisans de la doctrine des crises pourront citer en sa faveur l'exemple de la fièvre jaune. En effet, quelle que soit sa terminaison, elle est généralement soumise, comme toutes les autres maladies aiguës, à l'influence des jours critiques. Les observations que j'ai rapportées en sont la preuve. On verra, en comparant les dates, que c'est presque toujours au quatrième, au septième, au neuvième, au onzième et au quatorzième jour, qu'ont paru ces mouvemens qu'on appelle critiques. Je n'entends pas par ce mot un effort toujours heureux de la nature, mais un changement quelconque, favorable ou funeste, qui arrive à une époque déterminée. J'ai cependant observé que, lorsque ces changemens étoient favorables,

leur apparition étoit encore plus régulière, et suivoit davantage la marche critique, que lorsqu'ils étoient malheureux.

Les signes qu'on peut regarder comme heureux et salutaires, sont,

Une chaleur douce, égale, accompagnée d'un mouvement fébrile qui, au lieu de s'éteindre le quatrième jour, se prolonge jusqu'au septième et jusqu'au onzième;

Une sueur dont l'abondance enlève quelquefois la maladie dès les trois premiers jours, mais qu'on peut regarder comme essentiellement critique, lorsqu'elle paroît le quatrième ou le septième;

L'évacuation modérée, par les selles, d'une bile jaune et épaisse, après laquelle le malade ne se sent point affoibli;

Le retour ou l'apparition du flux menstruel ou hémorroïdal.

Les signes qu'on doit regarder comme malheureux sont l'irritation, le spasme de l'estomac, les nausées vers le commencement de la maladie, les vomissemens opiniâtres vers son état; l'absence de la fièvre, la prostration des forces, la frayeur et les

inquiétudes du malade , et les défaillances qu'il éprouve , quand il veut s'asseoir sur son lit , ou descendre à terre ;

La jaunisse qui se montre , et l'hémorragie qui se déclare avant le septième jour. Au delà de cette époque, ces deux symptômes sont moins dangereux , et ont souvent été critiques et favorables ;

Les éruptions miliaires, les vésicules érysypélateuses, les tumeurs charbonneuses, à quelque époque de la maladie qu'elles paroissent.

La dilatation extrême et évidente des artères est d'un mauvais présage.

Les ecchymoses livides à la peau , laissent peu d'espoir.

Le vomissement noir, une respiration pénible et haletante ; un pouls petit et insensible, un flux sanguinolent , annoncent un péril imminent.

La suppression des urines qui s'y joint , une mort inévitable et prochaine.

## RESUMÉ.

Je ne me dissimule pas que la lecture de cet essai laissera beaucoup de choses à désirer, sur-tout dans la partie la plus intéressante, celle du traitement. Une méthode d'une application générale eût satisfait peut-être davantage; mais j'ose avancer qu'elle n'auroit pas été aussi utile, parce qu'au point où en sont nos observations sur la fièvre jaune, elle eût été l'ouvrage de l'imagination, et non le résultat des leçons acquises par l'expérience. La fièvre jaune peut-elle être regardée comme une maladie constante dans sa marche, invariable dans ses symptômes, toujours et essentiellement la même? ou faut-il la considérer comme la plus dangereuse de toutes les espèces de fièvres malignes, qui en raison de la multitude, et de l'intensité des causes qui concourent à son développement, semblent en faire une maladie à part, qui repousse tous les systèmes, et triomphe de tous les moyens de l'art? Trouvera-t-on pour elle un traitement particulier, applicable à

tous les cas ? ou faudra-t-il ne se conduire que d'après les symptômes de chaque malade, sans avoir égard à aucune espèce de théorie ? Peut-on espérer de trouver plus facilement une méthode préservative, qu'un traitement curatif ? Voilà le problème que le temps seul peut résoudre ; il y auroit de la témérité à préjuger d'avance de semblables questions, et il seroit trop affreux de désespérer du génie de l'homme, et des ressources de la nature. Ainsi, sans vouloir approfondir ces points de doctrine, et en attendant que nous devions aux efforts, et aux recherches des médecins, et peut-être à un hasard heureux, des notions plus certaines, plus positives, sur la nature, le siège, la cause de cette maladie, et sur-tout sur les moyens de la combattre, je crois qu'il importe non seulement à tous les médecins qui vont exercer leur art aux Antilles, ou qui se trouvent dans une ville ravagée par ce fléau, mais encore à tous les magistrats et à tous les administrateurs, de ne pas perdre de vue,

1°. Que la fièvre jaune est, sous la zone torride, une révolution plus ou moins brus-

que, plus ou moins complète, de l'économie animale.

2°. Sa cause première, principale et indispensable, une excessive chaleur, à laquelle on n'étoit pas accoutumé.

3°. Son résultat, la mort ou la modification du système qui, dès ce moment, se trouve en harmonie avec le climat.

Telle est, je pense, la manière dont on doit considérer la fièvre jaune; elle est ici circonscrite dans les lieux où elle est endémique, et réduite à ses plus simples éléments, abstraction faite des autres causes qui peuvent la compliquer.

L'étude, la connoissance, l'analyse de ces causes, que j'appellerai secondaires, sont absolument nécessaires,

1°. Parce qu'elles ne sont pas les mêmes dans tous les pays, et qu'elles diffèrent en nombre et en intensité, suivant les circonstances.

2°. Parce que c'est à ces causes secondaires principalement que la fièvre jaune doit, dans les zones tempérées, son existence et son caractère épidémi-contagieux.



3°. Parce que c'est à ces causes secondaires encore, quoique différentes dans leur nature, qu'il faut attribuer le caractère violent qu'elle a eu à St-Domingue.

L'air atmosphérique vicié est non seulement l'agent qui sert à la propager, mais le moteur principal qui la détermine aux Etats-Unis de l'Amérique.

Le climat particulier des Antilles, joint aux fatigues du corps et aux peines de l'esprit, est ce qui l'a rendue si redoutable à St-Domingue.

La preuve en est, qu'il suffit de s'éloigner de l'enceinte des villes, pour en être exempt au continent de l'Amérique, et qu'un genre de vie tranquille, commode et aisé, tel qu'on se le procuroit avant la révolution, aux îles, en avoit fait disparaître les symptômes les plus dangereux.

Il résulte de ces réflexions que l'art ne pouvant rien, ou peu de chose, sur la cause principale et première, c'est-à-dire la chaleur, la médecine et l'administration doivent porter leur attention, et diriger leurs efforts sur les causes secondaires, avec

d'autant plus de raison, que c'est à ces mêmes causes secondaires qu'elle doit le plus dangereux de ces attributs, sa nature épidémi-contagieuse.

En conséquence, les habitans d'une ville située au delà des tropiques, et affligée de la fièvre jaune, doivent d'abord employer tous les moyens connus pour la purification de l'air, parmi lesquels le procédé de M. Guyton de Morveau peut être regardé comme un des plus puissans. L'émigration à la campagne est encore préférable. Il y a plus; elle est indispensable, une fois déclarée. Cette maladie ne peut être domptée que par le froid; ensuite, et c'est ici le point le plus important, il faut éloigner le plus promptement, et mieux encore anéantir, le plus complètement qu'il sera possible, les causes locales et accidentelles qui altèrent les principes constitutifs de l'air. On atteint par là à la source du mal. On sent que, pour parvenir à ce but, il ne suffit pas des lumières de la médecine; mais qu'il faut être aidé des secours des gouvernemens. Ce travail ne peut donc résulter que

du concours réuni de la science et de l'autorité.

Pour les Antilles , une nourriture saine , un exercice modéré , un logement comode et aéré , le contentement de l'esprit , les soins de l'amitié , et , plus que tout cela , l'esprit de bienveillance qui régnoit dans ces climats , avoient suffi jadis pour reléguer la fièvre jaune dans les hôpitaux ; encore les exemples en étoient-ils rares , et tenoient , comme on a dû s'en convaincre par les époques que j'ai rapportées , à des circonstances extraordinaires.

Aux moyens que je viens d'indiquer , et qui sont communs à tous les Européens , on doit ajouter , pour les troupes :

La cessation de la campagne en temps de guerre , dès le mois d'avril ;

Leur cantonnement dans des lieux élevés ; la propreté dans leurs quartiers ; une quantité suffisante de hardes pour se couvrir et pour changer ; et des hôpitaux nombreux , bien situés et bien ordonnés , pour les soigner lorsqu'ils sont malades.

## NOTE.

Je sens parfaitement que les conséquences qui peuvent résulter de la mesure que je propose exigent que j'en motive la nécessité, et que j'en justifie l'efficacité par tout ce que le raisonnement, l'analogie et l'expérience ont de plus clair, de plus décisif et de plus convaincant. Il faut prouver que l'émigration, si on la soumet sur-tout à de certaines règles, ne sauroit être un moyen de propager la maladie. Cette opinion est d'autant plus indispensable qu'on est d'une opinion contraire en Europe, et que les précautions les plus rigoureuses ont été prises en Espagne pour l'empêcher. Une conduite aussi opposée à celle qu'on suit en Amérique offre-t-elle des avantages qui la rendent préférable, ou entraîne-t-elle des inconvéniens et des malheurs qui doivent la faire rejeter, ou au moins modifier? Est-il possible de réunir ce que l'une et l'autre présentent d'utile, et d'éloigner ce qu'elles peuvent avoir de dangereux? Voilà la question qui me reste à approfondir.

Si on lit avec attention ce que j'ai déjà dit dans le chapitre des causes, si on se rappelle les exemples que j'ai rapportés à ce sujet, on sentira que la principale, la seule difficulté, consiste à s'assurer de l'identité des deux maladies, et que cette preuve une fois acquise, il ne peut plus y avoir d'inquiétude

dans l'esprit, et d'incertitude sur le choix. Il est clair que, si le caractère épidémi-contagieux de la fièvre jaune tient à un foyer produit par des causes locales et particulières, et qui n'a d'influence qu'à une certaine distance; s'il est de fait qu'au delà d'un cercle déterminé son action est nulle, s'il n'est pas transportable par les vêtemens, s'il n'est pas communicable par le seul toucher, il est clair, dis-je, que rien n'est plus facile que de s'en préserver. Je crois avoir démontré ces propositions par des preuves incontestables. S'il pouvoit rester quelques doutes, l'expérience et l'observation viendroient encore à mon secours. Il est bien connu que les plus sévères lois de quarantaine n'ont pas toujours empêché le développement de la fièvre jaune aux Etats-Unis. On cite des années où elle n'a pas pu leur être apportée, puisqu'elle n'existoit nulle autre part que dans leurs villes. Voilà pourquoi la population actuelle, éclairée par l'expérience, et avertie par l'autorité, se hâte d'en sortir à la première apparence de danger. Les dispositions relatives à cette espèce d'émigration sont faites d'avance, non seulement par les individus et par les familles qui, pour se mettre à couvert de la fièvre jaune, ont toutes une maison de campagne, comme on a un habit pour se vêtir, et un lit pour se coucher; mais encore par les cours de justice, les chambres de commerce et d'assurance, qui sont les premières à donner l'exemple. Les banques mêmes ont fait construire un

édifice où elles vont continuer leurs opérations. Enfin, il n'est pas jusqu'à la classe indigente et malheureuse qui ne trouve dans un hospice formé à cet effet, à New-Yorck, et sous les tentes qu'à défaut d'hospice la commune de Philadelphie fournit gratis à tous ceux qui en demandent, un asile contre la contagion. Ce qu'il importe encore d'observer, c'est que les rapports les plus nombreux, la communication la moins interrompue, existent entre ces deux villes et les établissemens dont je viens de parler; établissemens qui n'en sont pas à trois milles de distance, et où ceux qui y résident sont aussi sûrement préservés de la contagion, que s'ils en étoient éloignés de deux cents lieues.

Mais, pour que l'émigration remplisse le but qu'on se propose, il faut s'y résoudre dès le commencement de l'épidémie; et, par cela même que cette opération entraîne quelques embarras, et exige quelques précautions, il convient à l'autorité d'en arrêter le plan d'avance, et d'en diriger l'exécution, si elle devient nécessaire. On conçoit sans peine que, plus on tarde à s'éloigner du foyer de la maladie, et plus on court risque d'en emporter le germe avec soi. On comprend de même que, plus on accumule de réfugiés dans un lieu mal choisi, et plus on doit craindre qu'elle ne s'y manifeste, et n'y acquière aussi le caractère épidémi-contagieux, qu'elle devra alors au nombre trop considérable des uns, et à la mauvaise situation de l'autre. Si, au contraire, l'endroit est élevé, acces-

sible à tous les vents, l'air pur et élastique, si les réfugiés ne sont pas trop nombreux, s'ils ont fui de bonne heure, si on est venu à leur secours par tous les moyens qu'une bonne administration sait employer à propos, en supposant même, comme cela arrive toujours, qu'elle y soit importée par quelques individus, elle s'éteindra avec eux, et ils ne la communiqueront point : c'est un fait prouvé par l'expérience. Il est probable que c'est à des circonstances analogues, et peut-être semblables à celles que je viens d'indiquer, qu'il faut attribuer l'apparition de la fièvre jaune dans quelques petites villes d'Espagne. Tout porte à croire qu'en imitant l'exemple qui nous est offert, c'est-à-dire, en favorisant l'émigration au lieu de l'empêcher le succès seroit aussi complet en Europe qu'il l'est en Amérique.

Quoique les réflexions que je présente ici soient fondées sur une foule de faits authentiques, on auroit tort d'en conclure que toute précaution est inutile. Quelque avantageuse que paraisse la marche tracée par les États-Unis, je ne pense pas qu'on doive la suivre aveuglément. Leur autorité, le principe qui les guide, n'est pas une loi qu'il faille adopter ou rejeter sans restriction et sans examen. Je suis bien loin de vouloir qu'on néglige les avantages qui résultent de l'établissement des quarantaines et des cordons ; je ne prétends pas infirmer ceux qu'on espère obtenir de la séquestration ; mais je suis convaincu, et je ne crains pas d'affirmer que, si ces mesures ne sont pas calculées







